





# Sommaire

|              |   |
|--------------|---|
| Résumé ..... | 5 |
|--------------|---|

## **1- Les équipements sportifs ..... 7**

|                                                                                       |   |
|---------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Plus de 1 900 équipements sportifs<br>dans les quartiers de gare du Grand Paris ..... | 9 |
|---------------------------------------------------------------------------------------|---|

|                                                                                             |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Un équipement sur 10 peut accueillir<br>des compétitions nationales ou internationales..... | 19 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                               |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Un réseau de transport au cœur de la candidature de Paris aux Jeux<br>Olympiques de 2024..... | 23 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                          |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Des grands clubs emblématiques de la métropole<br>dans plusieurs quartiers de gare ..... | 27 |
|------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                             |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Une grande diversité d'équipements sportifs<br>dans les communes limitrophes de Paris ..... | 29 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                             |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Près de 90 % de la population de la métropole réside<br>à moins de 5 mn à pied d'un équipement sportif..... | 30 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                             |    |
|-------------------------------------------------------------|----|
| Des piscines dans plus du tiers des quartiers de gares..... | 37 |
|-------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                           |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Plusieurs quartiers de gares concernés par des sites potentiels<br>de baignade en Seine et en Marne ..... | 39 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

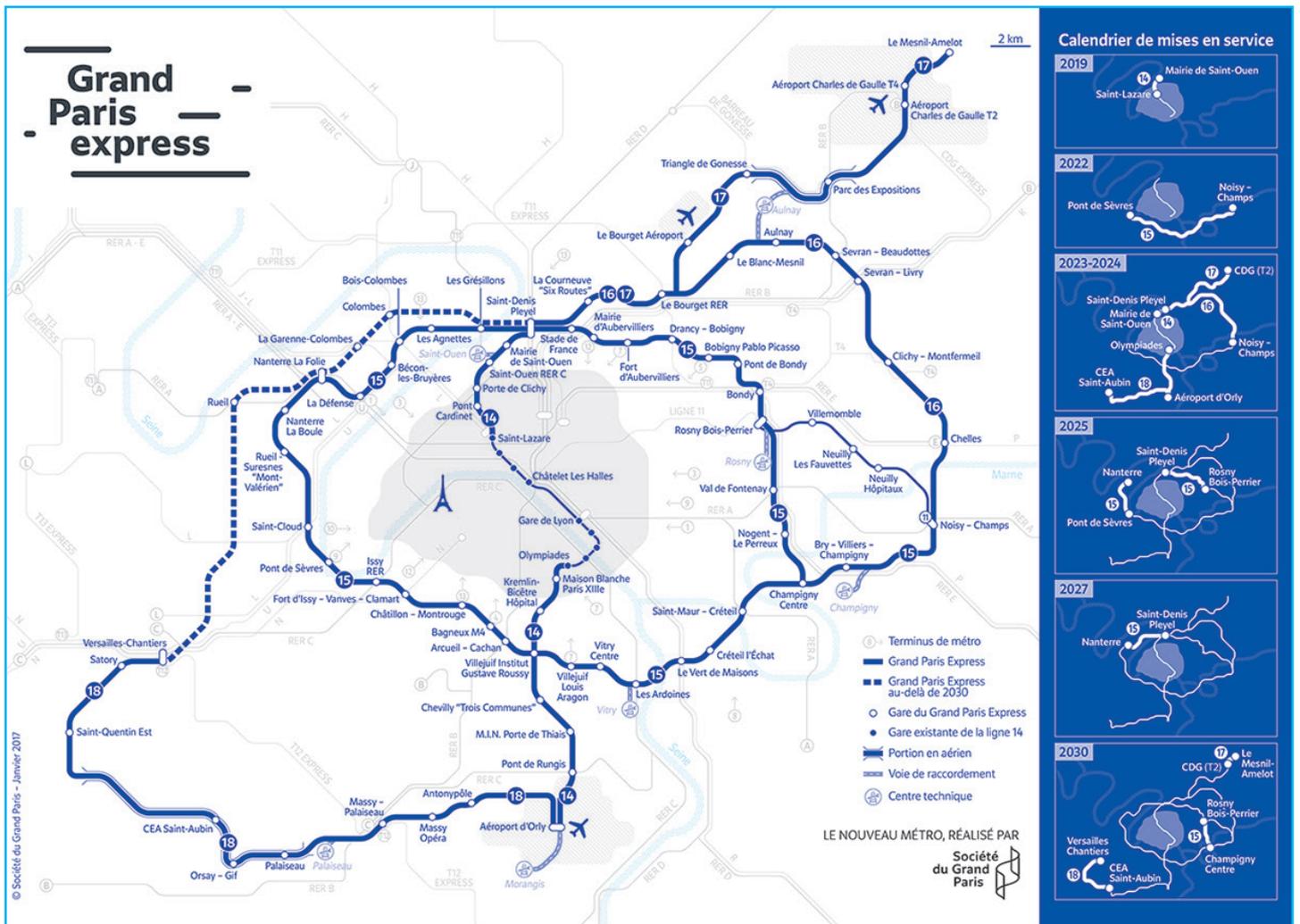
## **2- Les pratiques sportives dans la ville ..... 43**

|                                                                                           |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 95 % des habitants de la métropole se trouveront<br>à une distance de 2 km des gares..... | 45 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                        |    |
|--------------------------------------------------------|----|
| Un réseau cyclable incomplet aux abords des gares..... | 47 |
|--------------------------------------------------------|----|

|                                                               |    |
|---------------------------------------------------------------|----|
| Les espaces publics comme support du sport dans la ville..... | 48 |
|---------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                                            |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Plusieurs quartiers de gare seront des portes d'entrée pour de grands<br>itinéraires de promenades à pied ou en vélo ..... | 55 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|



## LE GRAND PARIS EXPRESS

- 68** gares
- 200 km** de lignes
- 90 %** en réseau souterrain
- 2 millions** de voyageurs par jour
- 1 rame** 100% automatique, toutes les 2 à 3 mn en moyenne
- 100 %** accessible, aux personnes à mobilité réduite

## LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- 28 000** en Ile-de-France
- 12 000** dans la Métropole du Grand Paris (dont 72 % publics)
- 1 900** dans les quartiers de gares (dont 1 391 publics)
- 86 %** de la population de la MGP à moins de 5 mn d'un équipement sportif public

## LE SPORT DANS LA MGP

- 383** bassins aquatiques
- 4 749** salles de pratique collective (multisport, dojo, salle de tennis de table, gymnastique, etc.)
- 2 113** courts de tennis
- 2 268** équipements extérieurs et terrains en accès libre
- 925** terrains de grands jeux (foot et/ou rugby)
- 46** centres équestres
- 25** terrains de golf

## Résumé

Cette étude vise à faire connaître l'offre en équipements sportifs dans les quartiers de gare du Grand Paris Express (GPE) et à mettre en évidence l'accessibilité nouvelle apportée par le GPE à de nombreux équipements. L'étude souligne aussi l'enjeu que constitue l'aménagement de l'espace public aux abords des gares pour permettre tous les rabattements, particulièrement ceux effectués à pied et en deux roues mais également pour faciliter, voire amplifier, la pratique du sport. Aujourd'hui, le sport se pratique dans les équipements comme dans la ville : dans les grands parcs et les espaces verts accessibles toute la journée, dans la rue, sur les places et les parvis des gares. Dans ce contexte, faut-il encore développer autant l'offre en équipements sportifs si on investit pour améliorer la qualité des espaces publics afin de favoriser le développement de pratiques sportives libres ? Au travers de l'étude il apparaît clairement que dans les quartiers de gare du GPE les deux types d'interventions peuvent être combinés. La rénovation et l'entretien des sites existants ainsi que la mutualisation des équipements les plus coûteux, par exemple entre plusieurs communes desservies par la même ligne de métro, constituent d'autres leviers pour augmenter l'offre en équipements sportifs dans la Métropole.

Selon le Recensement des Équipements Sportifs (RES) du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, la Métropole du Grand Paris compte près de 12 000 équipements sportifs publics et privés, y compris ceux situés dans l'enceinte d'un établissement scolaire, l'Île-de-France en regroupant près de 28 000. **Le Grand Paris Express desservira directement plus de 1 900 équipements sportifs situés dans l'un ou l'autre des 68 quartiers de gare, dont 669, plus d'un tiers, se trouvent dans un des quartiers qui bénéficieront d'une desserte entièrement nouvelle** (par opposition aux quartiers d'ores et déjà desservis par un mode de transport en commun lourd auquel le GPE viendra s'interconnecter).

L'étude met en évidence le maillage régulier en équipements sportifs publics dont bénéficie la Métropole du Grand Paris dans son ensemble : **86 % de la population dans la Métropole du Grand Paris réside à moins de 5 minutes à pied d'un équipement sportif public**. Ce maillage et le grand nombre d'équipements sportifs présents dans la MGP sont à nuancer au regard du nombre d'utilisateurs potentiels qui habitent, travaillent ou étudient dans le territoire. C'est une situation que connaissent toutes les métropoles mondiales, lieux de fortes tensions foncières. L'étude montre que 7 quartiers de gare ressortent comme moins bien équipés que les autres mais qu'au terme de la mise en service du Grand Paris Express tous se trouveront à une ou deux stations d'une offre en équipements sportifs abondante.

L'impact du Grand Paris Express et les transformations qui affecteront les quartiers de gare dans les années à venir seront probablement l'occasion de rattraper certains déséquilibres dans la répartition spatiale de ces équipements sportifs publics. La mise en service progressive du métro va améliorer la desserte de nombreux équipements. Le Grand Paris Express accompagne ainsi la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2024. À cet horizon, 44 gares sur 4 lignes nouvelles seront d'ores et déjà en service. Plusieurs sites de la candidature olympique Paris 2024 seront directement desservis par ces nouvelles lignes et gares : le village olympique sera situé à proximité de la gare de Saint-Denis Pleyel (lignes 14, 16 et 17) et le centre de presse international et le village des médias sera installé au Parc des Expositions du Bourget, desservi par la ligne 17 et la gare du Bourget Aéroport. Le Pavillon 1 où se dérouleront les épreuves de Badminton et le Pavillon 2 où se dérouleront les épreuves de Volleyball seront, quant à eux, accessibles depuis la gare du Bourget RER (ligne 16, 17 et RER B). Enfin le centre de Water-Polo sera accessible depuis la gare de La Courneuve « Six Routes ».

Au-delà de ces sites, le Grand Paris Express améliorera la desserte d'autres grands équipements qui attirent régulièrement plusieurs milliers de spectateurs au moment des compétitions, mais aussi d'équipements de la vie de « tous les jours » comme les piscines. Ce dernier exemple illustre le fait que le GPE va renforcer l'offre d'équipements sportifs par une meilleure accessibilité, une mise en réseau qui va aussi dans le sens d'une gestion davantage partagée de certains équipements qui représentent parfois d'importants coûts de fonctionnement. Une façon d'améliorer le service offert aux habitants de la Métropole est de leur donner accès aux équipements qui sont proches d'eux, qu'ils habitent, travaillent ou étudient à proximité. L'élargissement des horaires d'ouverture, y compris le dimanche, et l'assouplissement des contraintes de fonctionnement liées à l'accueil de publics spécifiques sont d'autres manières de faire « plus » avec le même équipement.

© Apur-David Bourreau



Stade de France, Saint-Denis - Stade de France (ligne 15 est)



Parc Georges Valbon, La Courneuve - La Courneuve Six Routes (ligne 16)

© Apur

© Apur



Golf National, Guyancourt - Saint-Quentin Est (ligne 18)



Piscine Tournesol, Bondy - Bondy (ligne 15 est)

© Apur

© ph.guignard@air-images.net



Halle Carpentier, Paris - Maison Blanche Paris XIIIe (ligne 14)



Skate Park, Bry-sur-Marne - Bry-Villiers-Champigny (ligne 15 sud)

© Apur

© Apur-David Bourreau



Arena 92, Nanterre - Nanterre La Folie (ligne 15 Ouest)



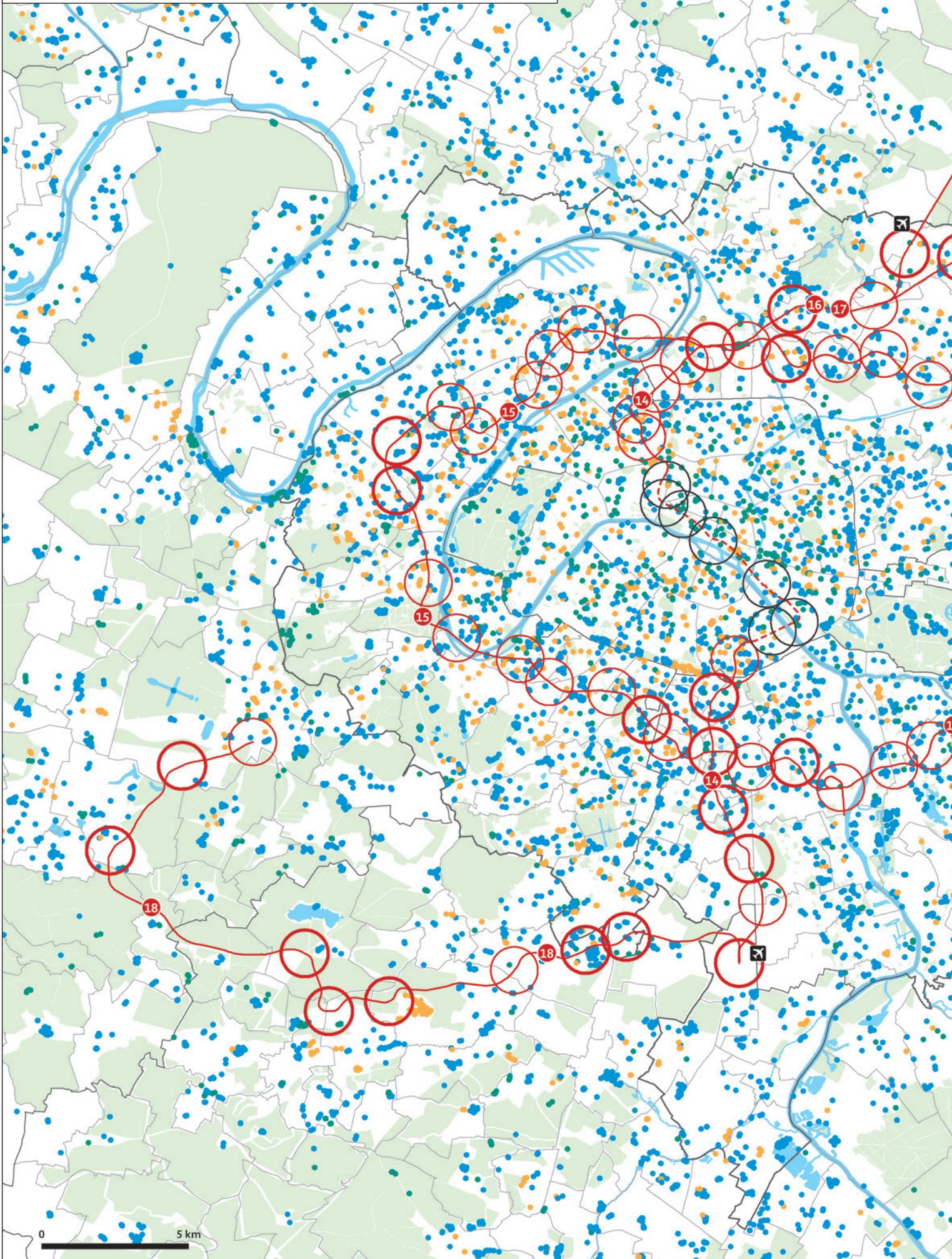
Circuit Carole, Tremblay-en-France - Parc des expositions (ligne 17)

© Apur



# 1- Les équipements sportifs

# Géographie des équipements sportifs en 2016



## Plus de 1 900 équipements sportifs dans les quartiers de gare du Grand Paris

Le Grand Paris Express desservira directement plus de 1 900 équipements sportifs situés dans l'un ou l'autre des 68 quartiers de gare. Un tiers se trouve dans un des quartiers qui seront desservis par une toute nouvelle gare, créée à l'occasion de la mise en service du GPE (soit 669 équipements sportifs). Les quartiers de gare du Grand Paris comptent donc un grand nombre d'équipements sportifs à l'image de l'ensemble de la Métropole du Grand Paris.

Selon le recensement des Équipements sportifs du Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, la Métropole du Grand Paris compte près de 12 000 équipements sportifs publics et privés, y compris ceux situés dans l'enceinte d'un établissement scolaire, l'Ile-de-France en regroupant près de 28 000. Ce total regroupe des équipements de différentes tailles et nature. Ils sont répartis en 6 grandes catégories d'équipements sportifs par le Ministère: les bassins aquatiques, les courts de tennis, les terrains de grands jeux, les salles de pratiques collectives, les petits terrains extérieurs et enfin tous les autres équipements (stade d'athlétisme, centre équestre, golf, structures d'escalade, pistes d'aérodrome etc.).

La majorité de ces équipements situés dans la Métropole du Grand Paris sont publics (72 %), c'est-à-dire qu'ils sont gérés le plus souvent par une commune ou bien encore par une collectivité locale ou l'État. Ces équipements ne sont pas réservés à un public spécifique et une part importante d'entre eux est en accès libre.

Les autres sont, à parts égales, des équipements privés (club de musculation, salles de danse, centre de remise en forme etc.) ou des installations sportives situées dans l'enceinte d'un équipement scolaire, avec alors un accès restreint à un public spécifique. Du fait du poids des salles de pratique collective, l'offre privée en équipements sportifs dans la Métropole du Grand Paris est un peu plus importante que dans le reste de l'Ile-de-France où 77 % des équipements sont publics.

Le Recensement des Équipements Sportifs (RES) distingue pour les équipements sportifs, espaces et sites de pratiques, trois niveaux d'informations:

- L'installation sportive est un lieu où sont implantés un ou plusieurs équipements sportifs.
- L'équipement est une surface permettant, à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs activités physiques et ou sportives. Une nomenclature de près de 160 types a été retenue au titre du recensement.
- Une ou plusieurs activités physiques et/ou sportives sont praticables ou effectivement pratiquées régulièrement dans un équipement. Il en existe près de 400 types dans le recensement.

Les cartes et statistiques présentées dans cette étude utilisent le niveau « équipement » localisé à l'adresse.

<http://www.res.sports.gouv.fr/>

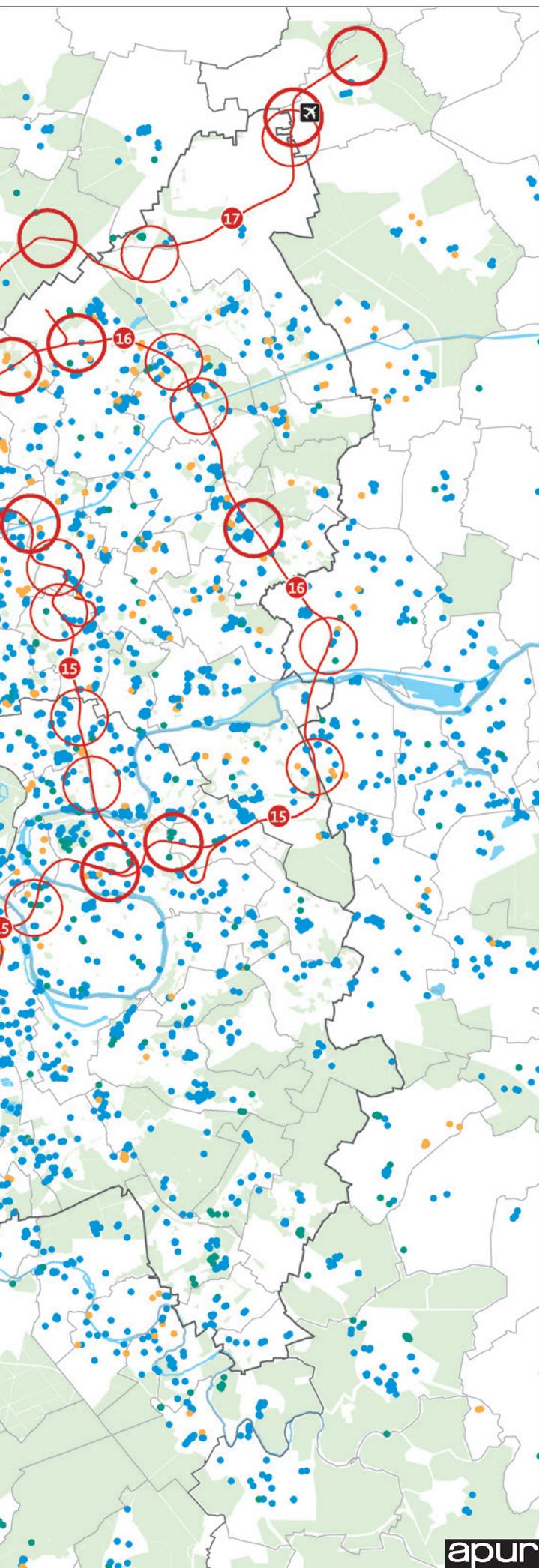
### Équipements sportifs

- public
- privé
- scolaire

○ Rayon de 800 m autour des gares du GPE

○ Nouvelles gares du GPE

○ Gares existantes de la ligne 14



Source: Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques RES (Ministère chargé des Sports) au 01/01/2016

**Le grand nombre d'équipements sportifs présents dans la MGP est à analyser au regard du nombre d'utilisateurs qui habitent, travaillent ou étudient dans le territoire et de la pression foncière qui s'y exerce.** Comme dans toutes les métropoles mondiales, dans la Métropole du Grand Paris les usagers potentiels des équipements sportifs sont très nombreux et les ratios d'équipements sportifs pour 10 000 habitants sont plus faibles que dans le reste du territoire. Cette caractéristique est en partie compensée par la plus grande proximité, en distance et en temps, de l'offre en équipements qui est aussi plus diversifiée que dans le reste du territoire.

Ainsi, la métropole du Grand Paris compte 17 équipements en moyenne pour 10 000 habitants contre 15,3 dans le Grand Londres par exemple (source : Sport England Active Places Power, 2016, UK Office for National Statistics, 2015).

Comme en Ile-de-France, les équipements les plus nombreux dans la Métropole du Grand Paris sont les salles de pratique collective, (c'est-à-dire les salles multisports, les dojos, les salles de tennis de table ou les salles de cours collectifs de danse, gymnastique, yoga...) alors que, dans le reste de la France, ce sont les équipements extérieurs et les petits terrains en accès libre qui sont les plus nombreux. La MGP compte 4 749 salles de pratique collective ; viennent ensuite les courts de tennis (2 113), les équipements extérieurs et les petits terrains en accès libre (2 268).

**Les quartiers de gare du Grand Paris Express regroupent 1 933 équipements, dont 1 391 équipements publics. Certains sont de très grands équipements par leur taille ou leur rayonnement, comme par exemple le Stade de France, le Golf National qui se trouve dans le quartier de gare de Saint-Quentin Est sur la ligne 18 ou l'Arena 92 dans le quartier de Nanterre La Folie.**

Dans les quartiers de gare, la densité d'équipements rapportée au nombre d'habitants est sensiblement plus faible que celle de la Métropole du Grand Paris : 11,8 équipements en moyenne pour 10 000 habitants des 68 quartiers de gare, contre 17,0 dans la MGP et 23,3 en Ile-de-France et se rapproche de la densité parisienne en équipements sportifs qui est de 10,7. Cela tient au fait que souvent les gares du GPE desservent des centres-villes alors que les équipements sportifs, par la place qu'ils prennent dans la ville, sont situés plus en périphérie. C'est notamment le cas lorsque le GPE viendra en interconnexion avec un réseau de transport existant.

## Les courts de tennis

La Métropole du Grand Paris compte 1 834 courts de tennis publics. **228 se trouvent dans le périmètre d'un quartier de gare du GPE** (soit 4 % de l'offre francilienne alors que les quartiers de gare regroupent 14 % de la population). Un tiers de ces courts, soit 71 courts, se trouvent dans le périmètre d'une nouvelle gare et bénéficieront d'une accessibilité

nouvelle. C'est par exemple le cas dans des courts de tennis situés dans le Parc interdépartemental des Sports de La Courneuve accessibles bientôt depuis la gare de La Courneuve « Six Routes », du complexe Henri Vidal à Montfermeil accessible depuis la gare de Clichy-Montfermeil ou bien encore du parc des sports et du centre omnisports Pierre de Coubertin tous deux situés à proximité de la gare de Massy Opéra.

Si l'on rapporte cette offre au nombre d'habitants, la densité moyenne est de 2,6 courts de tennis pour 10 000 habitants dans la MGP et 1,4 dans les quartiers de gare du GPE, contre 4,5 courts de tennis pour 10 000 habitants en Ile-de-France. Dans le Grand Londres, la moyenne est de 2,6 courts de tennis pour 10 000 habitants.

En complément de l'offre publique qui est prédominante dans la MGP (87 % de l'ensemble des courts), on dénombre 256 courts de tennis situés dans l'enceinte d'équipements privés et 23 situés dans des établissements scolaires.

## Les piscines

La métropole du Grand Paris compte 282 bassins aquatiques publics (bassins sportifs ou bassins ludiques). **52 se trouvent dans le périmètre d'un quartier de gare du GPE** (10 % de l'offre francilienne). 22 bassins se trouvent dans le périmètre d'une gare entièrement nouvelle. Cela correspond aux 11 piscines qui sont dans les quartiers d'Antony, Bagneux M4, Pont de Bondy, Champigny Centre, Kremlin Bicêtre Hôpital, La Courneuve « Six Routes », Le Blanc Mesnil, Mairie d'Aubervilliers, Massy Opéra et Nanterre la Boule.

Si l'on rapporte cette offre au nombre d'habitants, la densité moyenne est de 0,4 bassins pour 10 000 habitants dans la MGP et 0,3 dans les quartiers de gare du Grand Paris, contre 0,5 bassins pour 10 000 habitants en Ile-de-France. Dans le Grand Londres, la moyenne est de 0,6 bassins pour 10 000 habitants.

La Seine et la Marne traversent la Métropole du Grand Paris et sont le support de nombreuses activités sportives. S'ajoutent à l'offre en bassins aquatiques 32 centres d'activités nautiques situés essentiellement le long de la Seine et de la Marne (aviron, canoë-kayak, voile...), tels que le parc nautique de l'Île de Monsieur dans le quartier de Pont-de-Sèvres ou les bases nautiques de Nogent-sur-Marne ou Champigny-sur-Marne ; ainsi que 9 patinoires, dont celle d'Asnières située dans le quartier de gare des Agnettes ou celle de Fontenay-sous-Bois située dans le quartier de Val de Fontenay. Les équipements publics constituent 3/4 de l'offre de bassins aquatiques dans la MGP. En complément, 86 bassins sont situés dans des équipements privés et 15 dans des établissements scolaires.

## Les terrains de grands jeux

867 terrains de grands jeux publics utilisés pour la pratique du football et/ou du rugby sont répartis dans la Métropole du Grand Paris. **134 se trouvent dans le périmètre d'un quartier de gare du GPE** (5 % de l'offre francilienne). 51 terrains de grands jeux se trouvent dans le



Forest Hill, Villejuif - Villejuif Institut Gustave Roussy (lignes 14 et 15 sud)



Stade Hardenberg, Arcueil - Arcueil-Cachan (ligne 15 sud)

périmètre d'une gare entièrement nouvelle. C'est par exemple le cas des terrains situés dans des équipements qui accueillent des compétitions nationales ou internationales : le parc des sports de Massy, le complexe sportif Maurice Thorez à Nanterre et le stade André Karman à Aubervilliers. C'est aussi le cas d'équipements de rayonnement plus local dans les quartiers de Bry Villiers Champigny, Villejuif Institut Gustave Roussy, Rueil / Suresnes « Mont-Valérien » ou bien encore dans le futur quartier du Mesnil Amelot.

Si l'on rapporte cette offre au nombre d'habitants, la densité moyenne est de 1,3 terrains de grands jeux pour 10 000 habitants dans la MGP et 0,8 dans les quartiers de gare du Grand Paris contre 2,3 terrains de grands jeux pour 10 000 habitants en Ile-de-France. Dans le Grand Londres, la moyenne est de 5,3 terrains pour 10 000 habitants.

Dans la MGP, la quasi-totalité de ces terrains de grands jeux sont publics (94 %). En complément, on dénombre 27 terrains privés et 31 situés dans d'un établissement scolaire.

## Les salles de pratiques collectives

On recense 2 843 salles de pratique collective (salle multisports, dojo, salle de tennis de table, salle de cours collectifs de danse, gymnastique, yoga...) situées à l'intérieur d'un équipement sportif public dans la Métropole du Grand Paris. **491 se trouvent dans le périmètre d'un quartier de gare du GPE** (8 % de l'offre francilienne). 160 salles de pratique collective se trouvent dans le périmètre d'une gare entièrement nouvelle.

Si l'on rapporte cette offre au nombre d'habitants, la densité moyenne est de 4,1 salles de pratique collective pour 10 000 habitants dans la MGP et 3,0 dans les quartiers de gare du Grand Paris contre 5,1 salles de pratiques collectives pour 10 000 habitants en Ile-de-France. Dans le Grand Londres, la moyenne est de 4,6 salles pour 10 000 habitants. Les salles situées dans un équipement public ne représentent que 60 % de l'offre dans la MGP en raison d'une offre privée développée (1 045 salles) et des nombreux gymnases ou salles multisports situés dans l'enceinte d'un équipement scolaire (861 salles).

## Équipements extérieurs et terrains en accès libre

Les équipements extérieurs et terrains en accès libre (publics) correspondent principalement aux terrains multisports, city-stades, terrains de pétanque ou skate-park. Ces équipements ont une importance particulière puisqu'ils sont libres d'accès toute la journée.

1 598 équipements extérieurs et terrains en accès libre se trouvent dans la Métropole du Grand Paris. **315 se trouvent dans le périmètre d'un quartier de gare du GPE** (7 % de l'offre francilienne), dont 117 sont dans le périmètre d'une gare entièrement nouvelle.

Si l'on rapporte cette offre au nombre d'habitants, la densité moyenne est de 2,3 équipements extérieurs et terrains en accès libre pour 10 000 habitants dans la MGP et 1,9 dans les quartiers de gare du

Grand Paris contre 3,6 pour 10 000 habitants en Ile-de-France. Dans le Grand Londres, la moyenne est de 1,9 équipements extérieurs pour 10 000 habitants. Dans la Métropole du Grand Paris en plus de l'offre publique (qui représente 70 % du total), un nombre important de terrains se trouvent dans l'enceinte d'un équipement scolaire. On dénombre 606 équipements extérieurs et terrains dans des écoles et seulement 64 dans des équipements privés.

## Athlétisme

La Métropole compte 508 stades ou pistes d'athlétisme ou bien encore aire de saut ou de lancer. 82 équipements sportifs de ce type se trouvent dans le périmètre d'un quartier de gare du GPE. 26 se trouvent dans le périmètre d'une gare entièrement nouvelle. Au sein de cette offre, les équipements publics sont prédominants (70 %). En complément, 145 stades ou pistes d'athlétisme sont dans l'enceinte d'un équipement scolaire.

## Centres équestres et golf

Du fait de la densité bâtie de la Métropole du Grand Paris, certains grands équipements sportifs y sont peu représentés. C'est le cas des centres équestres et des golfs par exemple.

La Métropole du Grand Paris ne compte que 46 centres équestres. 9 se trouvent dans le périmètre d'un quartier de gare du GPE. Il s'agit des poney-clubs de l'Ile-Saint-Germain, de Sèvres, de Vitry-sur-Seine et du parc Georges Valbon et des centres équestres de Bry-sur-Marne, de Montfermeil, de l'École Polytechnique à Palaiseau, de Condé à Saint-Maur-des-Fossés et de Suresnes.

On trouve également 25 terrains de golf et practice dans la Métropole du Grand Paris. 6 se trouvent dans le périmètre d'un quartier de gare du GPE. Il s'agit des terrains du Golf National de Saint-Quentin-en-Yvelines et du golf départemental de la Poudrerie à Sevran, ainsi que les practices du Fort de Bicêtre, de Massy, de Puteaux et de Villiers-sur-Marne (qui se trouve aujourd'hui à proximité de la future gare de Bry Villiers Champigny).

Selon les études de l'IRDS **65 % des Franciliens** (de 4 ans ou plus) **font du sport au moins une fois par semaine, soit près de 7 millions de personnes et 2,4 millions de Franciliens sont licenciés**. Cela revient à dire que la majorité des gens font du sport sans être dans un club et donc sans être licenciés pour pouvoir pratiquer où, quand et comme ils le veulent. Selon les données du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, à Paris et en petite couronne 1 150 000 personnes sont licenciées pour la saison 2013-2014. **Les fédérations de tennis (124 000 licenciés), football (113 000), golf (63 000), gymnastique (62 000), judo (48 000) et équitation (42 000) sont les six fédérations qui rassemblent le plus de licences.**

<http://www.sports.gouv.fr/organisation/publication-chiffres-des/Statistiques/Donnees-detaillees>



© Apur  
Parc des Sports des Maisons Rouges, Bry/Marne - Bry-Villiers-Champigny (ligne 15 sud)



© Apur  
Centre de Loisirs Plaine Oxygène, Le Mesnil-Amelot - Le Mesnil-Amelot (ligne 17)



© Apur

Terrain de football, Champigny-sur-Marne - Champigny Centre (lignes 15 sud et 15 est)



© Apur

Stade Hardenberg, Arcueil - Arcueil-Cachan (ligne 15 sud)



© Apur

Amicale de tennis de Saint-Maur, Saint-Maur-des-Fossés - Saint-Maur-Créteil (ligne 15 sud)



© Apur

Complexe sportif France Moisin, La Courneuve  
La Courneuve « Six Routes » (lignes 16 et 17)



© Apur

Stade Desmont, Créteil - Créteil l'Échat (ligne 15 sud)

© Apur



Stade Hébert, Maisons-Alfort - Le Vert de Maisons (ligne 15 sud)



Stade Robert Gazzi, Bondy - Bondy (ligne 15 est)

© Apur

© Apur



Parc Robespierre, Bagneux - Bagneux M4 (ligne 15 sud)



Stade du Landy, Saint-Denis, Saint-Denis Pleyel et Mairie de Saint-Ouen

© Apur

© Apur



Patinoire, Saint-Ouen - Mairie de Saint-Ouen (ligne 14)



Boulodrome des Tourelles, Bois-Colombes - Bois-Colombes (ligne 15 ouest)

© Apur

© Apur



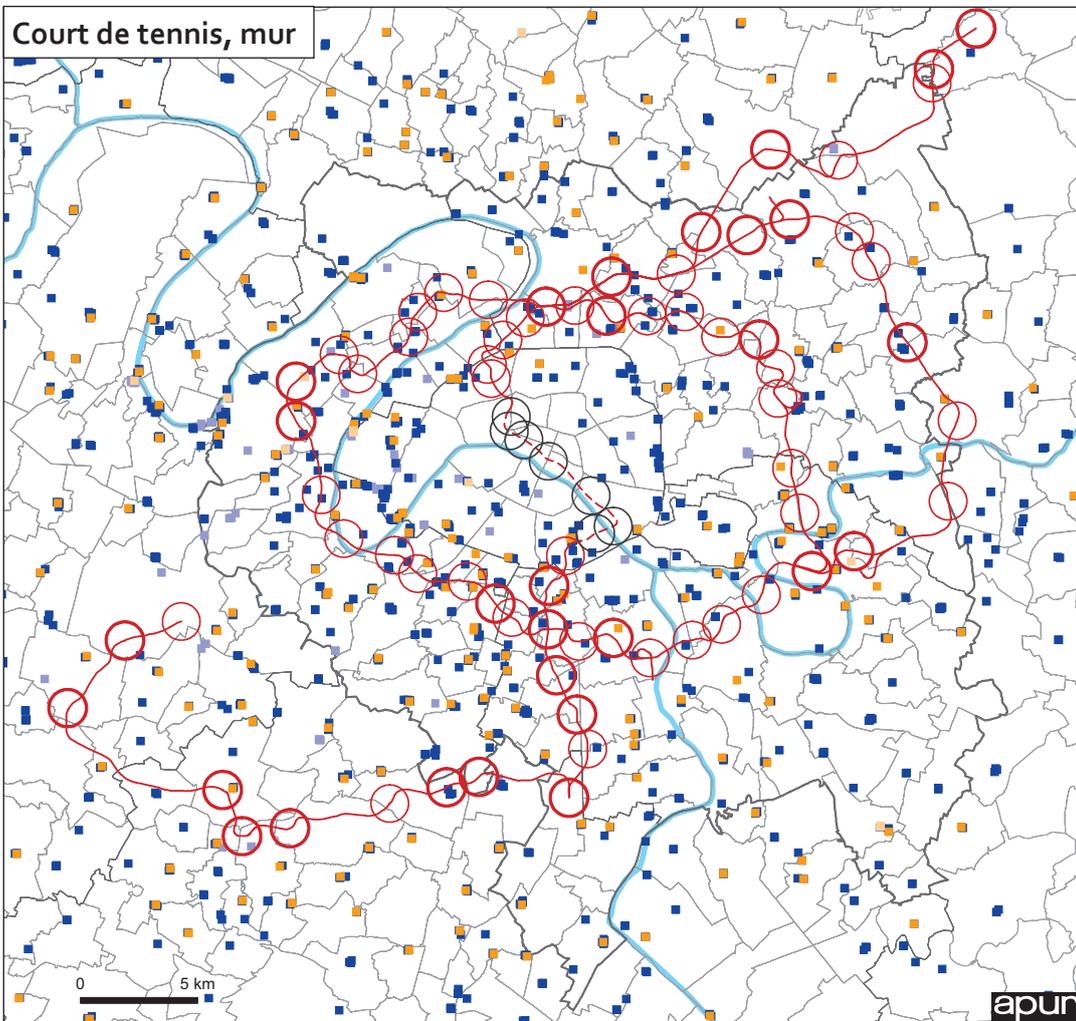
Terrain en accès libre, La Courneuve - La Courneuve « Six Routes » (lignes 16 et 17)



Football en salle, Aubervilliers - Mairie d'Aubervilliers (ligne 15 est)

© Apur

### Court de tennis, mur



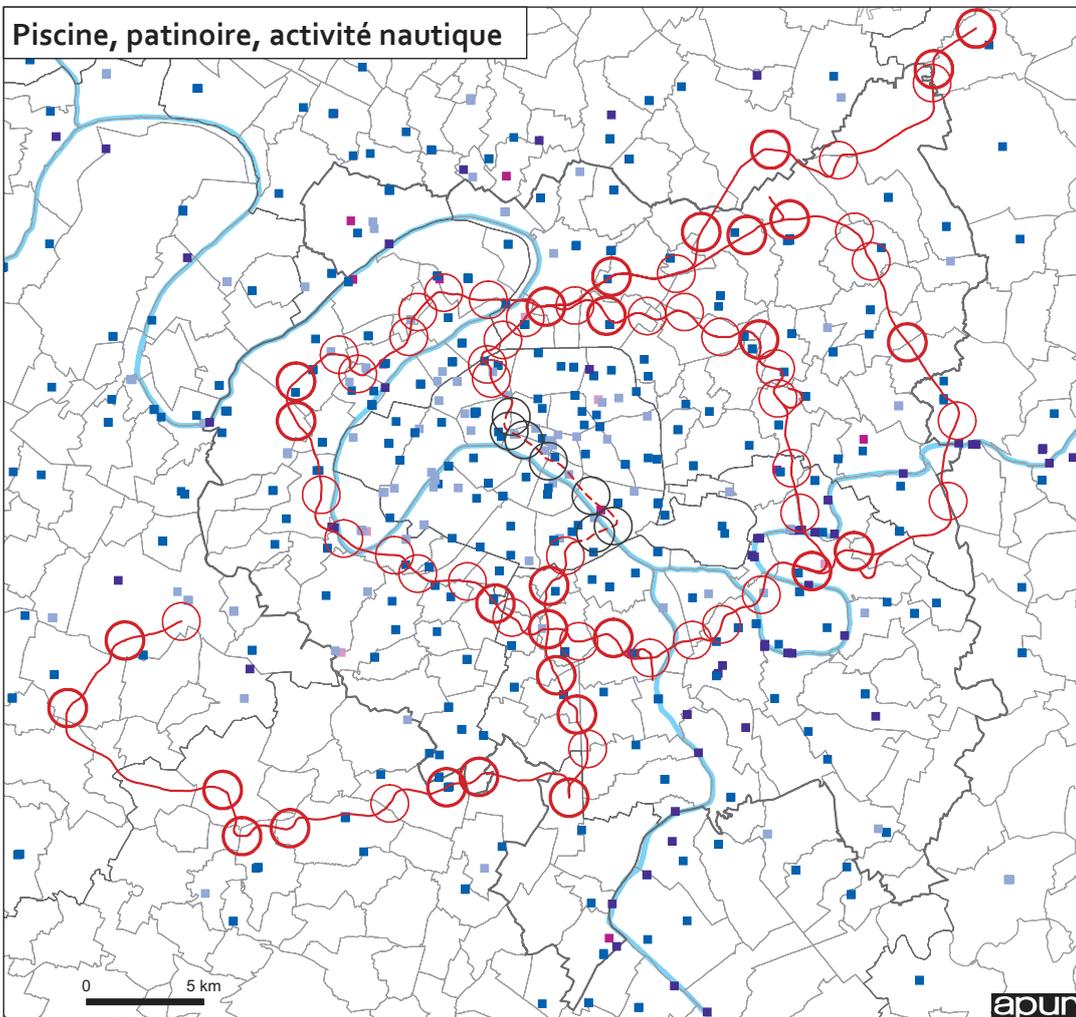
- Rayon de 800 m autour des gares du GPE
- Nouvelles gares du GPE
- Gares existantes de la ligne 14
- court de tennis
- mur, autre jeu

public

privé

Source : Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques RES (Ministère chargé des Sports) au 01/01/2016

### Piscine, patinoire, activité nautique

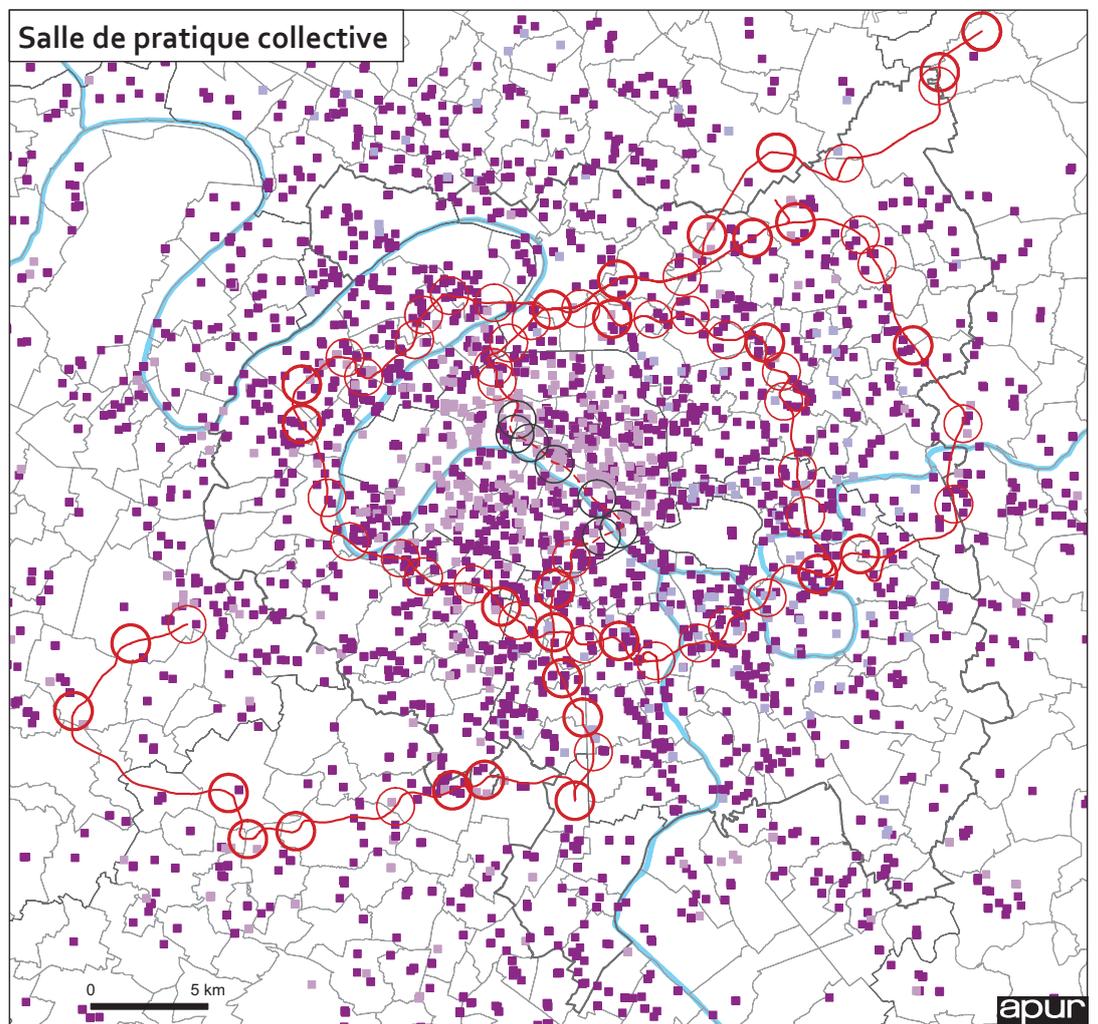
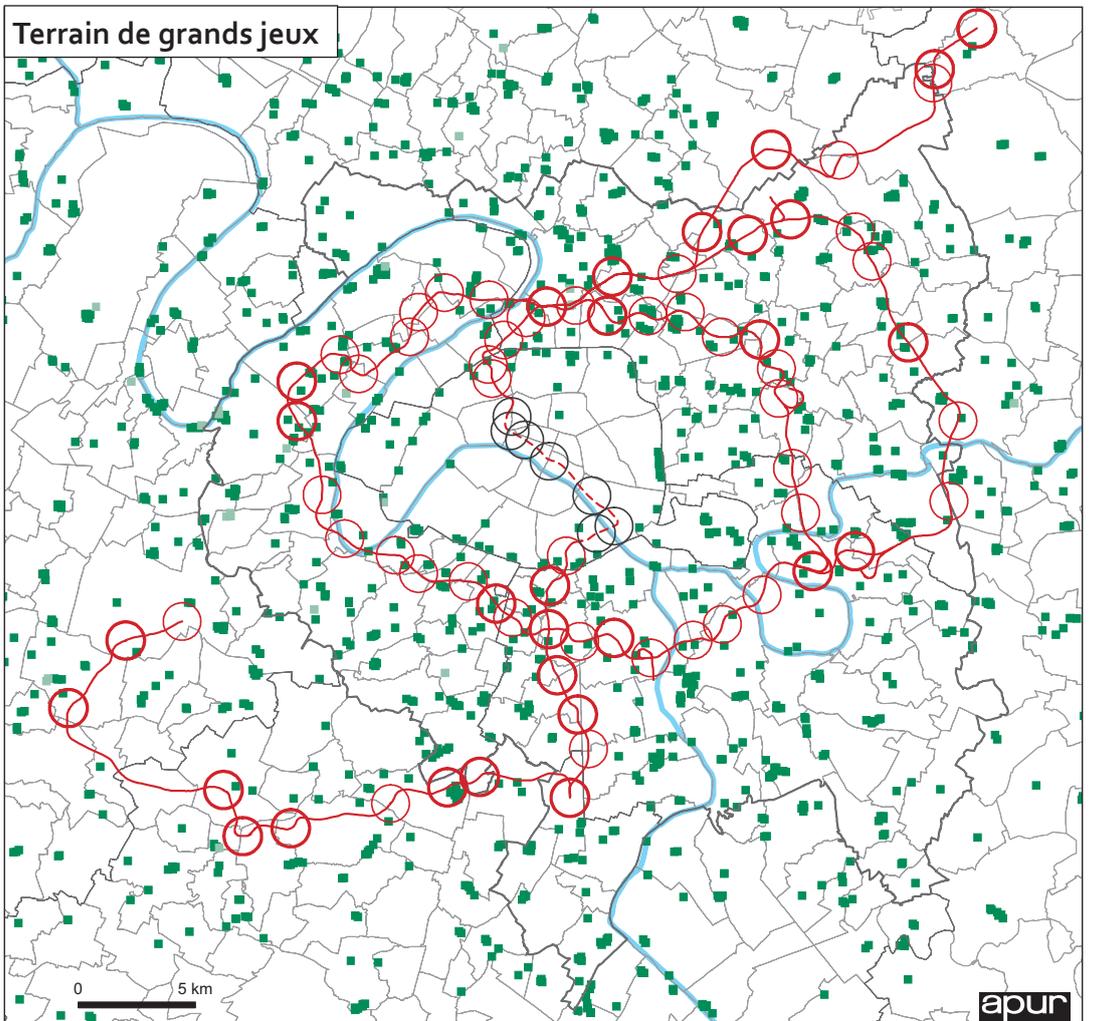


- activité nautique
- bassin sportif ou ludique
- patinoire

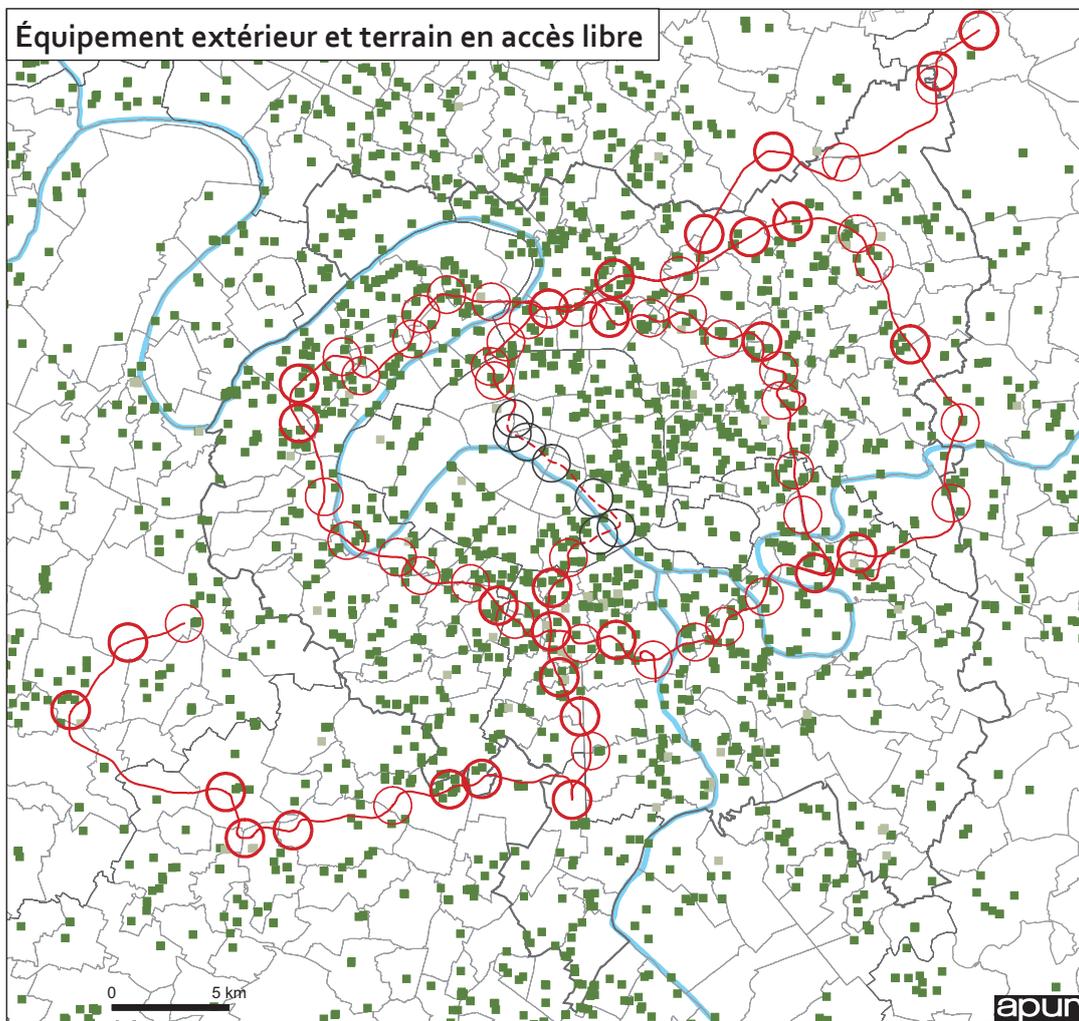
public

privé

Source : Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques RES (Ministère chargé des Sports) au 01/01/2016



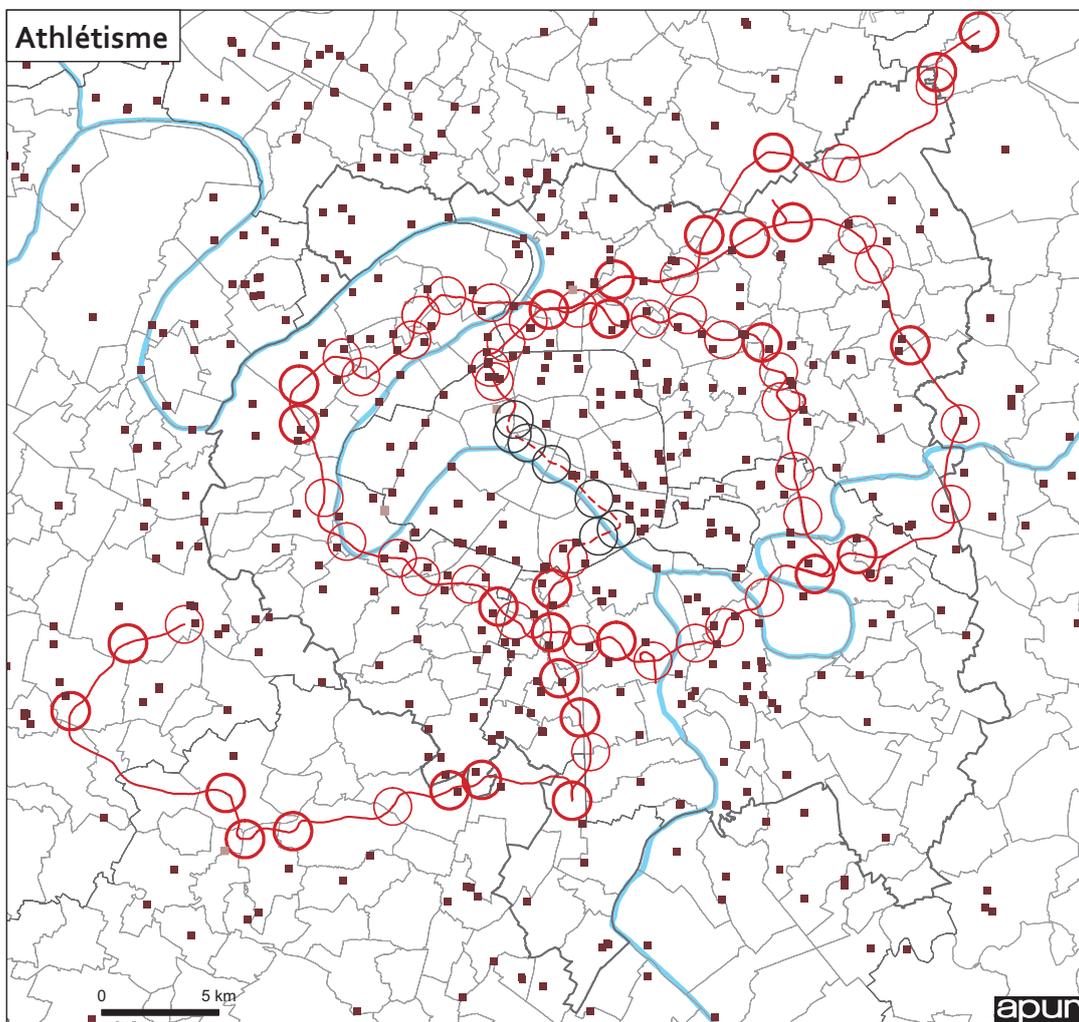
## Équipement extérieur et terrain en accès libre



- Rayon de 800 m autour des gares du GPE
- Nouvelles gares du GPE
- Gares existantes de la ligne 14
- équipement extérieur et terrain en accès libre (terrains multisports, city-stades, terrains de pétanque ou skate-park)

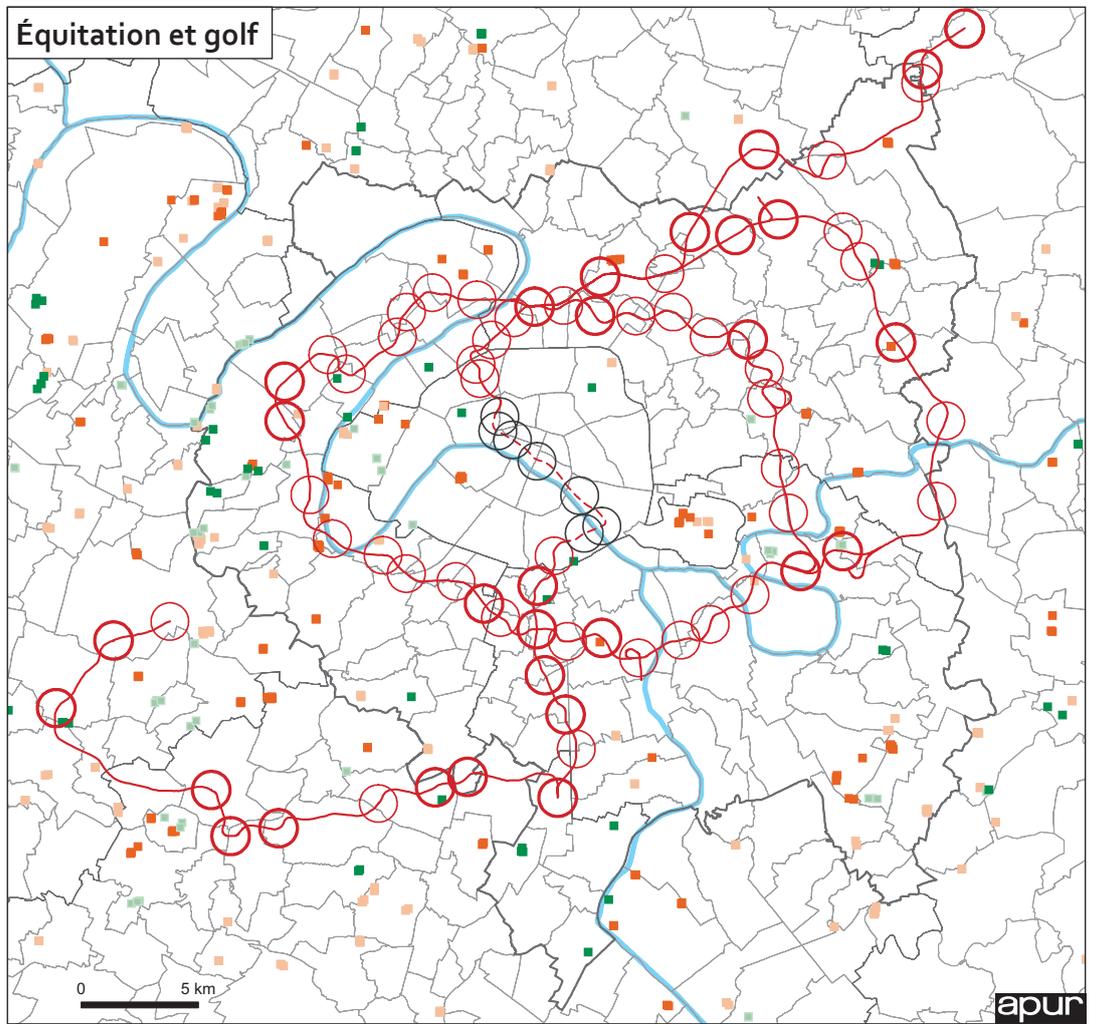
Source : Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques RES (Ministère chargé des Sports) au 01/01/2016

## Athlétisme



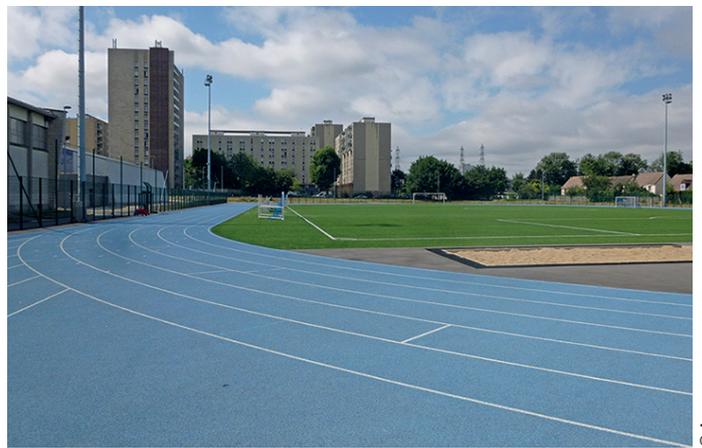
- athlétisme

Source : Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques RES (Ministère chargé des Sports) au 01/01/2016



© Apur

Les écuries de Condé, Saint-Maur-des-Fossés - Saint-Maur-Créteil (ligne 15 sud)



© Apur

Stade Alain Mimoun, Bondy - Bondy (ligne 15 est)



© Apur

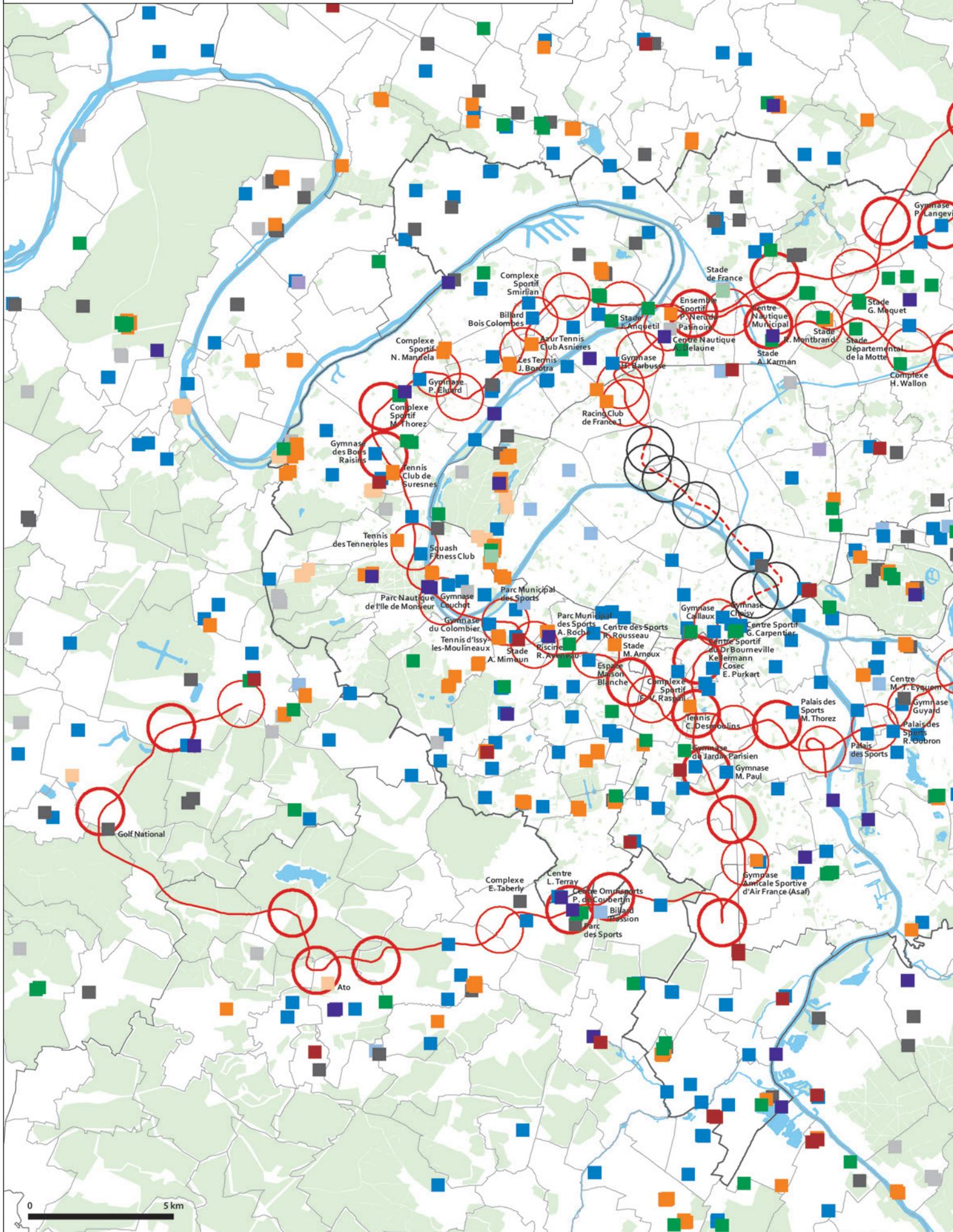
Terrain en accès libre, Guyancourt - Saint-Quentin Est (ligne 18)



© Apur

Stade Gaston Bussière, Sevran - Sevran-Livry (ligne 16)

# Les équipements sportifs accueillant des compétitions nationales ou internationales



## Un équipement sur 10 peut accueillir des compétitions nationales ou internationales

Dans la Métropole du Grand Paris près d'un équipement sportif public sur 10 est un équipement de grande taille qui est susceptible d'accueillir des compétitions nationales ou internationales, ce qui signifie notamment qu'il est structuré pour recevoir du public.

Près de 500 équipements métropolitains sont concernés. Une centaine se trouve dans le périmètre d'un quartier de gare du GPE. Tous ne sont pas aussi connus du grand public que le Stade de France et ses 80 000 places ou le Golf National de Saint-Quentin-en-Yvelines, il s'agit notamment de gymnases ou de salles multisports. Néanmoins 10 autres équipements proposent au moins 500 places assises en tribunes :

- l'U Arena à Nanterre dans les deux quartiers de gare La Défense et Nanterre La Folie (ligne 15 ouest) est une enceinte pouvant accueillir de 20 000 à 40 000 spectateurs pour des spectacles ou événements sportifs. Son ouverture est prévue en septembre 2017.
- la Halle Georges Carpentier (4 800 places) se trouve dans le quartier de Maison Blanche Paris XIII<sup>e</sup> sur le prolongement sud de la ligne 14. Chaque année une trentaine de compétitions nationales ou internationales s'y déroulent. Les disciplines les plus représentées y sont le basket-ball, le volley-ball, le handball, l'escrime, la gymnastique, le tennis de table, le badminton et toutes les formes d'arts martiaux. Un gymnase dédié au tennis de table et des bureaux pour accueillir le siège de la Fédération française font partie du centre sportif.
- dans le quartier de Massy Opéra sur la ligne 18 se trouvent le parc des sports de Massy (1 900 places) et le centre omnisports Pierre de Coubertin (1 200 places). La concentration de grands équipements sportifs publics dans ce quartier traduit la volonté de la ville de Massy de favoriser la pratique sportive par une politique affirmée de construction et de rénovation d'équipements sportifs.
- dans le quartier de Nanterre La Boule, le complexe sportif Maurice Thorez (1 800 places) accueille les matchs de l'équipe de la JSFN qui évolue en championnat de basket pro A. C'est aussi un équipement qui permet d'exercer toute une palette d'activités sportives puisqu'il abrite en plus du parquet, une piscine et des salles de sport.
- dans le quartier de Vert de Maisons se trouve le palais des sports Robert Oubron (1 700 places) où évolue l'équipe de handball de l'US Créteil qui est en 1<sup>re</sup> division du championnat de France.
- dans le quartier Bobigny Pablo Picasso, le complexe Henri Wallon (900 places) regroupe un stade de rugby, un terrain de football, une piste d'athlétisme et un gymnase.
- le stade André Karman à Mairie d'Aubervilliers (800 places).
- le centre sportif Paul Émile Victor dans le quartier d'Aulnay (500 places).

En héritage, la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 prévoit par ailleurs de construire un centre aquatique pérenne dans la plaine Saulnier comprenant le maintien de 2 bassins de 50 m et des tribunes de 2 500 places permettant de développer à la fois des activités pour le sport de haut niveau avec la fédération Nationale de Natation, des activités de loisirs et d'apprentissage de la natation. Ce centre aquatique sera desservi par les gares GPE de Saint-Denis Pleyel et Stade de France.

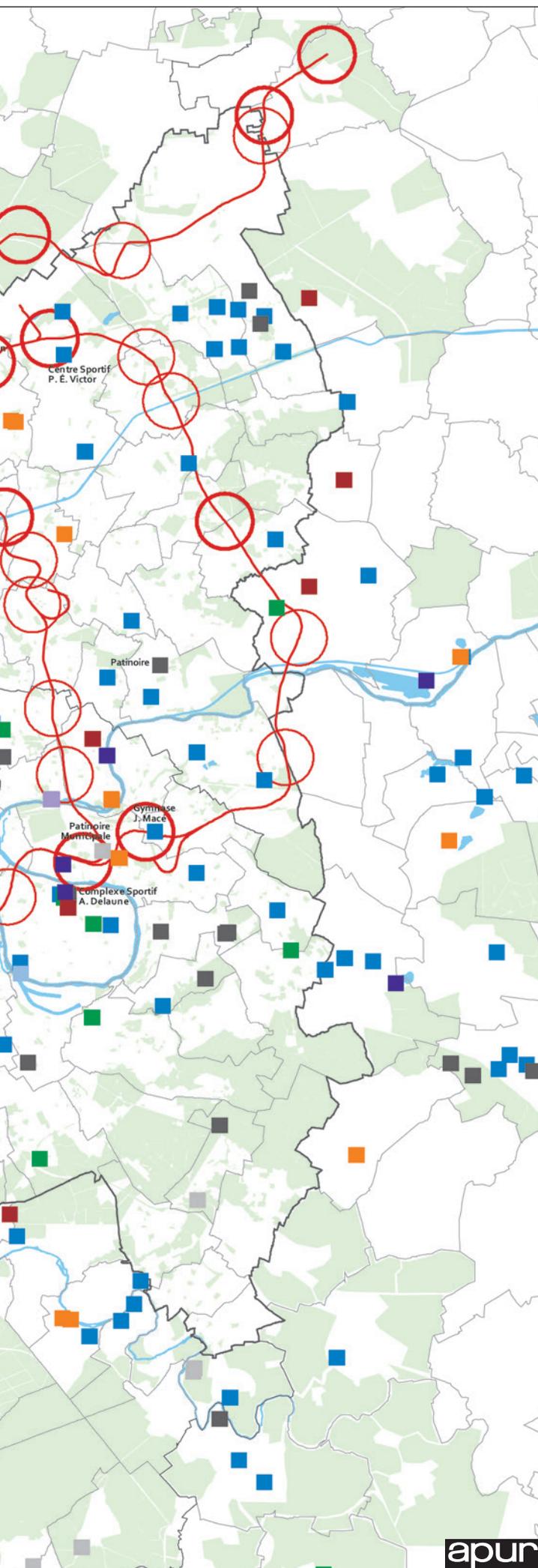
### Type d'activité

- bassin aquatique, activité nautique
- court de tennis
- terrain de grands jeux
- équipement extérieur et terrain en accès libre
- salle de pratique collective
- autre équipement sportif

○ Rayon de 800 m autour des gares du GPE

○ Nouvelles gares du GPE

○ Gares existantes de la ligne 14



public  
privé

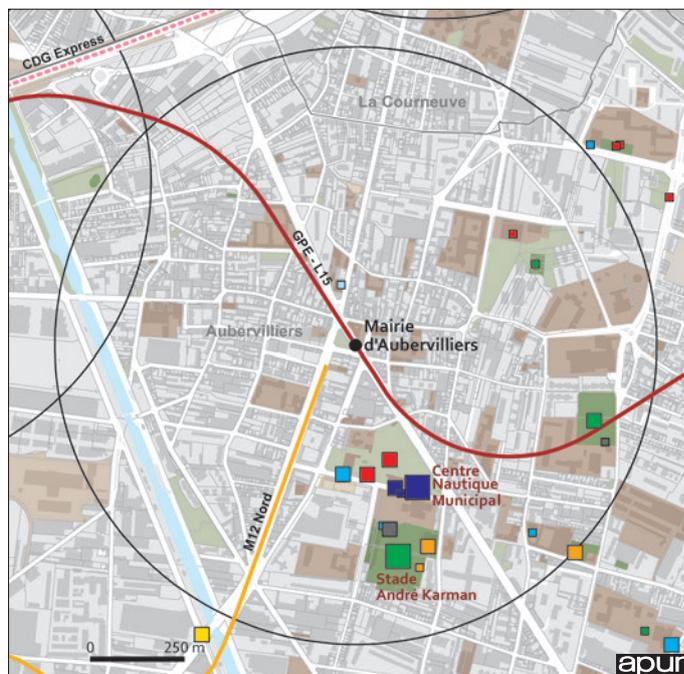
apur

Source : Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques RES (Ministère chargé des Sports) au 01/01/2016

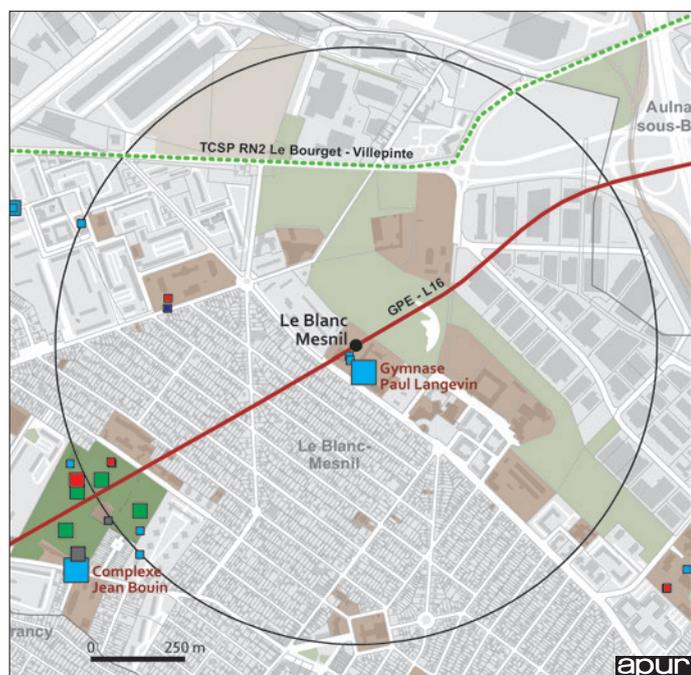
# Zoom sur des équipements accueillant des compétitions nationales



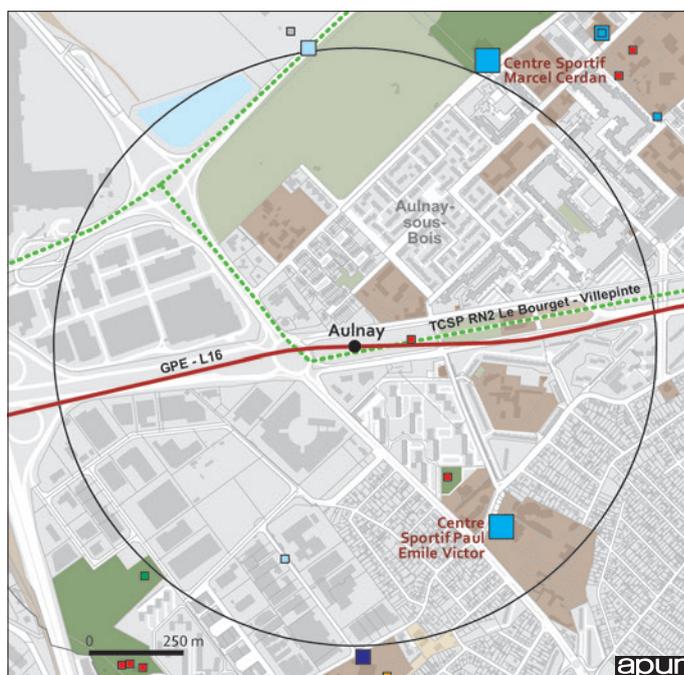
Saint-Denis Pleyel (lignes 14-15-16 et 17)



Mairie d'Aubervilliers (ligne 15 est)



Le Blanc-Mesnil (ligne 16)



Aulnay (ligne 16)

## Les équipements sportifs

### Type d'activités

- bassin aquatique, activité nautique
- court de tennis
- terrain de grands jeux
- équipement extérieur et terrain en accès libre
- salle de pratique collective
- autre équipement sportif

Public  
Privé

### Rayonnement

- national / international
- départemental / régional
- local

★ Projet de la candidature olympique Paris 2024

- équipement public
- Infrastructure ou cimetière

## Les transports en commun

— TC existant

### TC en projet

- GPE
- RER
- En cours
- À l'étude; En réflexion
- CDG

### Métro

- En cours
- À l'étude; En réflexion

### TCSP / Télépherique

- En cours
- À l'étude; En réflexion

Source: Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques RES (Ministère chargé des Sports) au 01/01/2016

Deux tiers des quartiers de gare sont d'ores et déjà desservis par un transport en commun lourd (métro, RER, train ou tramway). Dans les autres cas la gare sera nouvelle et les grands équipements situés autour bénéficieront d'une desserte sensiblement améliorée. C'est le cas des 8 zooms présentés ci-dessus.

**Dans le quartier de gare de Saint-Denis Pleyel** se trouvent le récent centre sportif Pablo Néruda qui comporte des terrains de tennis, un terrain de rugby et un boulodrome ainsi qu'en bordure du quartier la patinoire municipale de Saint-Ouen (300 places).

**Dans le quartier de gare de Mairie d'Aubervilliers** se trouvent le stade André Karman, où résident le club de football municipal d'Aubervilliers et ses nombreuses équipes junior et senior (800 places en tribunes) et le centre nautique municipal.

**Dans le quartier de gare du Blanc-Mesnil** se trouvent le gymnase Paul Langevin avec son dojo et ses salles d'arts martiaux et, en limite du quartier, une autre grande salle multisport le complexe Jean Bouin, qui

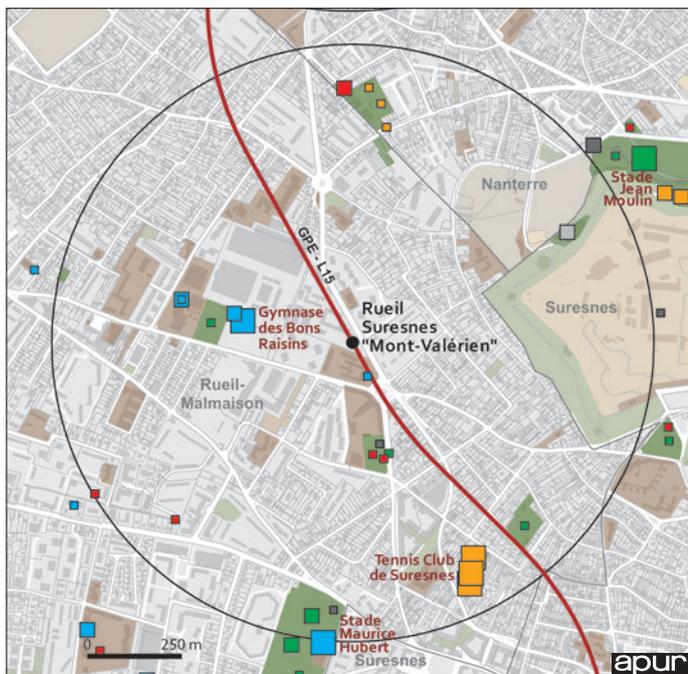
## ou internationales situés dans des quartiers où la gare sera nouvelle



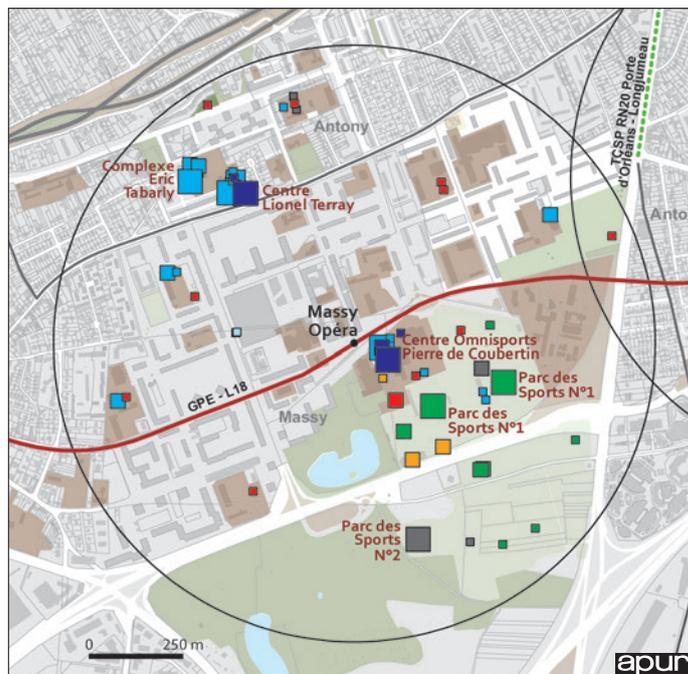
Champigny Centre (ligne 15 est et sud)



Kremlin-Bicêtre Hôpital (Ligne 14)



Rueil-Suresnes « Mont-Valérien » (ligne 15 ouest)



Massy Opéra (ligne 18)

regroupe près d'une dizaine d'installations permettant la pratique de nombreux sports (des terrains de football et basket, un gymnase, un stade d'athlétisme, un dojo, des salles de musculation et multisport, un mur d'escalade et un terrain de pétanque).

**Dans le quartier de gare d'Aulnay** se trouvent le centre sportif Paul Émile Victor et ses 500 places en tribunes et les salles de boxe du centre sportif Marcel Cerdan juste en bordure du quartier.

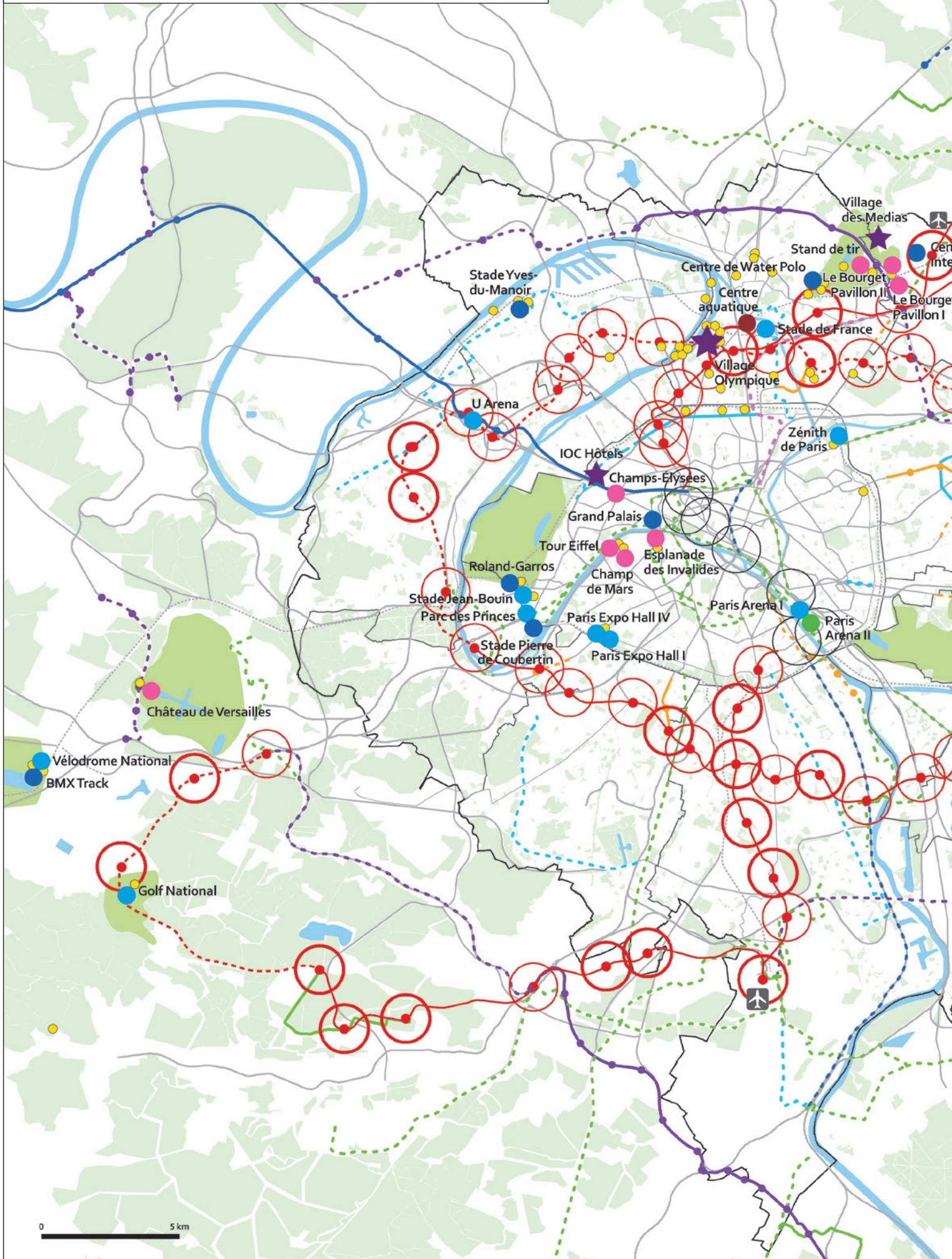
**Dans le quartier de gare de Champigny Centre** se trouvent le complexe sportif Auguste Delaune (350 places) mais aussi la patinoire municipale (450 places).

**Dans le quartier de gare de Rueil – Suresnes « Mont Valérien »** se trouve le tennis club de Suresnes et ses 5 courts de tennis en terre battue et le Gymnase de Bons Voisins de Rueil et ses installations pour la pratique du tir à l'arc. En bordure nord-est du quartier, au pied du Fort du Mont Valérien, se trouvent le stade Jean Moulin et ses 1 240 places en tribunes.

**Dans le quartier de gare du Kremlin-Bicêtre Hôpital** se trouve le complexe sportif François Vincent Raspail et ses 250 places en tribune ainsi que le gymnase Cosec Élisabeth Purkart et ses 150 places en tribune. En limite sud du quartier, se trouve aussi une autre salle multisport susceptible d'accueillir des compétitions de haut niveau: le gymnase des Olympiades à Villejuif.

**Le quartier de gare de la ligne 18 Massy Opéra** concentre plusieurs grands équipements sportifs: le parc des sports et ses 1 900 places en tribunes, le centre omnisports Pierre de Coubertin (1 200 places) dans lequel on trouve plusieurs bassins dont un bassin olympique, un dojo, des salles de boxe et de musculation, des terrains de handball, beach-volley ou badminton ainsi que des terrains extérieurs; mais aussi le centre sportif Lionel Terray (350 places en gradins, plusieurs bassins, un dojo, des salles de boxe, de musculation et de danse) et le complexe Éric Tabarly (250 places en tribunes, un dojo, salles d'arts martiaux et de danse) à Antony.

# Sites de la candidature olympique Paris 2024



# Un réseau de transport au cœur de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2024

Le projet de transport du Grand Paris Express accompagne la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2024. À l'horizon 2024, 44 gares sur 4 lignes nouvelles seront d'ores et déjà en service. Les sites de Paris 2024 sont directement concernés par ces nouvelles lignes et gares : le village olympique sera situé à proximité de la gare de Saint-Denis Pleyel (lignes 14, 16 et 17) et le centre de presse international sera installé au parc des expositions du Bourget, desservi par la ligne 17 et la gare du Bourget Aéroport.

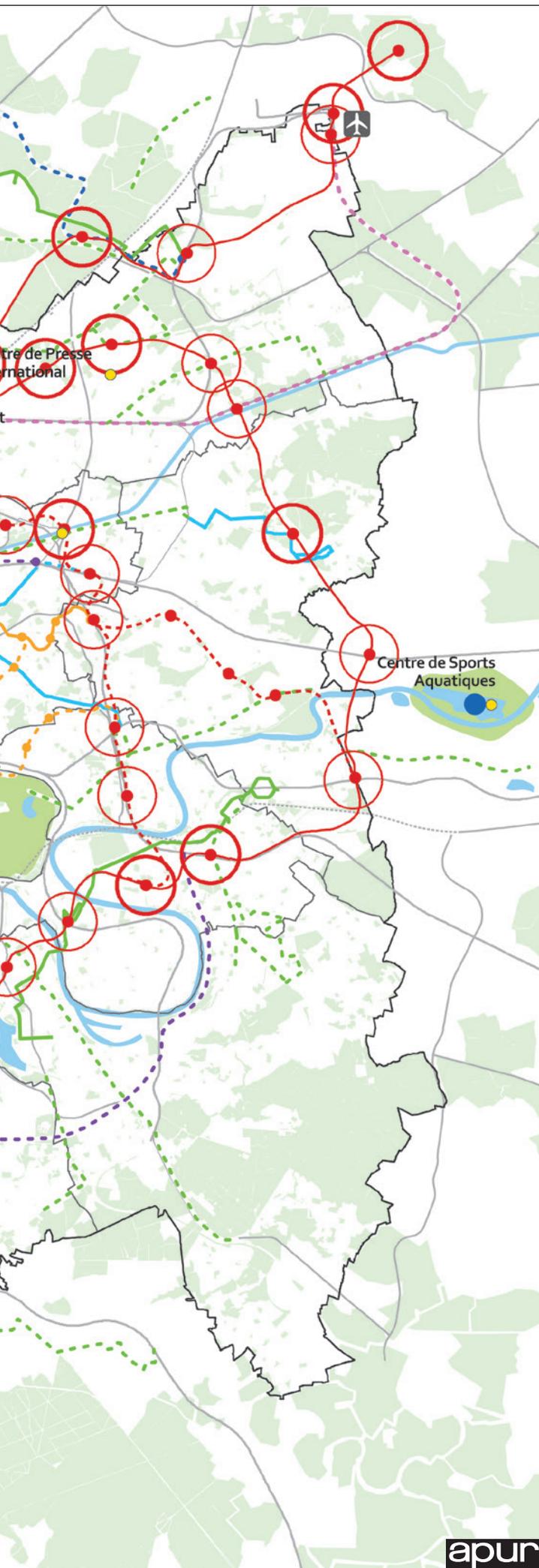
Le GPE permettra également de mieux connecter le territoire de Paris et de la Métropole aux aéroports internationaux de Paris-Orly (ligne 14 sud, mise en service fin 2023 - début 2024) et de Roissy-Charles de Gaulle (ligne 17, mise en service fin 2023 - début 2024), ainsi qu'à la gare TGV de Gare de Lyon. Par exemple, entre le village olympique et les deux aéroports, les gains de temps de trajets seront très nets comparé à la situation actuelle : 40 minutes depuis Orly en 2024 contre 51 aujourd'hui et 21 minutes depuis Roissy-Charles de Gaulle en 2024 contre 48 aujourd'hui.

Moins médiatiques que les sites des épreuves des Jeux olympiques, les sites d'entraînements seront néanmoins au cœur du quotidien des athlètes. Ils seront situés pour la plupart en Seine-Saint-Denis et à proximité du Village ou d'autres sites d'épreuves. L'axe Village olympique - Centre aquatique/ Stade de France - Village des Médias a été privilégié et correspond au tracé des lignes 16 et 17. La future piscine d'Aulnay-sous-Bois au sud du quartier de gare d'Aulnay (ligne 16) servira par exemple aux entraînements des nageurs et triathlètes. Les piscines en projet situées dans les quartiers de gare de Fort d'Aubervilliers et du Pont de Bondy (ligne 15 est) serviront aussi de site d'entraînements.

**Certains pôles de quartiers de gare accueilleront aussi des sites sportifs olympiques :**

**Saint-Denis Pleyel** (lignes 14, 16 et 17) et **Stade de France** (ligne 15 est, en service après les JO).

Ces deux quartiers se situeront à proximité de deux équipements phares des jeux olympiques : le Stade de France et le centre aquatique, et seront le centre névralgique du Paris olympique. Le Stade de France accueillera les épreuves d'athlétisme ainsi que les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux. Le Centre aquatique sera quant à lui le lieu des épreuves de natation, natation synchronisée et plongeon. Ces deux grands équipements seront reliés par une passerelle au-dessus de l'actuelle autoroute A1 et de l'avenue du Président Wilson, ne formant ainsi qu'un seul site. Le centre aquatique et l'entrée ouest du site seront situés à environ 900 mètres de la gare de Saint-Denis Pleyel, soit 10 minutes à pied environ.



## Transports en commun existants

— Transilien, RER, Métro, Tramway

## Transports en commun en projet

— Réseau du Grand Paris (horizon 2024)

— Réseau du Grand Paris (horizon 2030)

## RER

— En cours

— À l'étude, en réflexion

— CDG Express

## Métro

— En cours

— À l'étude, en réflexion

## TCSP

— En cours

— À l'étude, en réflexion

## Tramway

— En cours

— À l'étude, en réflexion

## Tangentielle

— En cours

— À l'étude, en réflexion

## Sites olympiques

● Existant

● Existant, travaux nécessaires

● Prévu

● Supplémentaire

● Temporaire

● Lieux d'entraînement

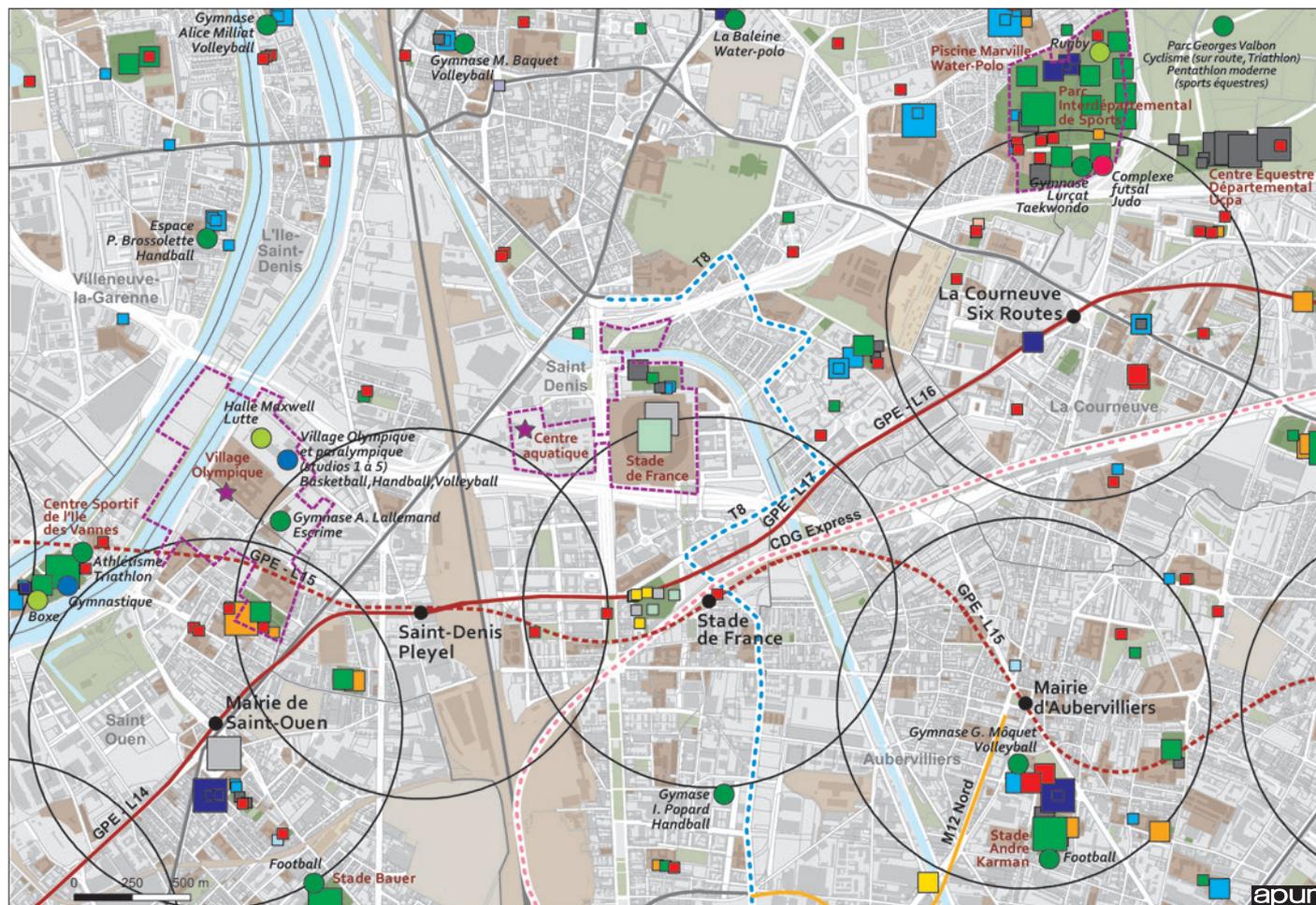
○ Rayon de 800 m autour des gares du GPE

○ Nouvelles gares du GPE

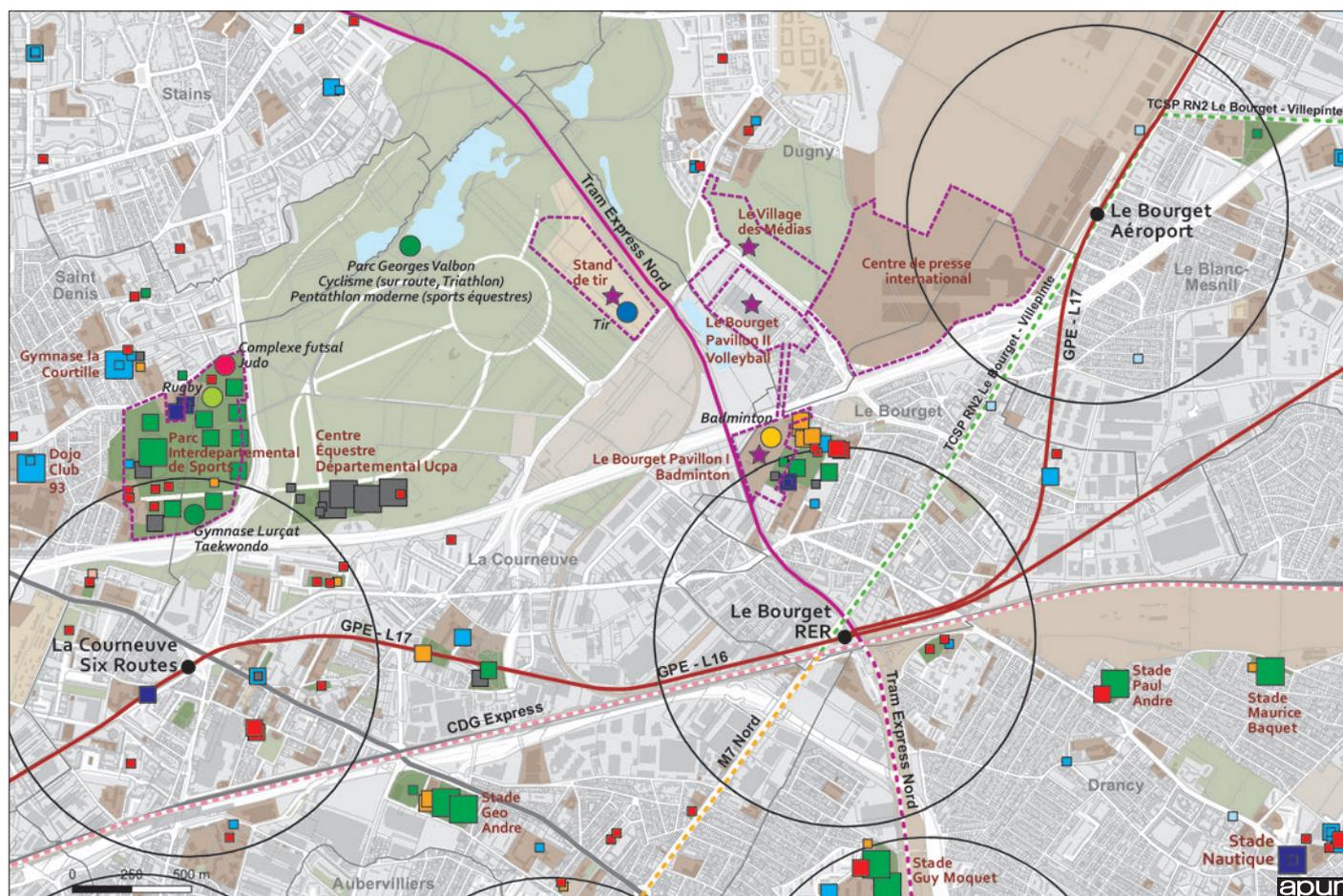
○ Gares existantes de la ligne 14

Source : Apur 2017, d'après le Plan Paris 2024

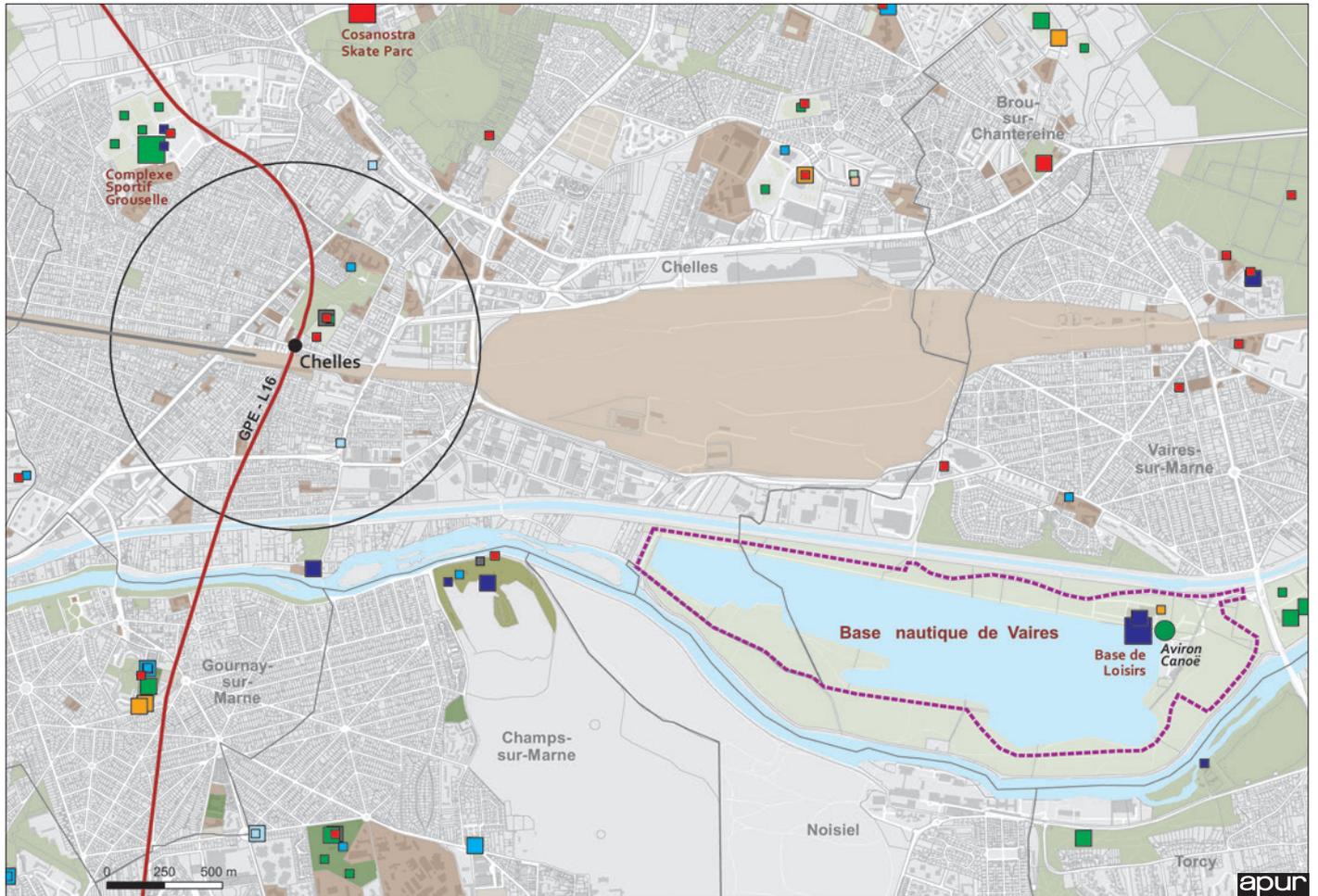
# Zoom sur des sites de la candidature olympique Paris 2024



Saint-Denis Pleyel, Stade de France et La Courneuve « Six routes » (lignes 16 et 17)



La Courneuve « Six Routes », Le Bourget RER et Le Bourget Aéroport (lignes 16 et 17)



Chelles (ligne 16)

### Les équipements sportifs

#### Site olympique

emprise

en projet

#### Site olympique d'entraînement

- existant
- existant, constructions permanentes nécessaires
- prévu
- supplémentaire
- temporaire

#### Type d'activités

- bassin aquatique, activité nautique
- court de tennis
- terrain de grands jeux
- équipement extérieur et terrain en accès libre
- salle de pratique collective
- autre équipement sportif

Public  
Privé

#### Rayonnement

- national / international
- départemental / régional
- local

### Les transports en commun

TC existant

#### TC en projet

GPE

RER

- En cours
- - - À l'étude; En réflexion
- - - CDG

#### Métro

- En cours
- - - À l'étude; En réflexion

#### TCSP / Télépherique

- En cours
- - - À l'étude; En réflexion

#### Tramway

- En cours
- - - À l'étude; En réflexion

#### Tangentielle

- En cours
- - - À l'étude; En réflexion

- équipement public
- Infrastructure ou cimetière

Sources : Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques RES (Ministère chargé des Sports) au 01/01/2016, Apur d'après le Plan Paris 2024

**Le pôle du Bourget**, avec les gares du Bourget RER (ligne 16 et 17) et du Bourget Aéroport (ligne 17) jouera un rôle majeur pendant les Jeux. Cette dernière gare desservira en effet le Centre de presse international et le village des Médias, le long de l'avenue du Maréchal de Haecloque. Le public se rendra sur le site de compétition de badminton (Pav. I) et de volley-ball (Pav. II) à pied depuis la gare du Bourget RER. Le Pavillon II sera connecté au Pavillon I par une passerelle au-dessus de l'autoroute A1. Il est prévu que les Jeux Olympiques de Paris 2024 laissent en héritage un pôle Espoirs paralympiques sur le site de badminton du Bourget. Enfin, à l'ouest du village des médias et dans le parc Georges Valbon auront lieu les épreuves de tir.

Le site de Marville, situé entre les pôles de Saint-Denis et du Bourget, en limite du quartier de gare de **La Courneuve « Six Routes »** (ligne 16), accueillera les épreuves de water-polo. Le site offrira aussi des installations d'entraînement pour le judo et le rugby. Dans le cadre de la candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024, il est prévu de réaménager les espaces publics pour organiser les cheminements à pied depuis la gare du GPE de La Courneuve « Six Routes » pour rejoindre le parc interdépartemental de Marville où auront lieu les épreuves de Waterpolo et depuis la gare du Bourget RER L16 et L17 pour rejoindre les sites de compétition de badminton et de volley-ball.

**La gare de Chelles** (ligne 16) constituera pour sa part une porte d'entrée vers la base nautique de Vaires-sur-Marne, située à 2 km de la future gare et où se tiendront les épreuves d'aviron, de canoë-kayak en ligne et de canoë-kayak en eau vive.



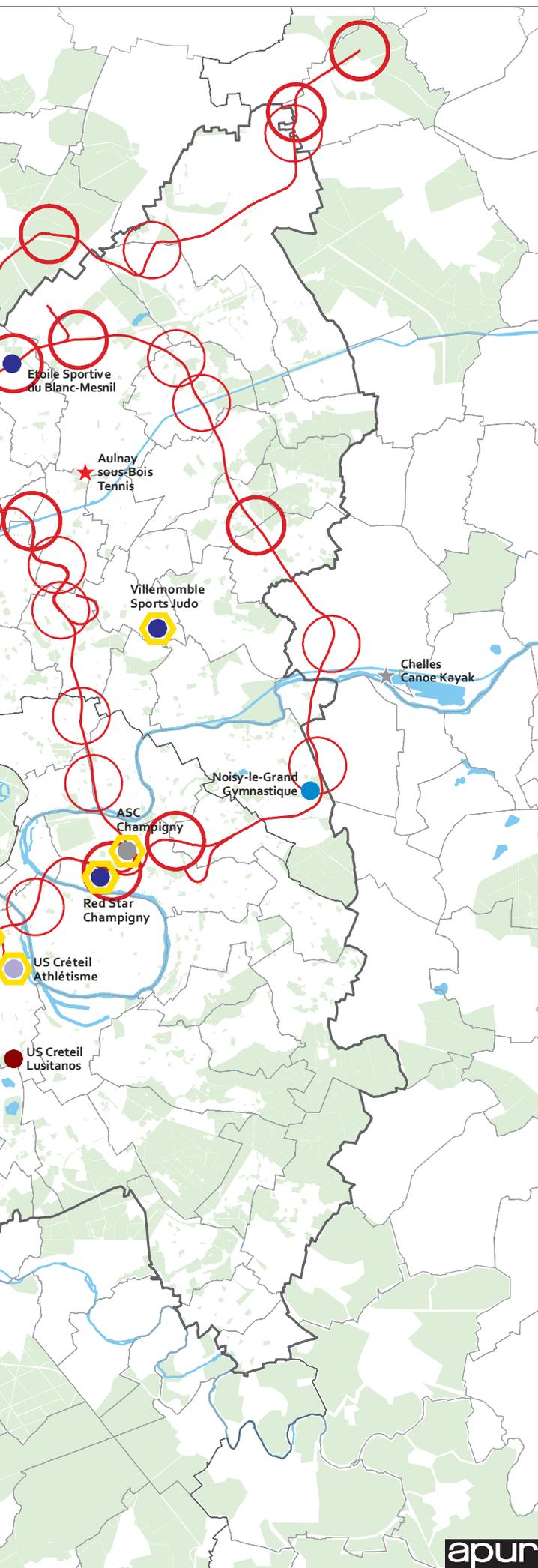
## Des grands clubs emblématiques de la métropole dans plusieurs quartiers de gare

La métropole du grand Paris compte de nombreux clubs de sport de haut niveau, professionnels ou amateurs, comptant dans l'élite de leur sport et participant aux compétitions nationales voire internationales. Ils peuvent à la fois constituer un marqueur identitaire d'un territoire plus ou moins vaste, parfois reconnu nationalement ou internationalement, à l'image par exemple du Paris Saint-Germain en football, ou jouer un rôle social dans la formation de jeunes sportifs, dans une optique de pratique amateur ou bien de perfectionnement et de haut niveau, comme le club de judo du Red Star Champigny ou les pôles de haut niveau. La carte ci-contre fait état de manière non exhaustive de la présence de clubs de sport performants et rayonnants dans leur discipline, pour la plupart olympiques. Outre les plus médiatiques d'entre eux, issus des sports collectifs (PSG, US Ivry, JSF Nanterre, ou Racing 92 par exemple), de nombreux petits clubs connaissent de grands succès et rayonnent au-delà de la métropole, jusqu'à remporter des médailles olympiques aux derniers Jeux olympiques de Rio en 2016.

Aussi, quelques clubs peuvent attirer un nombre conséquent de spectateurs lors de rencontres sportives, en provenance de toute la métropole, tandis que d'autres attireront des pratiquants dans des proportions moindres. Dans les deux cas, l'accessibilité aux lieux d'événements sportifs ou aux sites d'entraînement est primordiale et le GPE contribuera à la faciliter, d'autant que bon nombre d'entre eux sont situés en dehors de Paris.

À ce titre, le GPE desservira des sites de rencontres sportives importants, situés dans les quartiers de gare ou en marge de ceux-ci. En voici quelques exemples :

- Le JSF Nanterre (PRO A hommes - basket-ball) au Palais des Sports Maurice Thorez à Nanterre La Boule (ligne 15 ouest) ;
- L'US Créteil Handball (Division 1 hommes - Handball) au Palais des Sports Robert Oubron au Vert de Maisons (ligne 15 sud) ;
- L'AC Bobigny 93 (Elite femmes - rugby) au stade Henri Wallon à Bobigny Pablo Picasso (ligne 15 est) ;
- Le FLAM 91, club de judo, à Massy Opéra (ligne 18) ;
- Le Red Star Champigny, club de judo, à Champigny Centre (ligne 15 sud), où est licenciée Émilie Andéol, médaillée d'or aux JO de Rio en 2016 ;
- L'AS Champigny où est licenciée Haby Niaré, médaillée d'argent en taekwondo aux JO de Rio en 2016, dans le quartier de gare de Champigny Centre (ligne 15 sud) ;
- Le C.A.M. Montrouge (Division 1 hommes - hockey sur gazon), au nord du quartier de gare de Bagnex M4 (ligne 15 sud) ;
- Des pôles de haut niveau dans les quartiers de gare de Bois-Colombes (ligne 15 ouest) pour le trampoline, de Créteil l'Échat (ligne 15 sud) pour le squash, ou Maison Blanche - Paris XIII<sup>e</sup> (ligne 14) pour le tennis de table.



### Les grands clubs et les pôles de haut niveau

#### Type de sport

|                  |                                                                                               |
|------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| athlétisme       | centre multisports CDFAS, CREPS-IDF, INSEP                                                    |
| cyclisme         | autres sports aéronautique, canoé-kayak, escalade, lutte, tennis de table, trampoline, squash |
| escrime          | grand club "élite" dans les sports majeurs                                                    |
| gymnastique      | pôle de haut niveau                                                                           |
| judo             | club médaillé en 2016 aux Jeux Olympiques de Rio                                              |
| natation         | Rayon de 800 m autour des gares du GPE                                                        |
| hockey sur gazon | Nouvelles gares du GPE                                                                        |
| tennis           | Gares existantes de la ligne 14                                                               |
| basketball       |                                                                                               |
| foot             |                                                                                               |
| handball         |                                                                                               |
| rugby            |                                                                                               |
| volley-ball      |                                                                                               |
| boxe             |                                                                                               |

Source: IRDS, APUR - 2017



## Une grande diversité d'équipements sportifs dans les communes limitrophes de Paris

Compte tenu du très grand nombre d'équipements sportifs existant dans la Métropole du Grand Paris, représenter sur la même carte tous les équipements, à partir de leur adresse, est peu lisible et ne permet pas de comprendre la distribution de ces équipements sur le territoire. De même ce type de représentation ne permet pas de se rendre compte de la diversité de l'offre. Or habiter ou travailler à proximité de plusieurs équipements permettant d'exercer différentes pratiques sportives est plus intéressant que d'être à côté d'un équipement dédié à la pratique d'un seul sport. Mieux vaut se trouver à côté d'une piscine, d'un terrain de grands jeux et d'une salle multisport que d'un club de tennis même s'il regroupe une dizaine de courts.

**La carte ci-contre donne à voir les territoires de la métropole qui bénéficient d'une offre en équipements publics dédiés à la pratique sportive abondante et diversifiée et renseigne sur leur répartition spatiale.** Elle a été construite à partir de pixels de 1 mètre sur 1 mètre où sont géolocalisés tous les équipements sportifs publics en tenant compte de deux dimensions : leur nombre et leur diversité.

La carte fait apparaître 3 secteurs où l'offre en équipements sportifs publics est particulièrement abondante et diversifiée :

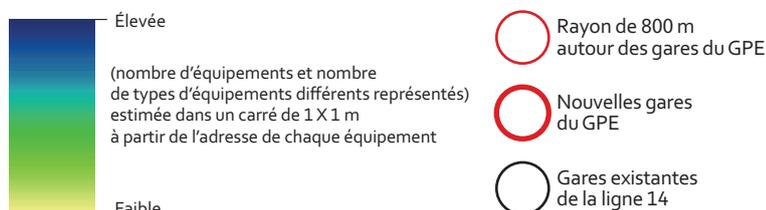
- **Le quartier de la gare de Châtillon-Montrouge et une bande de territoire située au sud de Paris dans les communes de Vanves à Montrouge en passant par Malakoff.** Dans ce secteur, plus de 130 équipements publics permettent d'exercer une large palette d'activités sportives. On y trouve plusieurs stades, gymnases, terrains de grands jeux et autres petits terrains extérieurs ainsi que la piscine municipale de Montrouge.
- **Le secteur situé entre les quartiers de Maison Blanche Paris XIIIe et du Kremlin-Bicêtre Hôpital, à cheval sur les trois communes de Paris, le Kremlin-Bicêtre et Ivry-sur-Seine.** Dans ce secteur, 160 équipements sont concentrés : la Halle Carpentier mais aussi les équipements de la ceinture verte, plusieurs stades et gymnases municipaux ainsi que les piscines municipales d'Ivry-sur-Seine et du Kremlin-Bicêtre.
- **Le secteur qui recouvre la majeure partie du 20e arrondissement de Paris et va jusqu'à Bagnolet et Le Pré Saint Gervais** dans lequel on trouve près de 130 équipements sportifs publics (une majorité de salles de pratiques collective, des stades, des terrains de grands jeux et des plus petits terrains extérieurs, des courts de tennis ainsi que la piscine Georges Rigal).

Viennent ensuite trois autres secteurs qui se caractérisent aussi par une offre dense et diversifiée en équipements sportifs :

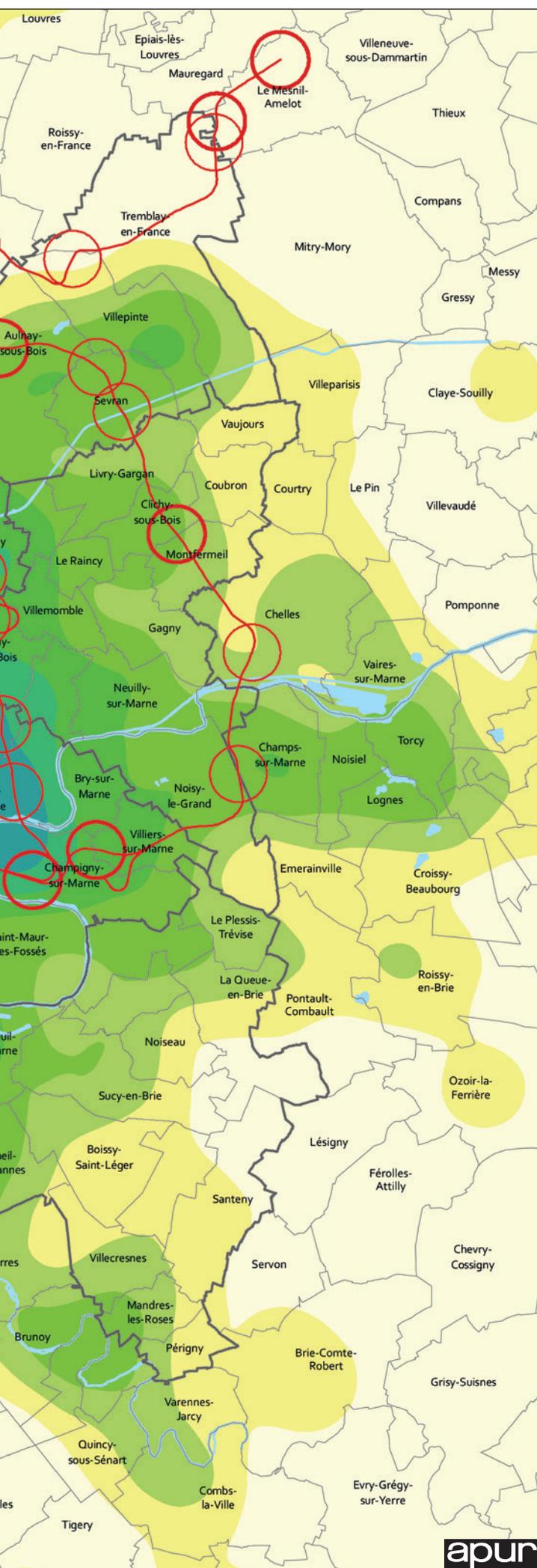
- à l'ouest les abords de la gare GPE de La Défense.
- au nord-ouest, le centre-ville de Clichy-le-Garenne à l'intersection des quartiers de gare de Porte de Clichy et Saint-Ouen RER C.
- au sud, un vaste secteur autour de Bagneux et Bourg-la-Reine.

De grands projets viendront compléter l'offre, soit en l'intensifiant (U Arena à Nanterre, Centre aquatique de la Plaine Saulnier) ou en renforçant des zones faiblement dotées (projet de Colisée à Tremblay-en-France). D'une manière générale la ceinture verte qui fait le lien entre la capitale et les communes limitrophes ressort comme étant bien dotée en équipements sportifs. Au-delà, l'offre décroît à mesure que l'on s'éloigne du cœur de l'agglomération pour atteindre des densités faibles d'équipements dans les territoires moins densément peuplés qui sont aujourd'hui en dehors de la Métropole du Grand Paris.

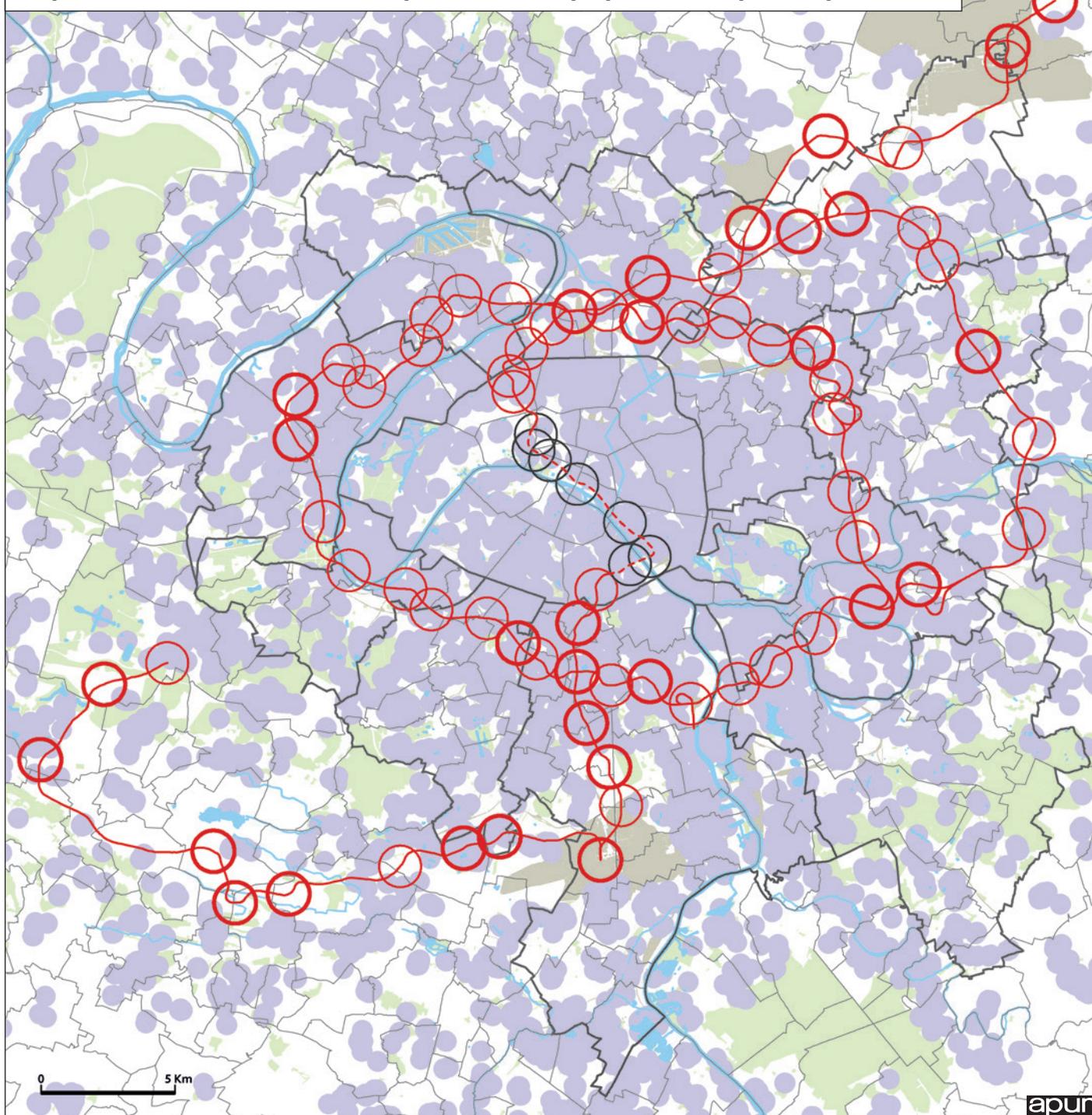
### Densité et diversité de l'offre des équipements sportifs



Source : Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques RES (Ministère chargé des Sports) au 01/01/2016



## Espaces à moins de 5 mn à pied d'un équipement sportif public...



### Près de 90 % de la population de la métropole réside à moins de 5 mn à pied d'un équipement sportif

La carte des secteurs qui se trouvent à moins de 5 minutes de marche à pied d'un équipement sportif public confirme que la Métropole du Grand Paris dans son ensemble bénéficie d'un maillage régulier en équipements sportifs publics. 86 % de la population dans la Métropole du Grand Paris (ce qui correspond à 70 % du territoire) réside à moins de 5 minutes à pied d'un équipement sportif public.

Dans la plupart des quartiers de gare du Grand Paris Express, comme dans l'ensemble de la Métropole, les équipements sont présents même si leur nombre n'est pas toujours suffisant du fait des densités de

#### Desserte par un équipement sportif public

- Rayon de 400 m autour d'un équipement sportif public
- Espace vert, cimetière
- Infrastructure de transports
- Rayon de 800 m autour des gares du GPE
- Nouvelles gares du GPE
- Gares existantes de la ligne 14

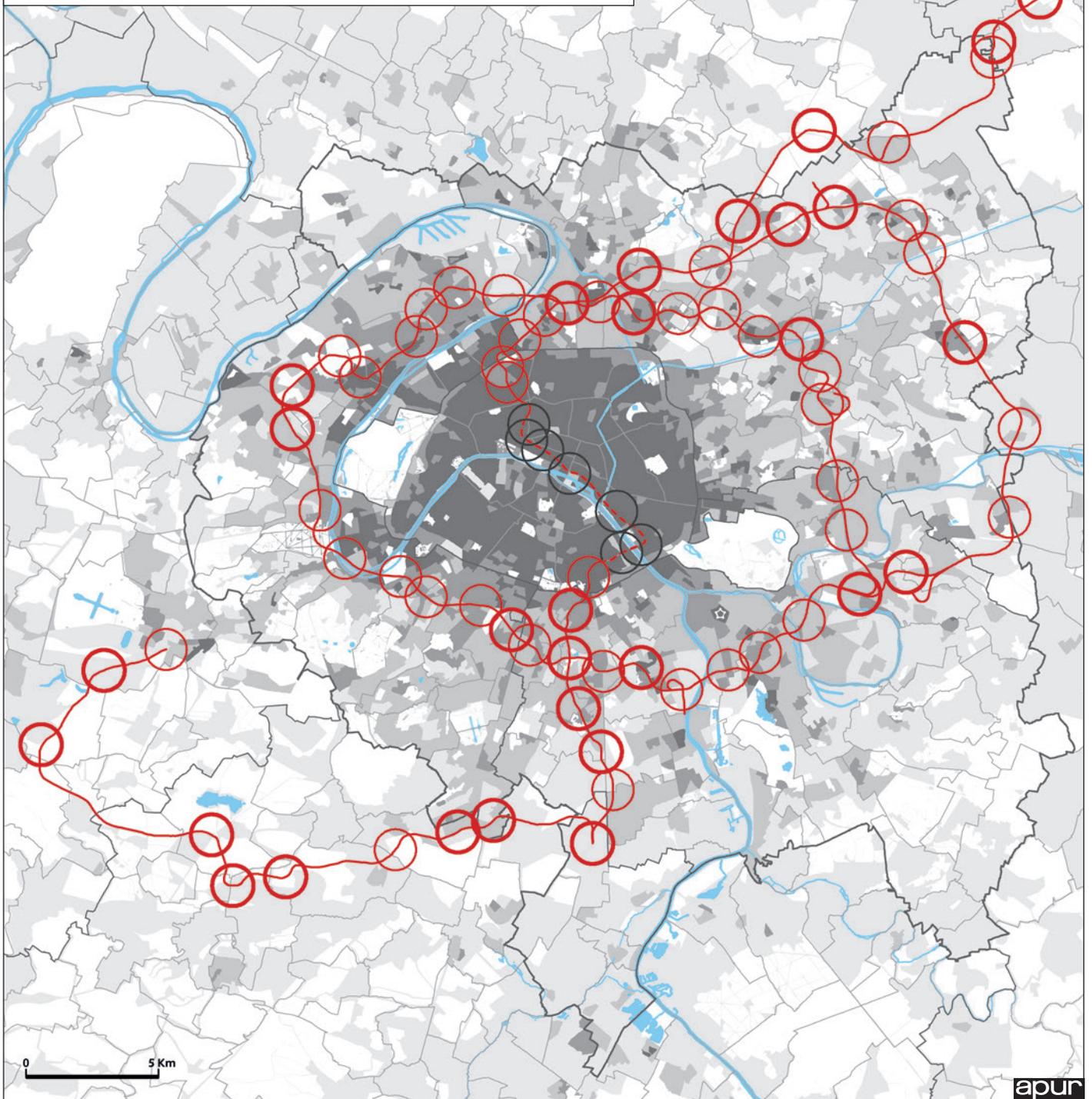
Sources : Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques RES (Ministère chargé des Sports) au 01/01/2016, fichier fiscal INSEE 2010

#### Nombre d'habitants + emplois salariés à l'hectare

- plus de 500
- de 250 à 500
- de 100 à 250
- moins de 100
- Rayon de 800 m autour des gares du GPE
- Nouvelles gares du GPE
- Gares existantes de la ligne 14

NB : les emprises des principaux espaces verts apparaissent en blanc.  
Sources : recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques RES (Ministère chargé des Sports) 01/01/2016, recensement de la Population (Insee) - 2012, CLAP, traitement Apur - 2009

## ... à comparer aux espaces les plus habités



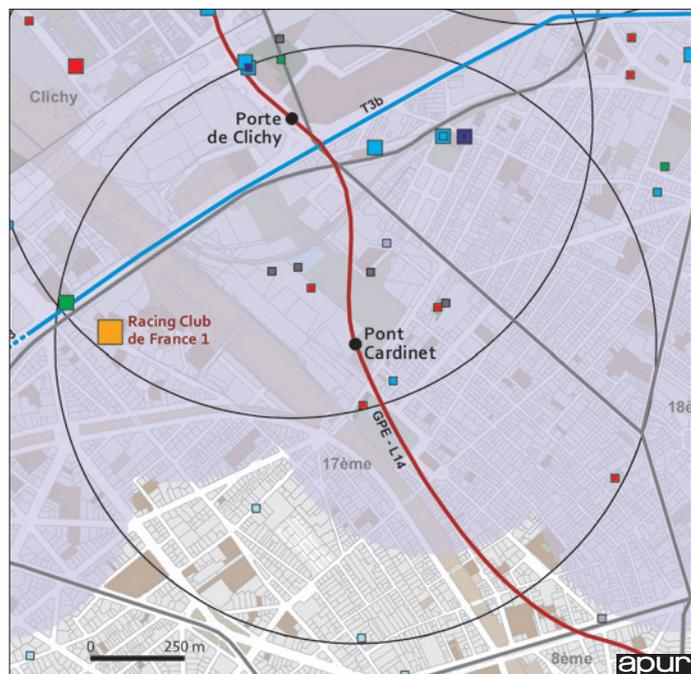
population et d'activités qui s'y trouvent. Cette situation est caractéristique des grandes métropoles mondiales qui sont le lieu de grandes tensions foncières. Le développement de salles de sport privées permet d'augmenter l'offre en équipements sportifs. D'autres actions de nature différente vont dans le même sens, telles que l'élargissement des horaires d'ouverture ou l'assouplissement des contraintes de fonctionnement liées à l'accueil de publics spécifiques.

À l'échelle de la Métropole, 30 % du territoire apparaît comme étant à plus de 5 minutes de marche à pied d'un équipement sportif public. Une part importante de ces secteurs sont des zones non habitées : espaces verts, emprises des infrastructures de transport ou vastes zones d'activités. Ainsi ces secteurs ne regroupent que 14 % de la population de la Métropole du Grand Paris.

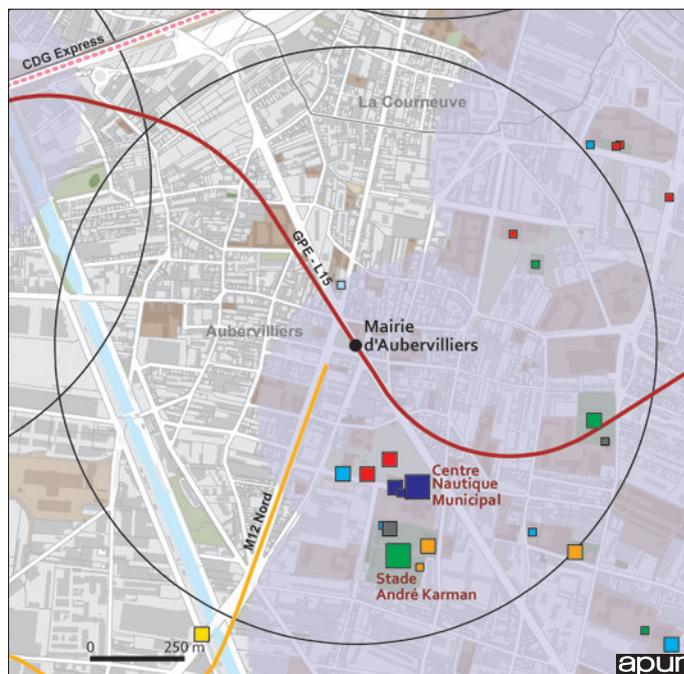
Confronter la carte des secteurs situés à plus de 5 minutes de

marche à pied et la carte des densités de population et d'emplois cumulés permet d'identifier les secteurs denses qui sont moins bien dotés en équipements sportifs publics que le reste de la Métropole. Il s'agit tout d'abord des arrondissements du centre et de l'ouest de Paris. D'autres zones, moins denses, apparaissent : au nord, aux limites de la MGP dans la commune d'Argenteuil ; à Aubervilliers au niveau de la moitié ouest du quartier de gare de Mairie d'Aubervilliers ainsi que le sud de la commune ; autour de la future gare du Bourget Aéroport entre les communes du Bourget et Drancy ; à l'est à Pont de Bondy au niveau du quartier de l'Abreuvoir ; dans une bande de territoire située entre les quartiers de gare de Bondy et Clichy-Montfermeil ; la partie de la commune de Noisy-le-Grand située entre les deux gares du RER A et enfin au sud de la Métropole aux abords du marché de Rungis et de l'aéroport d'Orly. Au total 7 quartiers de gare du GPE sont plus particulièrement concernés. Leur situation est présentée à l'aide de zooms à la page suivante.

## Zoom sur des quartiers de gare moins bien dotés en équipements sportifs publics



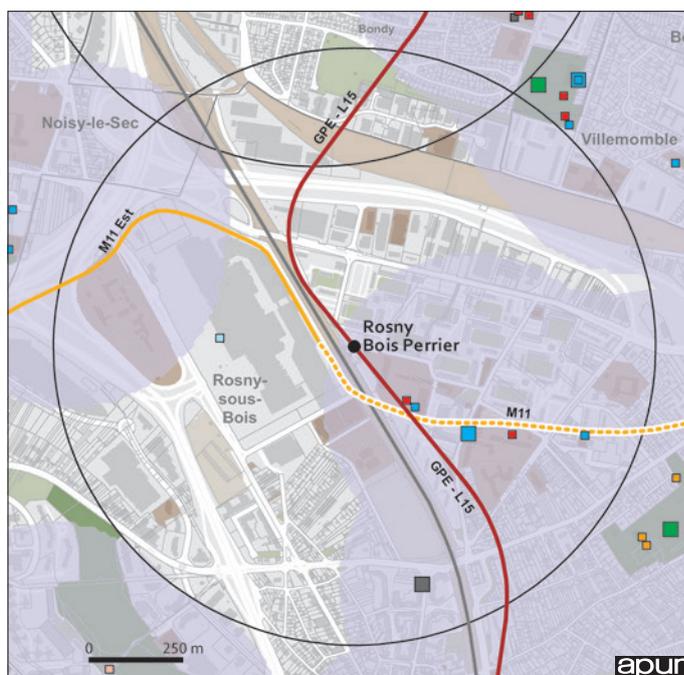
Pont Cardinet (ligne 14)



Mairie d'Aubervilliers (ligne 15 est)



Le Bourget Aéroport (ligne 17)



Rosny Bois-Perrier (ligne 15 est)

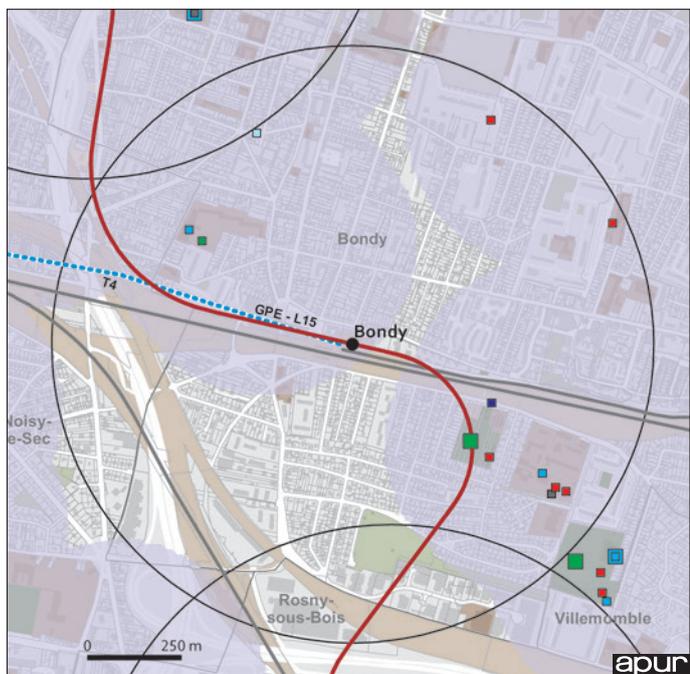
Dans 7 quartiers de gare GPE de vastes zones sont à plus de 5 minutes à pied d'un équipement public sportif. Cette situation mérite d'être soulignée même si dans ces quartiers (exception faite du Bourget Aéroport) on trouve tout de même plusieurs équipements publics, inégalement répartis. Ces quartiers seront à terme à une ou deux stations d'un quartier de gare où l'offre en équipements sportifs publics est plus riche et diversifiée. Sur les 7 zooms, comme sur la carte de la page précédente, le rayon de 400 mètres autour des équipements sportifs publics, représentant 5 minutes de marche à pied, apparaît en mauve.

**Pont Cardinet** se caractérise par des densités de population et d'emplois très élevées (300 habitants. à l'hectare + 130 emplois à l'ha). Le quart sud-ouest du quartier ne compte aucun équipement sportif public, l'offre se résumant à 2 ou 3 salles multisports privées. Toutefois dans le reste du quartier, on trouve plusieurs grands équi-

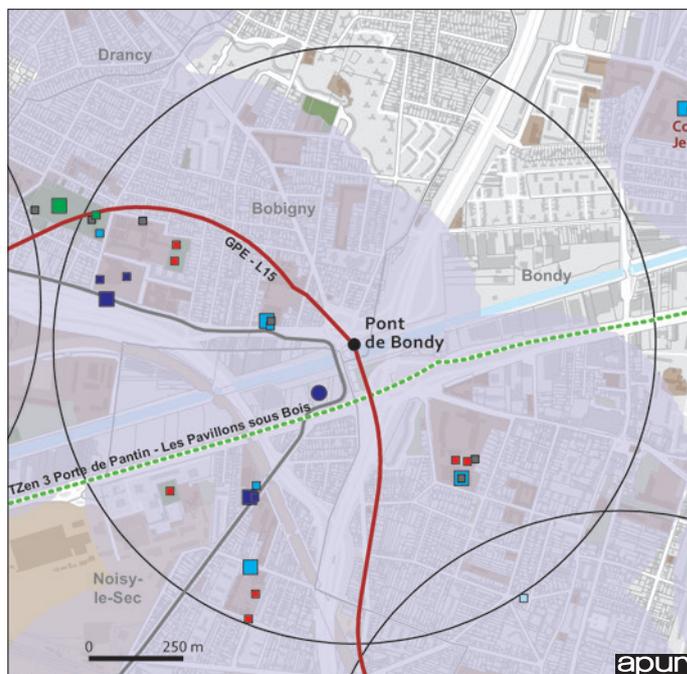
pements, comme le club de tennis ou la piscine municipale Bernard Lafay. De plus la ceinture verte de Paris, qui borde ce quartier de gare au nord, comprend de nombreux équipements sportifs.

**Mairie d'Aubervilliers** est aussi densément occupé (109 habitants. à l'ha auxquels + 48 emplois à l'ha). Les équipements sportifs publics y sont assez nombreux mais tous concentrés dans la moitié est du quartier, autour du centre nautique municipal et du stade André Karman. Cette répartition spatiale déséquilibrée sera atténuée lors de la mise en service du GPE puisque les quartiers situés plus loin sur la ligne 15 est, comme Fort d'Aubervilliers, Drancy Bobigny et Bobigny P.Picasso, sont bien dotés en équipements sportifs publics.

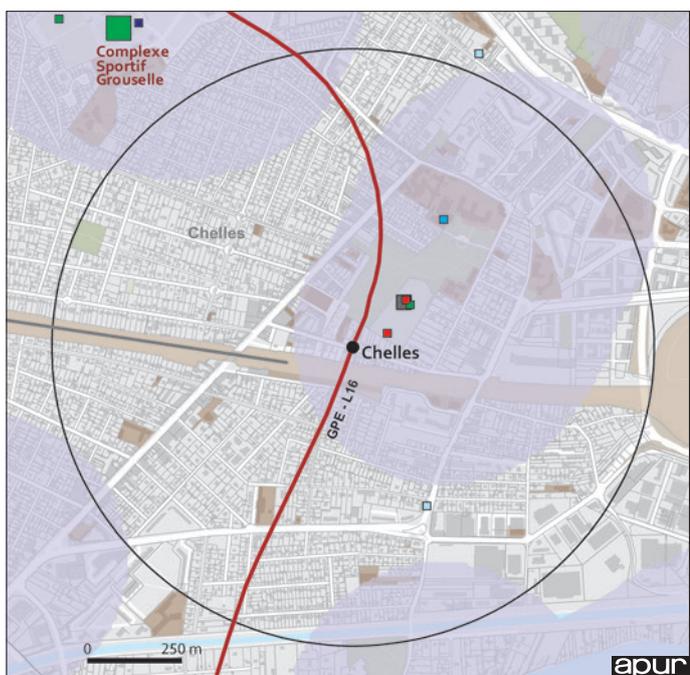
**Le Bourget Aéroport**, occupé pour moitié par l'emprise de l'aéroport et du Musée de l'Air et de l'Espace et par une partie du parc des



Bondy (ligne 15 est)



Pont de Bondy (ligne 15 est)



Chelles (ligne 16)

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Les équipements sportifs</b></p> <p><b>Type d'activités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #4a7ebb; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> bassin aquatique, activité nautique</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #ffcc00; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> court de tennis</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #4caf50; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> terrain de grands jeux</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #f44336; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> équipement extérieur et terrain en accès libre</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #2196f3; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> salle de pratique collective</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #9e9e9e; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> autre équipement sportif</li> </ul> <p><b>Rayonnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> national / international</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; border: 1px dashed black; margin-right: 5px;"></span> départemental / régional</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; border: 1px dotted black; margin-right: 5px;"></span> local</li> </ul> <p><b>Public</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #4a7ebb; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> piscine en projet</li> </ul> <p><b>Rayonnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #e1bee7; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> secteur situé à moins de 400 m autour d'un équipement sportif public</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #f5f5dc; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> équipement public</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #d7ccc8; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> infrastructure ou cimetière</li> </ul> | <p><b>Les transports en commun</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> TC existant</li> </ul> <p><b>TC en projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 2px solid red; margin-right: 5px;"></span> GPE</li> </ul> <p><b>RER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 2px solid blue; margin-right: 5px;"></span> En cours</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 2px dashed blue; margin-right: 5px;"></span> À l'étude; En réflexion</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 2px dashed red; margin-right: 5px;"></span> CDG</li> </ul> <p><b>Métro</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 2px solid yellow; margin-right: 5px;"></span> En cours</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 2px dashed yellow; margin-right: 5px;"></span> À l'étude; En réflexion</li> </ul> <p><b>TCSP / Télépherique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 2px solid green; margin-right: 5px;"></span> En cours</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 2px dashed green; margin-right: 5px;"></span> À l'étude; En réflexion</li> </ul> <p><b>Tramway</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 2px solid blue; margin-right: 5px;"></span> En cours</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 2px dashed blue; margin-right: 5px;"></span> À l'étude; En réflexion</li> </ul> <p><b>Tangentielle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 2px solid magenta; margin-right: 5px;"></span> En cours</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 2px dashed magenta; margin-right: 5px;"></span> À l'étude; En réflexion</li> </ul> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Sources : Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques RES (Ministère chargé des Sports) au 01/01/2016

expositions Paris Le Bourget, ne compte que quelques équipements sportifs privés, contrairement aux quartiers voisins du Bourget RER ou de La Courneuve « Six Routes ».

Une large part du **quartier de gare de Rosny Bois-Perrier** ne compte pas d'équipements sportifs publics, c'est notamment lié à la présence de centres commerciaux (Rosny 2 et Domus), de zones d'activités ou bien encore des autoroutes et des voies ferrées. Le GPE permettra aux habitants des grands ensembles des Marnaudes et de Bois-Perrier notamment de gagner rapidement les équipements situés autour des gares de la même ligne comme Val de Fontenay.

**Dans le quartier de Bondy** l'offre en équipements sportifs publics est concentrée au sud-est de la future gare autour de la piscine Tournesol ou du stade Léo Lagrange. Les habitants des zones résiden-

tielles situées plus à l'ouest, au bord des voies du RER E, ne sont pas aussi bien dotés et pourront utiliser le GPE pour se rendre dans les équipements sportifs publics voisins.

**Dans le quartier de gare GPE de Pont de Bondy**, l'offre d'équipements sportifs publics n'est pas répartie de manière homogène et le quartier de l'Abreuvoir au nord est apparaît sous-doté. À noter que la construction d'une piscine est prévue à proximité de la future gare et du canal, en lien avec la candidature olympique Paris 2024.

Une part importante du **quartier de Chelles** se trouve à plus de 5 minutes à pied d'un équipement sportif public. Aux abords des gares voisines de la ligne 16, Noisy - Champs ou Clichy-Montfermeil l'offre est plus riche.



© Apur

Piscine de Nogent, Nogent-sur-Marne - Nogent-Le Perreux (ligne 15 est)



© Apur

Tennis, stade Louis Frébaut, Arcueil - Villejuif IGR (lignes 14 et 15 sud)



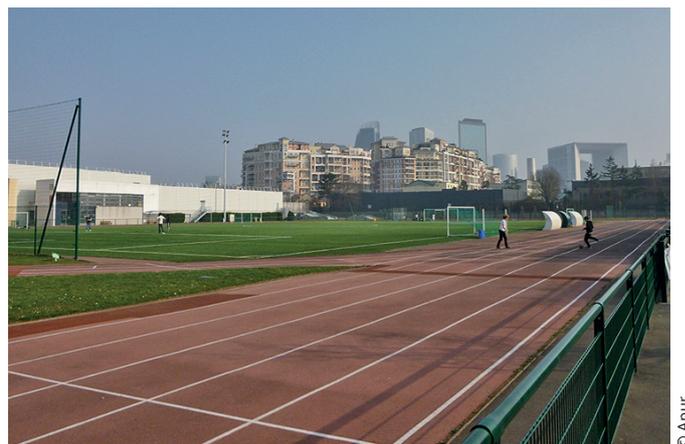
© Apur

Stade Honoré de Balzac, Vitry-sur-Seine - Les Ardoines (ligne 15 sud)



© Apur

Stade Henri Barbusse, Clichy-sous-Bois - Clichy-Montfermeil (ligne 16)



© Apur

Stade Marcel-Payen, La Garenne-Colombes - Nanterre La Folie (ligne 15 ouest)

© Apur



Stade André Karman, Aubervilliers - Mairie d'Aubervilliers (ligne 15 est)



Salle de boxe Jean Mermoz, Rosny-sous-Bois - Rosny Bois-Perrier (ligne 15 est)

© Apur

© Apur



Poney-club du parc Georges Valbon, La Courneuve  
La Courneuve « Six Routes » (lignes 16 et 17)



Skate-parc, Guyancourt - Saint-Quentin Est (ligne 18)

© Apur

© Apur



Boulodrome, cité des sports, stade Gaston Bussière, Sevrans - Sevrans-Livry (ligne 16)



Plaine de jeux des « Maisons Rouges », Bry-sur-Marne - Bry-Villiers-Champigny (ligne 15 sud)

© Apur

© Apur



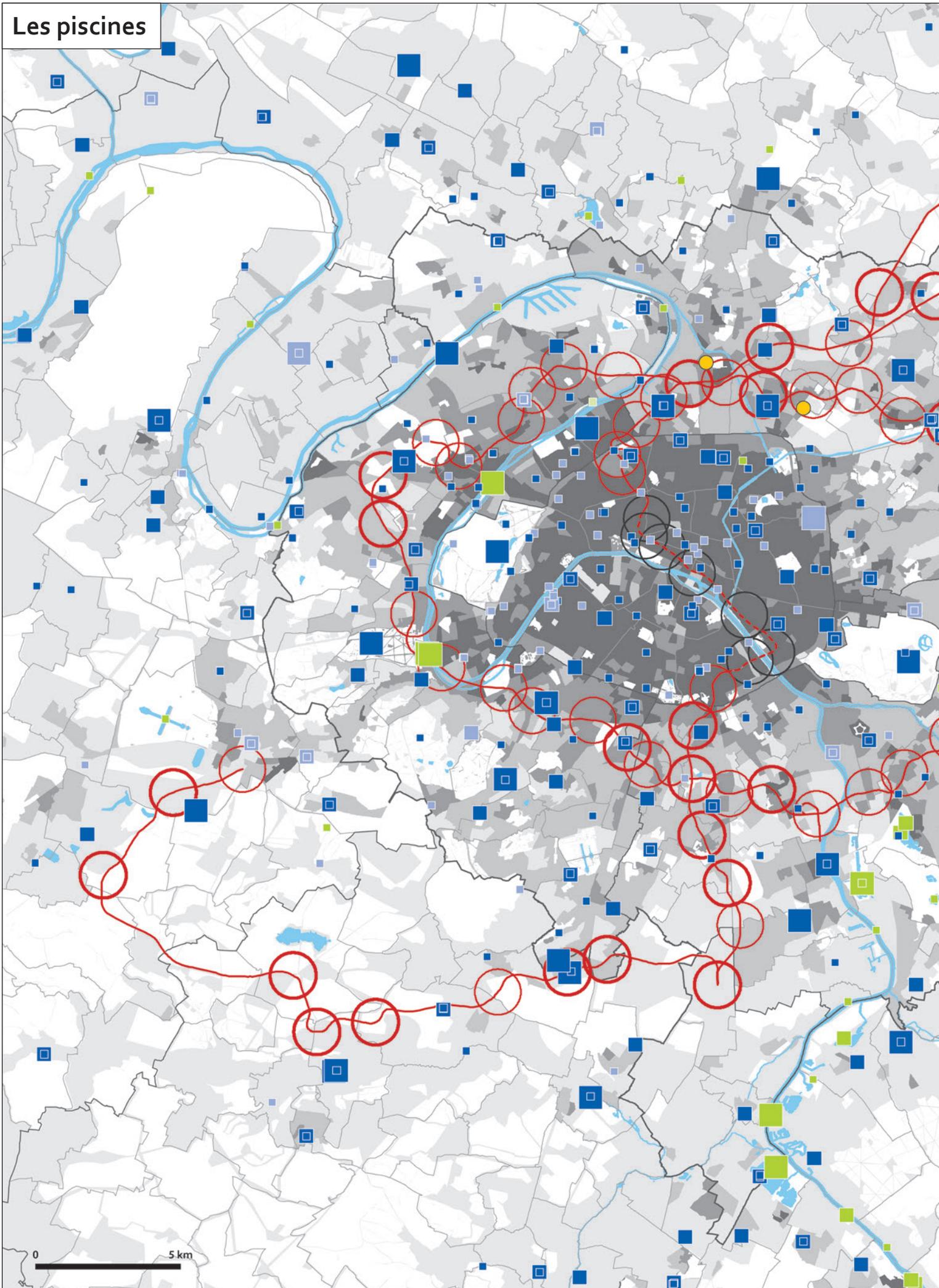
Parc des sports interdépartemental de Paris Seine-Saint-Denis, La Courneuve - La Courneuve « Six Routes » (lignes 16 et 17)



Terrain extérieur, Montfermeil - Clichy-Montfermeil (ligne 16)

© Apur

# Les piscines



## Des piscines dans plus du tiers des quartiers de gares

Les piscines ne sont pas des équipements sportifs comme les autres. Elles ont un usage récréatif et sportif mais servent aussi à l'apprentissage de la nage, ce qui en fait **un sujet particulier des politiques publiques locales**.

« La Seine-Saint-Denis se jette à l'eau » est le plan lancé par le département en février 2015 pour la construction et rénovation des piscines. Il va de pair avec le « Plan Savoir nager » pour coordonner l'apprentissage de la natation car, en Seine-Saint-Denis, un élève sur deux arrive au collège sans savoir nager. Paris a également lancé un plan « Nager à Paris » avec pour objectif d'engager l'amélioration et la modernisation du parc des piscines parisiennes tout en créant de nouvelles piscines, de les ouvrir davantage pour répondre à la demande et enfin, d'améliorer la qualité du service public.

Ce plan est né du double constat d'un sous-équipement de la capitale, qui compte seulement 39 piscines municipales et 9 bassins écoles, construits pour la plupart il y a au moins 50 ans, et d'une fréquentation des piscines en forte progression. La piscine est devenue l'un des équipements publics les plus fréquentés dans la capitale : 7 millions d'entrées annuelles en 2015 (dont près de 70 000 usagers très réguliers) et une moyenne annuelle de 190 000 usagers par piscine alors que celles-ci ont été conçues pour en accueillir 120 000.

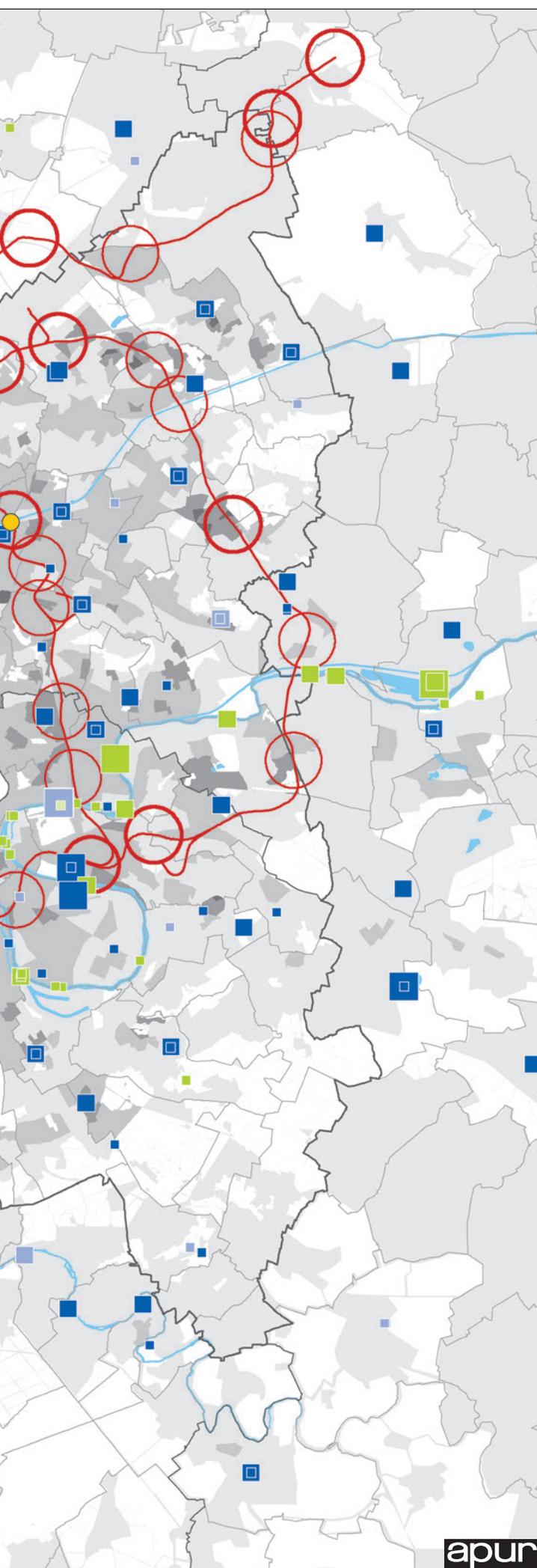
L'importance de l'investissement et de la gestion d'un tel équipement sportif incite au regroupement et au partenariat intercommunal, ce qui renforce la nécessité d'assurer une bonne desserte de l'équipement, non seulement au niveau local, mais également de plus loin. Le GPE peut alors jouer un rôle non négligeable.

**Les quartiers du GPE accueillent donc 23 piscines** (comprenant un ou plusieurs bassins, ludique ou sportif, ou bien une fosse à plongeurs) :

- 5 sur la ligne 14,
- 6 sur la ligne 15 est,
- 2 sur la ligne 15 ouest,
- 5 sur la ligne 15 sud,
- 4 sur la ligne 16,
- 2 sur la ligne 17,
- 2 sur la ligne 18.

**Le GPE pourrait aussi permettre aux habitants de communes non dotées en piscine d'en faciliter l'accès**, en particulier celles appartenant à un quartier de gare. Elles sont au nombre de 22, parmi lesquelles se trouvent Montfermeil, Bry-sur-Marne, Joinville-le-Pont, Arcueil, Rungis et Paray-Vieille-Poste. S'ajoutent à celles-ci, les communes de Gif-sur-Yvette, Saclay, Saint-Aubin, Wissous, Magny-les-Hameaux et Voisins-le-Bretonneux pour la ligne 18.

La candidature aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 prévoit la création de 3 nouvelles piscines qui pourrait venir compléter l'offre dans la Métropole du Grand Paris. Il s'agit du centre aquatique de centre aquatique de la plaine Saulnier comprenant le maintien de 2 bassins de 50 m et des tribunes de 2 500 places permettant de développer à la fois des activités pour le sport de haut niveau avec la fédération Nationale de Natation, des activités de loisirs et d'apprentissage de la natation. Ce centre aquatique sera desservi par les gares GPE de Saint-Denis Pleyel et Stade de France. Les deux autres piscines sont prévues dans les quartiers de gare GPE de Fort d'Aubervilliers et Pont de Bondy.



### Type d'activité

- activité nautique
- bassin sportif ou ludique

Public  
privé

### Rayonnement

- national, international
- départemental, régional
- local

● Projet de piscine

### Nombre d'habitants + emplois salariés à l'hectare

- plus de 500
- de 100 à 250
- de 250 à 500
- moins de 100

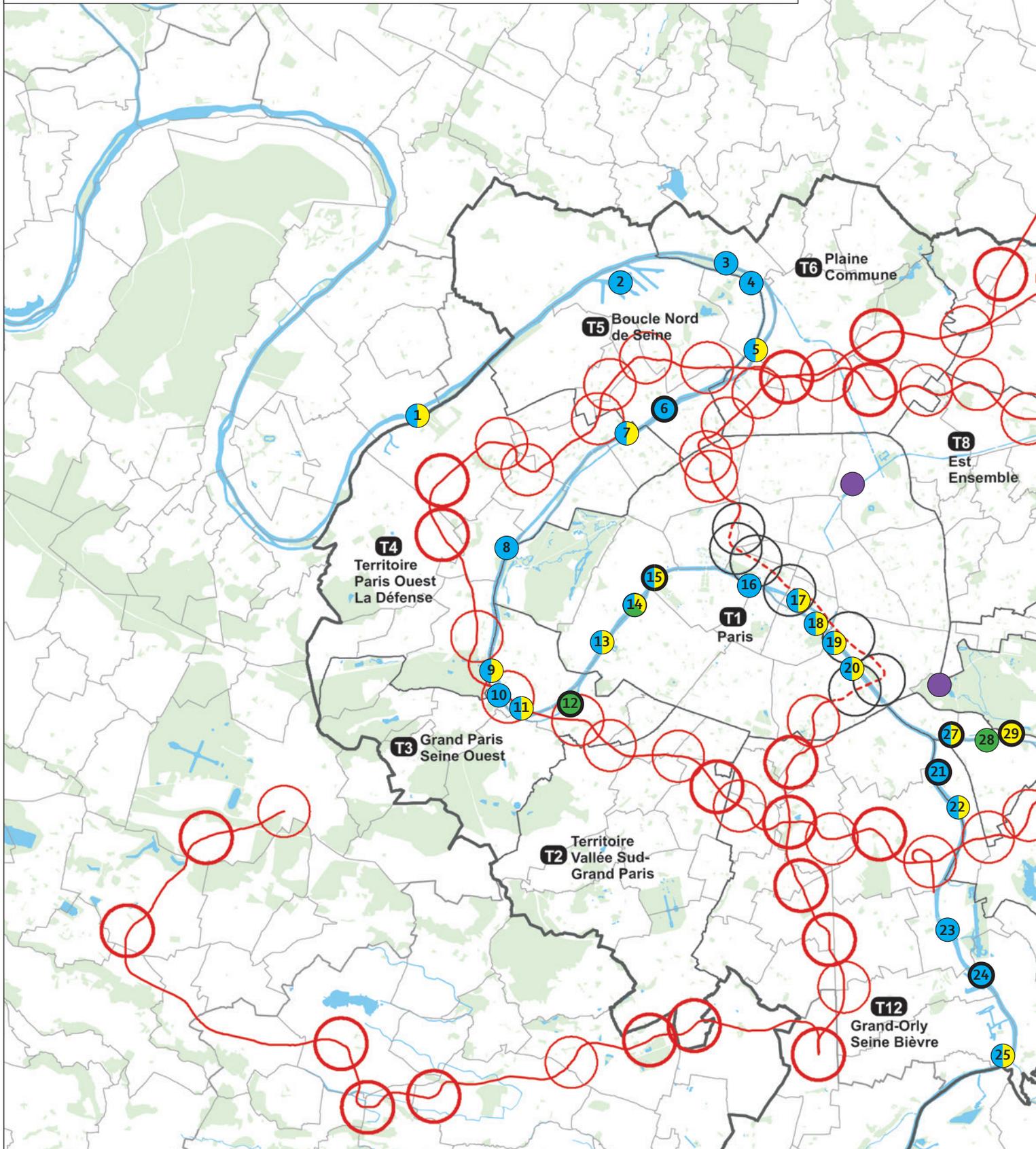
NB : les emprises des principaux espaces verts apparaissent en blanc.

Rayon de 800 m autour des gares du GPE

Nouvelles gares du GPE

Gares existantes de la ligne 14

# Sites potentiels de baignade repérés dans la Seine et la Marne



**Baignade en eau vive**

- en bord de quai
- en cours d'eau
- sur le quai

**Baignade en milieu artificiel**

- en canal ou lac
- ancien site de baignade
- nouveau site de baignade

Rayon de 800 m autour des gares du GPE  
 Nouvelles gares du GPE  
 Gares existantes de la ligne 14

0 2 4 km  
Sources : Apur 2016

## Plusieurs quartiers de gares concernés par des sites potentiels de baignade en Seine et en Marne

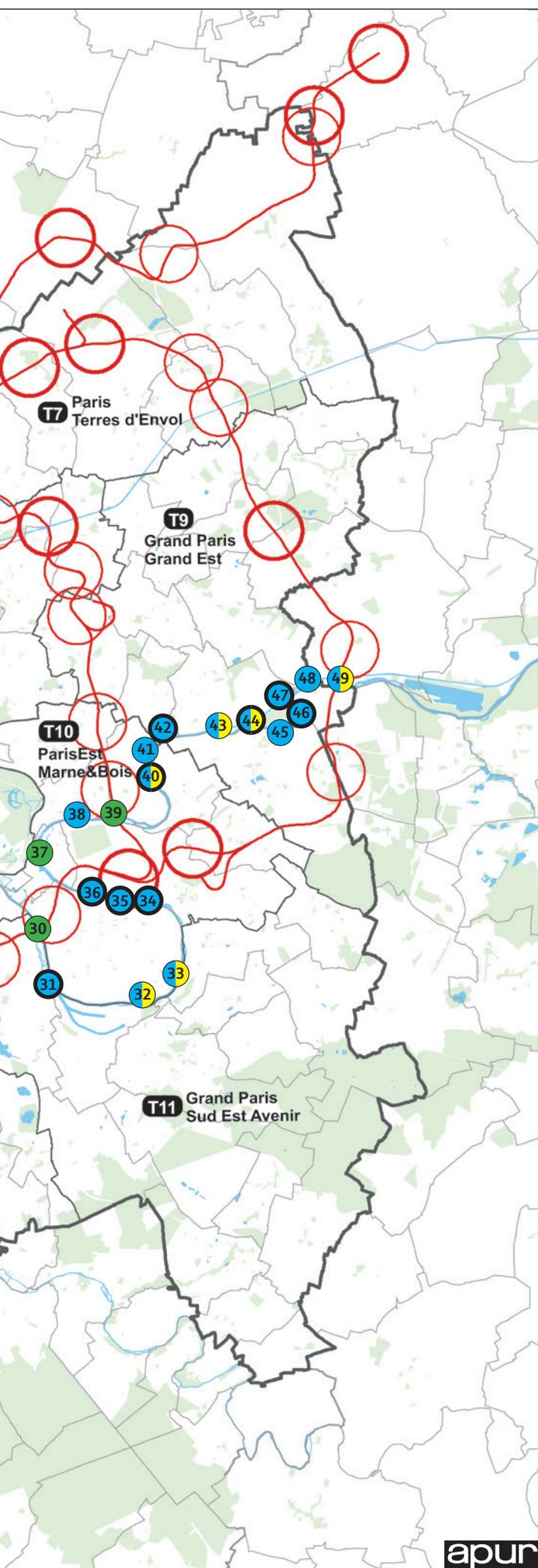
La Mairie de Paris et la Métropole du Grand Paris partagent l'objectif de développer des lieux de baignade dans la Seine, la Marne et les canaux. À ce titre la Maire de Paris a confirmé son souhait d'organiser le triathlon et les 10 km de nage en eau libre dans la Seine au cœur de la capitale, dans le cadre de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Cet engagement, s'il s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées pour la reconquête du fleuve et de ses berges, transforme le rapport entre la ville et l'eau. Il ouvre d'importantes perspectives pour de nouvelles activités dont des activités de loisirs dans une métropole marquée par la rareté de la présence de l'eau visible et la faiblesse de l'offre de sites de baignade et d'activités nautiques.

<http://www.apur.org/etude/baignade-seine-marne-pistes-reflexion-futurs-sites>

Le GPE pourrait ainsi accueillir ou faciliter l'accès à au moins 13 de ces 49 sites potentiels de baignade. Par exemple, le site du Village olympique à Saint-Denis pourrait offrir une baignade en cours d'eau ou en bord de quai, et serait accessible à partir de la gare de Saint-Denis Pleyel (ligne 14, 15 ouest, 15 est, 16 et 17). Dans le quartier de gare de Pont de Sèvres (15 ouest et 15 sud), 3 sites potentiels ont été identifiés, au niveau du parc nautique de l'Île Monsieur, du Pont de Sèvres et de l'île Seguin. Dans le bras secondaire de la Seine, au niveau de l'île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux, une baignade en cours d'eau est envisageable et serait directement accessible depuis la gare de Issy RER (ligne 15 sud). Côté Marne, un site de baignade en cours d'eau est identifié entre les quartiers de gare de Créteil l'Échat et Saint-Maur Créteil (ligne 15 sud), au niveau du bras des îles de la Gruyère, Brise-Pain et Sainte-Catherine. Champigny Centre (lignes 15 est et 15 sud) est également concerné par deux sites potentiels de baignade en bord de quai (île du Martin-Pêcheur et quai Gallieni).

### 49 sites potentiels de baignade

- |                                                     |                                                                      |
|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| 1 - Parc du Chemin de l'Île                         | 28 - Île de Charentonneau                                            |
| 2 - Le Port de Gennevilliers                        | 29 - Ancienne baignade municipale de Maison-Alfort                   |
| 3 - Chemin de halage Épinay-sur-Seine               | 30 - Bras îles de la Gruyère / Île Brise-Pain / Île Sainte-Catherine |
| 4 - Parc des Chanteraines                           | 31 - Chemin du Bras du Chapitre                                      |
| 5 - Village Olympique                               | 32 - Promenade des Anglais / Îles de Sucy-en-Brie                    |
| 6 - Parc Robinson                                   | 33 - Quai Winston Churchill                                          |
| 7 - Quai Michelet                                   | 34 - Quai Victor Hugo / île du Martin Pêcheur                        |
| 8 - Allée du Bord de l'Eau                          | 35 - Quai Gallieni                                                   |
| 9 - Île Monsieur / Quai Alphonse le Gallo           | 36 - Quai du Parc                                                    |
| 10 - Pont de Sèvres                                 | 37 - Bras secondaire île Fanac                                       |
| 11 - Île Seguin                                     | 38 - Promenade Yvette Horner-île de Beauté                           |
| 12 - Bras secondaire de l'Île Saint-Germain         | 39 - Bras secondaire île des Loups                                   |
| 13 - Port de Javel                                  | 40 - Quai de Champagne / Quai d'Argonne                              |
| 14 - L'Île aux Cygnes                               | 41 - Quai Adrien Mentienne                                           |
| 15 - Trocadéro-Champ de Mars                        | 42 - Promenade André Devambez                                        |
| 16 - Port des Saints-Pères                          | 43 - Quai des Deux Ponts                                             |
| 17 - Port de l'Hôtel de Ville                       | 44 - Quai de la Rive Charmante                                       |
| 18 - Port Henri IV et Parc Tino Rossi               | 45 - Quai de la Marne                                                |
| 19 - Port d'Austerlitz-Port de la Rapée             | 46 - Ancienne baignade les Grammonts                                 |
| 20 - Port de Bercy-Port de la Gare                  | 47 - Promenade Hermann Régnier, ancienne plage de Gournay            |
| 21 - Port à l'Anglais                               | 48 - Promenade Marx Dormoy / Quai Auguste Prévost                    |
| 22 - Quai Jules Guesde / Quai Blanqui               | 49 - Moulin de Chelles                                               |
| 23 - Quai des Gondoles                              |                                                                      |
| 24 - Chemin de Halage / Centre de production d'Orly |                                                                      |
| 25 - Quai de Halage, Villeneuve-le-Roi              |                                                                      |
| 26 - Port aux Dames / Port de Châtillon             |                                                                      |
| 27 - Ancienne baignade municipale de Saint-Maurice  |                                                                      |





© Apur

île du Martin-Pêcheur, Champigny-sur-Marne - Champigny-Centre (ligne 15 est et sud)



© Apur

Bords de Marne, Champigny-sur-Marne - Champigny-Centre (ligne 15 est et sud)



© Apur

Port de Plaisance de Nogent-sur-Marne, Nogent-Le-Perreux (ligne 15 est)



© Apur - Hanna Darabi

Bras île de la Gruyère, Créteil - Saint-Maur Créteil (ligne 15 sud)



© Apur

Canal de l'Ourcq, Sevrans - Sevrans-Livry (ligne 16)



Parc nautique de l'île Monsieur, Sèvres - Pont de Sèvres (ligne 15 sud et ouest)

© Apur



Bras secondaire de l'île Saint-Germain, Issy-les-Moulineaux - Issy RER (ligne 15 sud)

© Apur



Stade de France, Saint-Denis - Stade de France (ligne 15 est)

© Apur



Grand Parc de Saint-Ouen, Saint-Ouen - Mairie de Saint-Ouen (ligne 14)

© Apur



Centre René Rousseau, Malakoff, Châtillon-Montrouge (ligne 15 sud)

© Apur



Boulodrome, Issy-les-Moulineaux - Issy RER (lignes 15 sud)

© Apur



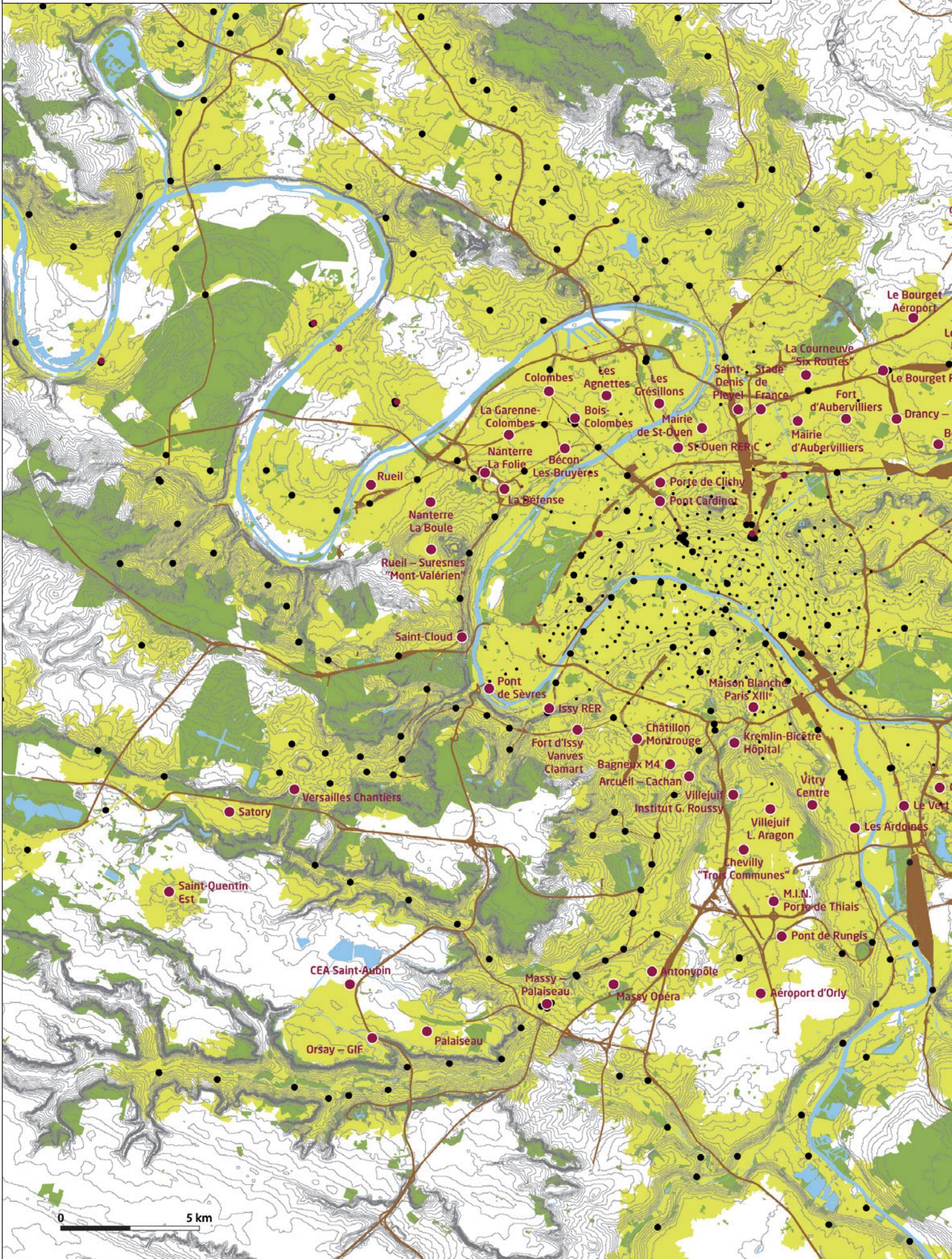
Piscine municipale Lionel Terray, Antony - Massy Opéra (ligne 18)

© Apur



## 2- Les pratiques sportives dans la ville

# La pratique sportive comme déplacement, les rabattements à vélo



## 95 % des habitants de la métropole se trouveront à une distance de 2 km des gares

En ville, en plus des pratiques encadrées dans des clubs et des équipements sportifs, les pratiques libres sont d'ores et déjà très développées. Les habitants de la métropole sont nombreux à pratiquer une activité physique régulière dans l'espace public (parc, jardins, rues...). Cet engouement s'explique par la gratuité et la facilité d'accès à ces activités (sans cadre, prescription ou horaire). Il témoigne aussi de la recherche d'une plus grande proximité (courir en partant en bas de chez soi, pratiquer un sport de glisse dès la sortie du métro ou du RER...).

**Un des principaux enjeux de l'aménagement des quartiers de gare du Grand Paris Express sera de penser les aménagements des abords des gares dans un rayon de 800 m, de manière à permettre tous les modes de déplacement, et notamment ceux à pied et en deux roues, mais aussi de permettre la pratique du sport dans la ville.**

Au-delà des parvis, ce sont les espaces publics dans leur ensemble qui doivent être améliorés pour favoriser la pratique du sport. Cela passe notamment par l'installation de fontaines, de bancs voire d'agrès ou bien encore par une signalétique et des marquages au sol sur les trottoirs.

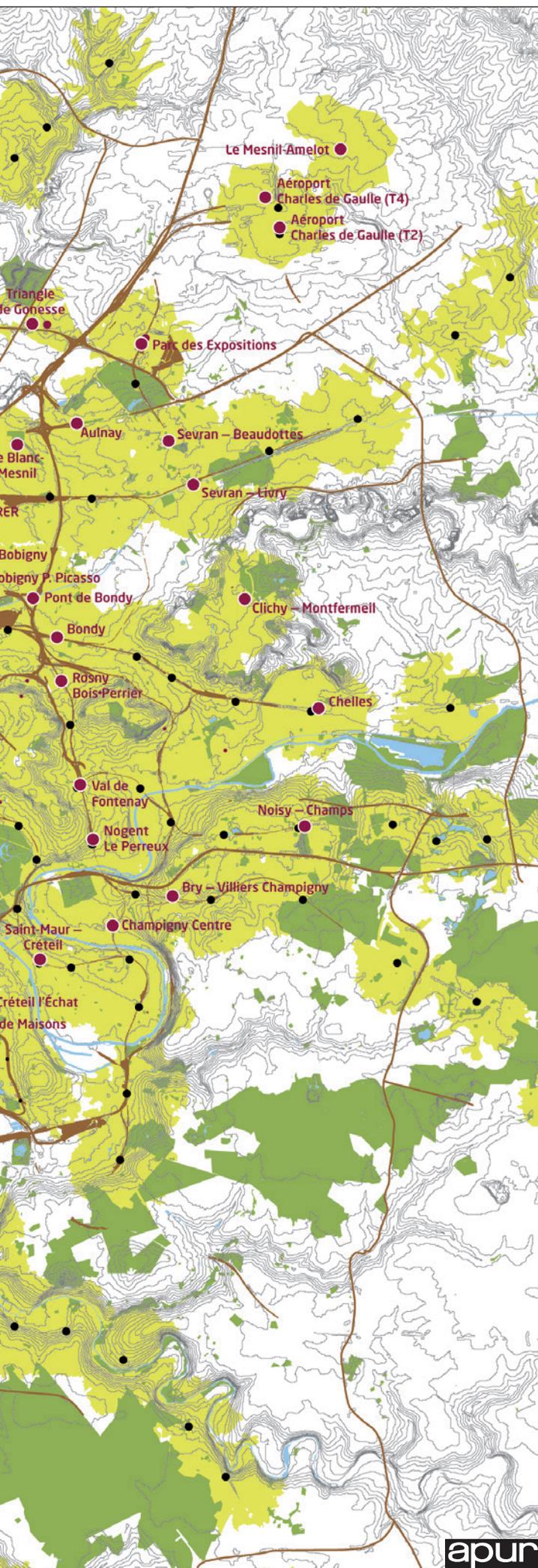
Avec le développement des transports en commun dans la métropole, les pratiques des habitants en termes de mobilité évoluent également. **Le vélo, le métro ou le bus ne sont pas exclusivement utilisés, mais l'un ou l'autre peut constituer une partie du trajet complet : c'est l'ère de la multimodalité.** Concernant le vélo, l'enquête globale des transports montre les tendances entre 2001 et 2010 : une multiplication par trois de l'usage du vélo dans la métropole, avec une augmentation de 189 % à Paris, 294 % dans les Hauts-de-Seine, 50 % dans le Val-de-Marne et 120 % dans la Seine-Saint-Denis. L'usage du Vélib' en atteste également.

**En ce sens, le GPE et les territoires accueillant les gares doivent anticiper l'usage du vélo comme mode de rabattement vers les gares ou de poursuite du trajet, qu'il soit personnel ou en libre-service.** D'autant plus qu'à l'horizon 2030, 95 % des habitants de la métropole seront situés à 2 km maximum d'une gare de transports en commun lourd. 2 kilomètres, c'est environ 10 minutes à vélo (hors prise en compte du relief), soit une durée de trajet acceptable dans une optique de rabattement ou de poursuite de trajet. Ainsi, des efforts de en termes d'aménagements et de continuité cyclables sont attendus autour des gares existantes et futures pour inciter à la pratique du vélo. Il y a donc un enjeu d'identification d'itinéraires de rabattement privilégiés comme par exemple via les schémas départementaux d'itinéraires cyclables, puis de définition de l'aménagement adéquat, plus ou moins lourd, de la piste cyclable (site propre) de type express au marquage au sol simple, en passant par le classement de secteurs en zones 30 ou de rencontre, apaisées pour le cycliste. L'incitation à l'usage du vélo par l'amélioration de la sécurité et du confort du cycliste s'accompagne du développement de services à destination des cyclistes, en particulier l'offre de stationnement dans l'espace public ou sécurisé de type Véligo par exemple ou encore des services de réparation. Les centralités et les gares du GPE sont à ce titre des lieux privilégiés de concentration de ces diverses offres de service.

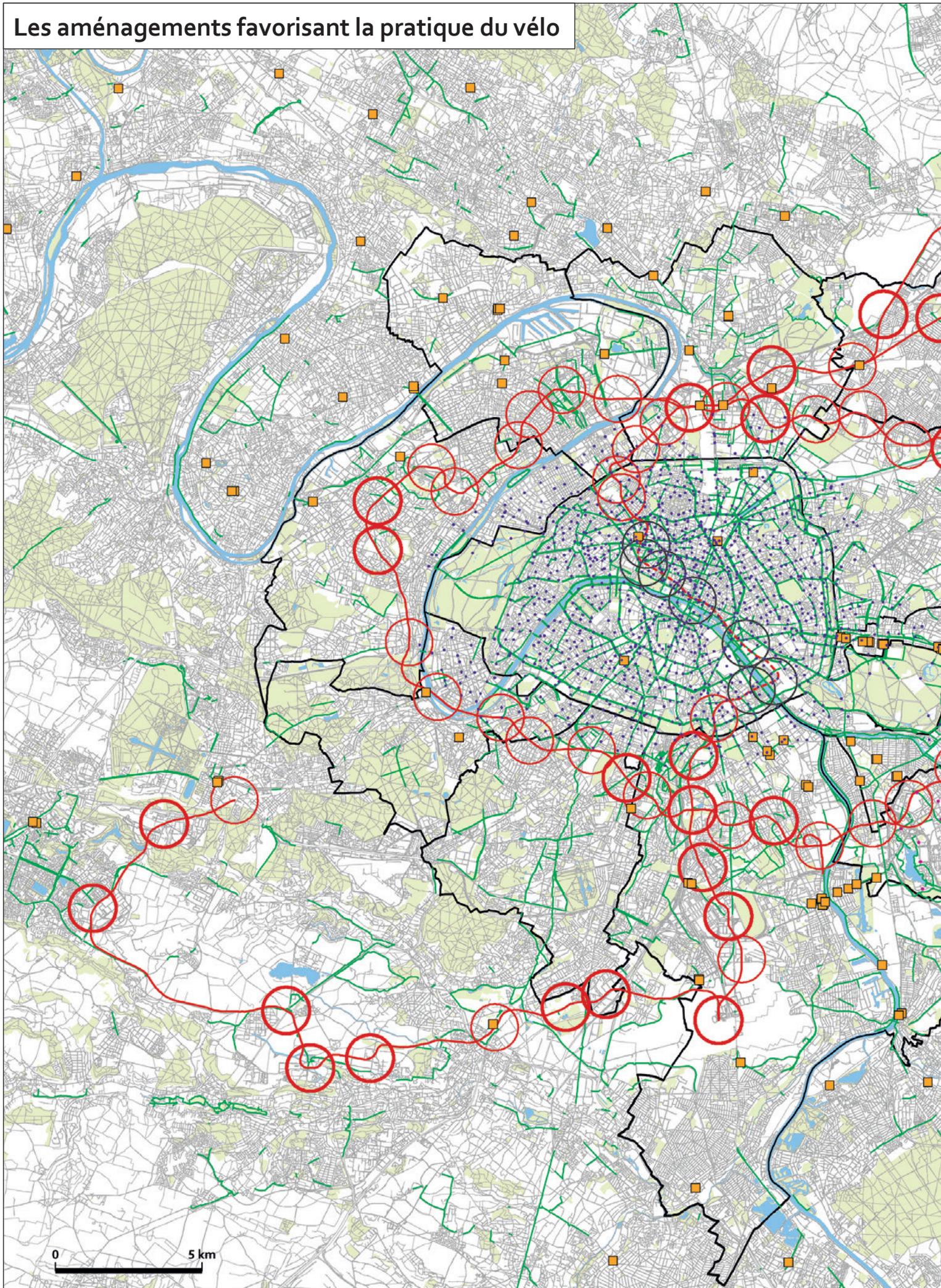
### Accessibilité en vélo réelle des gares de transports lourds existantes et futures

- Projet de gare GPE
  - Projet de gare RER
  - Projet de station de Métro
- Accessibilité à 2 000 m (10 min de temps de parcours)
- Bois et espace vert
- Gare de RER et Transilien existante
  - Station de Métro existante
- Coupure urbaine

Sources : Stif 2012, BD TOPO IGN, Répertoire à grande échelle (IGN) © 2012 Esri, DeLorme, NAVTEQ



# Les aménagements favorisant la pratique du vélo



## Un réseau cyclable incomplet aux abords des gares

La carte des aménagements cyclables dans ce rayon de 2 km autour des futures gares du GPE met en évidence quant à elle les disparités observées en termes d'aménagements cyclables. Certaines gares comme celles de Nogent – Le Perreux (ligne 15 est), les Agnettes (ligne 15 ouest), Villejuif Louis Aragon (Ligne 15 sud), présentent par exemple un certain nombre d'aménagements physiques permettant par exemple le rabattement vers ces gares, avec une bonne continuité dans le rayon de 2 km autour d'elles.

Le futur réseau, dont l'étendue et l'emplacement des nouvelles stations n'est pas encore déterminé, accroîtra les possibilités d'intermodalités : des stations Vélip' aux abords des futures gares du GPE sont envisagées en priorité, ainsi qu'au niveau des centralités, équipements importants et des zones densément peuplées, avec l'intention de proposer un maillage le plus pertinent et pratique possible.

En attendant l'extension du réseau Vélip' à d'autres communes de la métropole à horizon 2018, certains quartiers de gare permettent déjà d'utiliser des vélos en libre-service, comme Vélip' sur la ligne 14 (de Saint-Denis Pleyel à Kremlin-Bicêtre Hôpital) et la ligne 15 (de Saint-Cloud à Châtillon-Montrouge) ou comme Cristolib' à Créteil (Créteil L'Échat, ligne 15 sud).

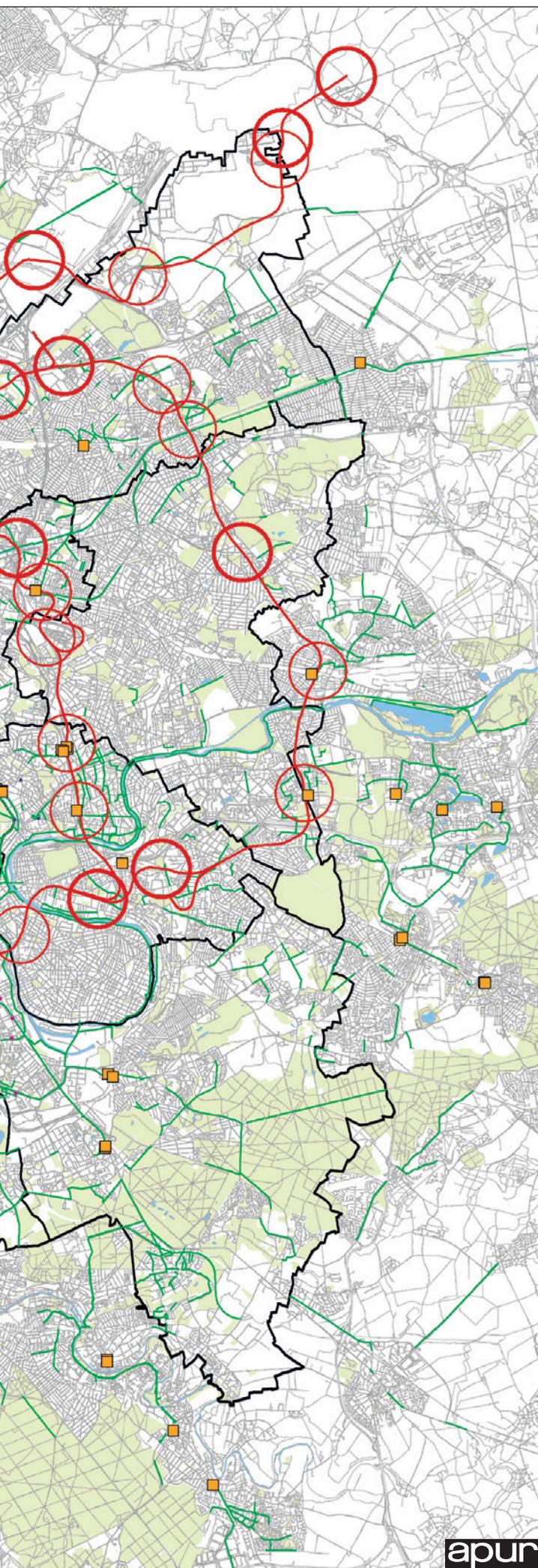
Véligo offre aussi un service de parking sécurisé pour les vélos, facilitant son usage comme mode de rabattement vers les gares. On en trouve par exemple à Pont de Sèvres (côté Sèvres) et Bagneux M4 pour la ligne 15 sud, Chevilly « Trois Communes » pour la ligne 14 sud, Saint-Denis Pleyel, Mairie d'Aubervilliers, Bondy, Val de Fontenay, Nogent-Le Perreux pour la ligne 15 est, La Courneuve « six Routes », Le Bourget RER, Chelles, Noisy-Champs pour la ligne 16 et Massy Palaiseau et Versailles Chantiers pour la ligne 18. Certaines gares comme celles de Nogent – Le Perreux (ligne 15 est), les Agnettes (ligne 15 ouest), Villejuif Louis Aragon (Ligne 15 sud), présentent par exemple un certain nombre d'aménagements physiques permettant par exemple le rabattement vers ces gares, avec une bonne continuité dans le rayon de 2 km autour d'elles.

En attendant l'extension du réseau Vélip' à d'autres communes de la métropole à horizon 2018, certains quartiers de gare permettent déjà d'utiliser des vélos en libre-service, comme Vélip' sur la ligne 14 (de Saint-Denis Pleyel à Kremlin-Bicêtre Hôpital) et la ligne 15 (de Saint-Cloud à Châtillon-Montrouge) ou comme Cristolib' à Créteil (Créteil L'Échat, ligne 15 sud). Véligo offre aussi un service de parking sécurisé pour les vélos, facilitant son usage comme mode de rabattement vers les gares. On en trouve par exemple à Pont de Sèvres (côté Sèvres) et Bagneux M4 pour la ligne 15 sud, Chevilly « Trois Communes » pour la ligne 14 sud, Saint-Denis Pleyel, Mairie d'Aubervilliers, Bondy, Val de Fontenay, Nogent-Le Perreux pour la ligne 15 est, La Courneuve « six Routes », Le Bourget RER, Chelles, Noisy-Champs pour la ligne 16 et Massy Palaiseau et Versailles Chantiers pour la ligne 18.

### Les circulations douces

- Piste cyclable, bande cyclable, couloir de bus
- Station Cristolib'
- Station Vélip'
- Parc Véligo
- Rayon de 800 m autour des gares du GPE
- Nouvelles gares du GPE
- Gares existantes de la ligne 14

Sources : Mairie de Paris 2016, Mairie de Créteil 2016, STIF 2016, CG 93, CG 94, OSM 2016, Apur 2016.



## Les espaces publics comme support du sport dans la ville

Le sport est un des facteurs de bien être en ville et l'espace public est un des espaces de liberté dans lequel les activités physiques de plein air doivent pouvoir être pratiquées, en complément de l'offre traditionnelle en équipements sportifs fermés ou de plein air. La ville est un terrain de sport pour les marcheurs, coureurs à pied, cyclistes, pratiquants de glisse et jeux de ballon. Promouvoir l'activité physique en ville, c'est promouvoir et rendre accessible à tous les modes de déplacements actifs, en particulier la marche, la course et le vélo. C'est également agir pour le développement et une meilleure répartition des installations sportives sur le territoire. C'est enfin agir afin de renforcer l'offre pour des personnes qui débutent dans la pratique de certains sports et leur permettre de rencontrer et d'échanger avec des sportifs plus aguerris.

La carte extraite du site internet SmashRun fabriquée avec les données de l'application associée permet de mettre en évidence

les lieux de la métropole où est justement pratiquée cette course à pied libre ou parfois encadrée lors de courses organisées hors stade et très souvent dans l'espace public. Elle révèle sans surprise l'importance des grands parcs comme lieux de pratique : les bois de Boulogne et Vincennes à Paris, mais aussi le parc de Sceaux, le domaine de Saint-Cloud, le Mont Valérien Rueil-Malmaison et Suresnes, le parc des Chanteraines à Gennevilliers ou le parc Georges Valbon à la Courneuve. Les cours d'eau constituent aussi un lieu de pratique privilégié : la Seine, la Marne, et les canaux de l'Ourcq ou Saint-Denis.

**Ainsi, le GPE peut jouer un rôle important pour permettre une meilleure accessibilité à de nombreux lieux de pratique de la course à pied, mais aussi dans une optique de multimodalité, le métro permettant de rejoindre un lieu pour entamer sa session sportive ou à l'inverse en revenir.**



Bords de Marne, Saint-Maur-des-Fossés - Champigny-Centre (ligne 15 est et sud)

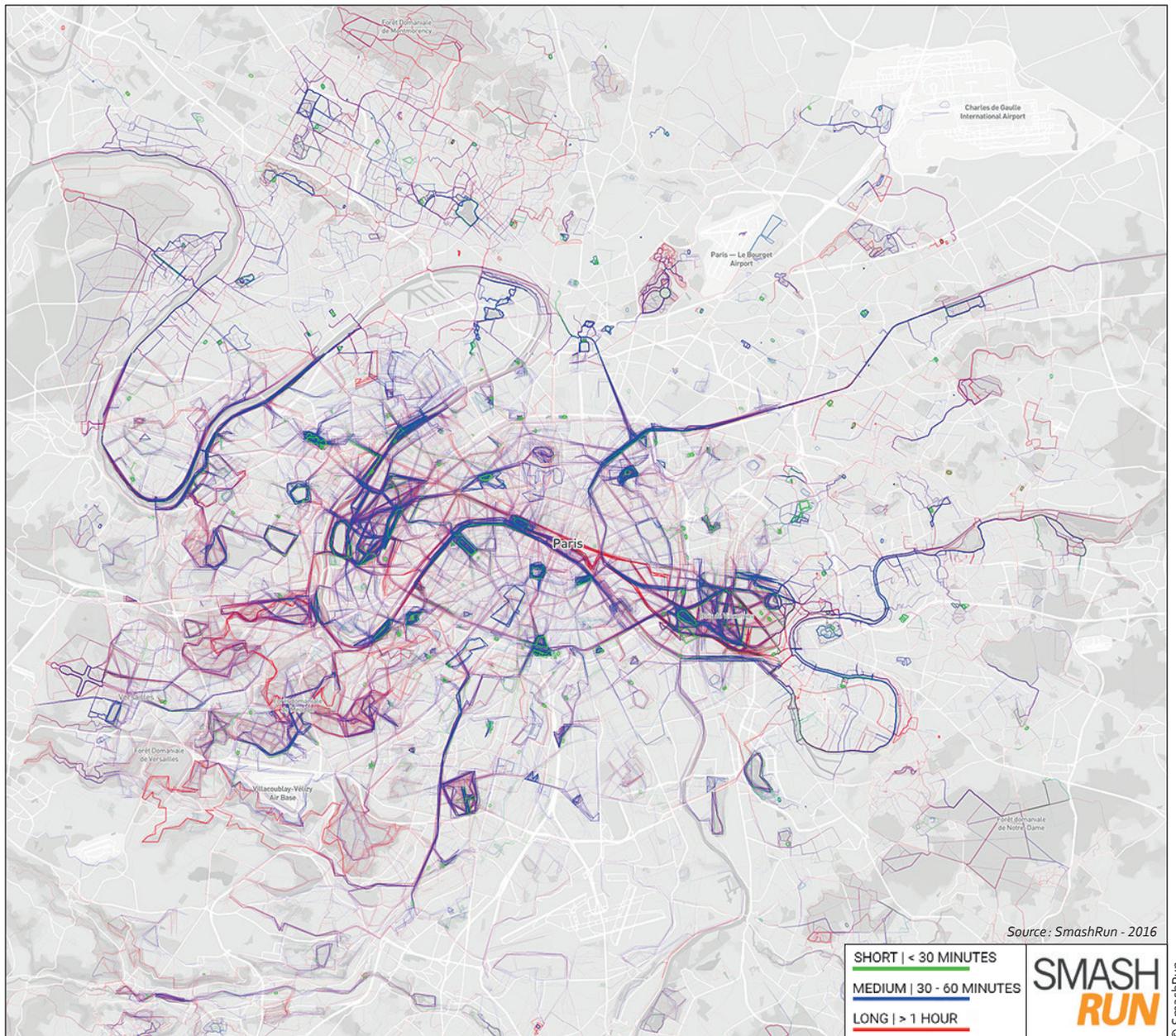


Coureur, Fort d'Issy Vanves Clamart (ligne 15 sud)



Coureur, Clichy-La-Garenne - Porte de Clichy (ligne 14)

## Parcours empruntés par les coureurs à pied d'après les données collectées par l'application SmashRun

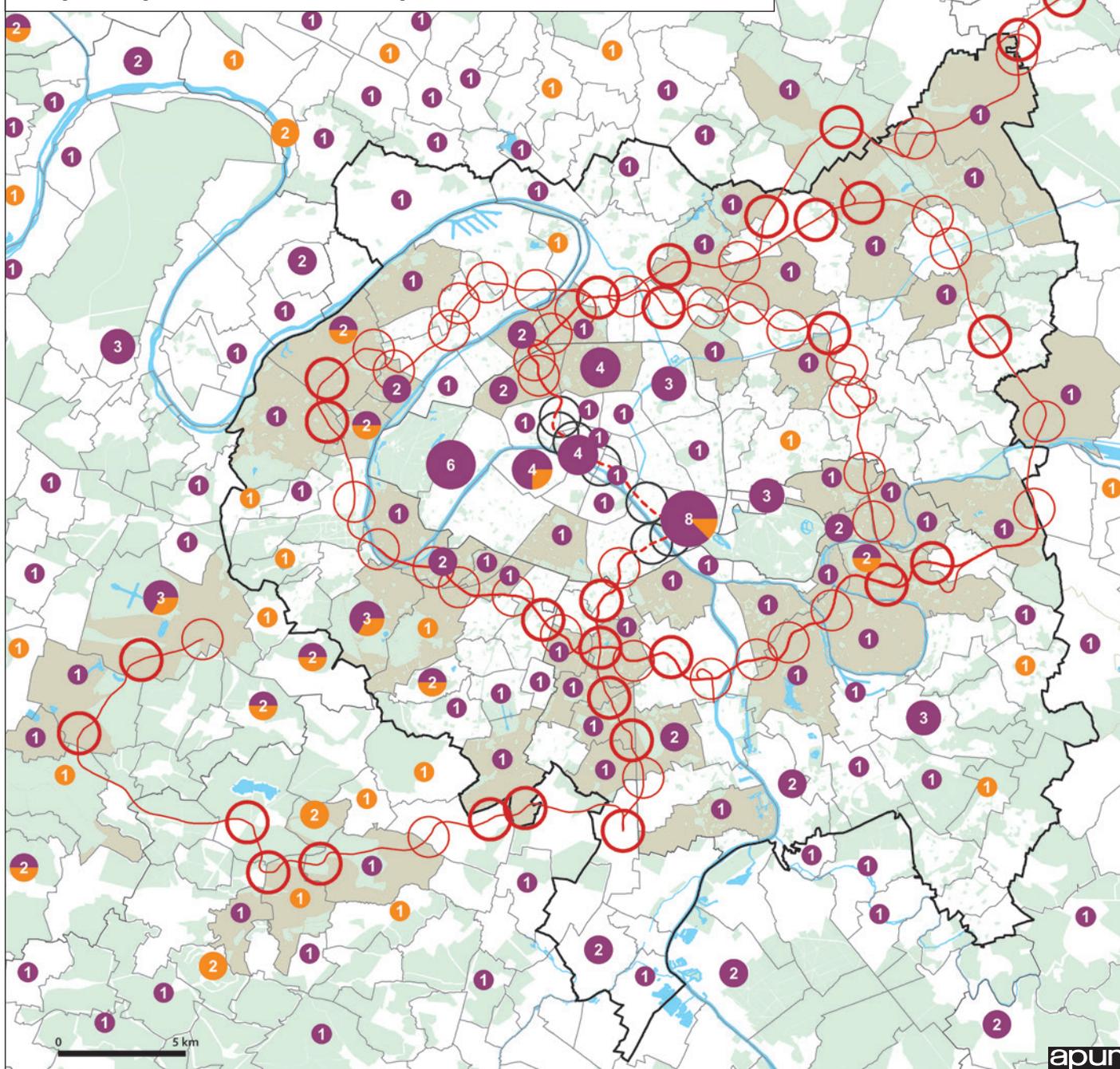


Boxe urbaine, Courbevoie - La Défense (ligne 15 ouest)



Agrès de fitness, Aubervilliers - Mairie d'Aubervilliers (ligne 15 est)

## La pratique de la course à pied dans le Grand Paris



En plus de la pratique libre, la course à pied s'est fortement développée ces dernières années à travers l'organisation de courses à pied hors stade, dans l'espace public, sur des distances plutôt courtes (5, 10 km). En 2016, on dénombre par exemple 385 courses hors stade organisées en Île-de-France (route et trails), dont 122 dans la MGP (32 % pour 108 courses sur route et 14 trails) et 72 dans une commune qui accueillera à terme une gare du GPE (19 % du total de l'Île-de-France, pour 62 courses sur route et 10 trails). Devant le succès populaire croissant de ce type d'événements, le réseau de transports en commun joue un rôle primordial pour faciliter la participation d'un maximum de concurrents, en provenance de l'ensemble de la métropole.

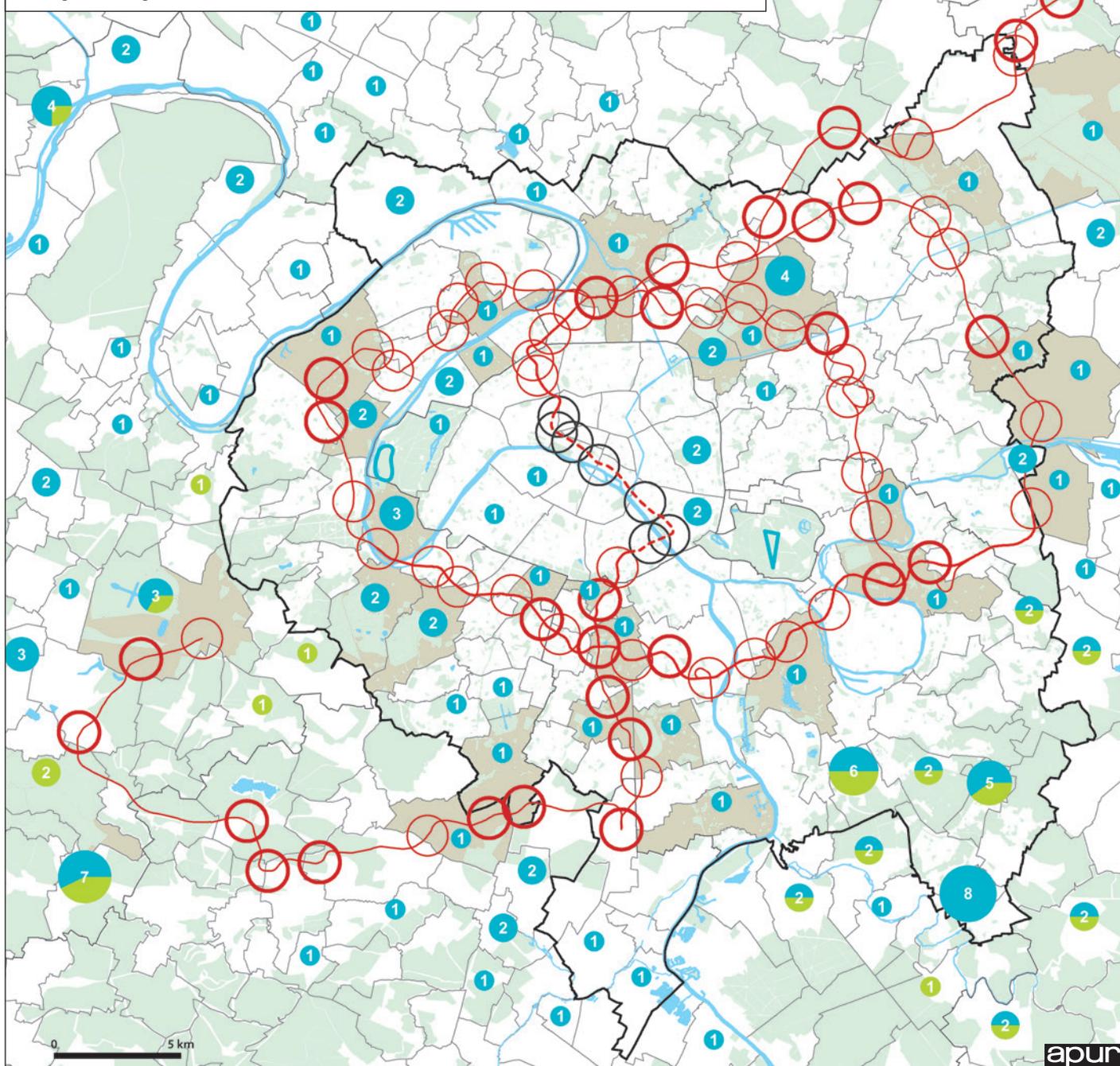
### Les courses à pied hors stade

#### Type de course

- sur route (274)
- dans la nature, trail (111)
- Commune avec une gare et accueillant une course
- Rayon de 800 m autour des gares du GPE
- Nouvelles gares du GPE
- Gares existantes de la ligne 14

Source: Fédération Française de d'Athlétisme, [www.athle.fr](http://www.athle.fr) - 2016

## La pratique de la course à vélo dans le Grand Paris



### Les courses à vélo

#### Type de course

 sur route (222)

 VTT (79)

 Anneaux de vitesse

 Commune avec une gare et accueillant une course

 Rayon de 800 m autour des gares du GPE

 Nouvelles gares du GPE

 Gares existantes de la ligne 14

Source: Fédération Française de CycloTourisme, [www.ffct.org](http://www.ffct.org) - 2016

Les courses à vélo (route et VTT) se développent également dans la métropole, utilisant aussi l'espace public mais parcourant quant à elles de plus grandes distances. En 2016 par exemple, 62 000 km de courses ont été organisées en Île-de-France. Les départements de grande couronne proposent un nombre plus important de courses à vélo en proportion, en raison d'espaces plus favorables à la longue distance à vélo. On dénombre néanmoins 42 courses à vélo (dont 3 VTT) organisées et au départ d'une commune qui accueillera à terme une gare du GPE, soit 14 % de l'ensemble des courses dans la région. En comparaison, 24 % des courses franciliennes sont organisées et au départ d'une commune de la Métropole du Grand Paris.



© Apur

Stationnement vélos à double étage, Rueil-Malmaison



© Apur

Station itinérante de réparation de vélos à la gare RER A de Rueil-Malmaison



© Apur

Piste cyclable le long du canal de l'Ourcq, Bondy - Pont de Bondy (ligne 15 ouest)



© Apur

Consigne vélos, Versailles - Versailles Chantiers (ligne 18)



© Apur

Piste cyclable, aéroport Charles de Gaulle T2 (ligne 17)



© Apur

Rue Jean Wiener, Champs-sur-Marne - Noisy-Champs (ligne 15 sud et 16)



© Apur

Rue Pierre Mauroy, Cachan - Arcueil-Cachan (ligne 15 sud)



© Apur

Place Raymond Poincaré, Versailles - Versailles Chantiers (ligne 18)



Piste cyclable le long du canal de l'Ourq, Bobigny - Bobigny Pablo Picasso (ligne 15 est)

© Apur



Parc Robert Ballanger, Aulnay-sous-Bois - Aulnay (ligne 16)

© Apur



Parc Martin Luther King, Paris 17<sup>e</sup> - Pont Cardinet (ligne 14)

© ph. guignard@air-images.net



Parc des Hautes Bruyères, Villejuif - Villejuif IGR (lignes 14 et 15 sud)

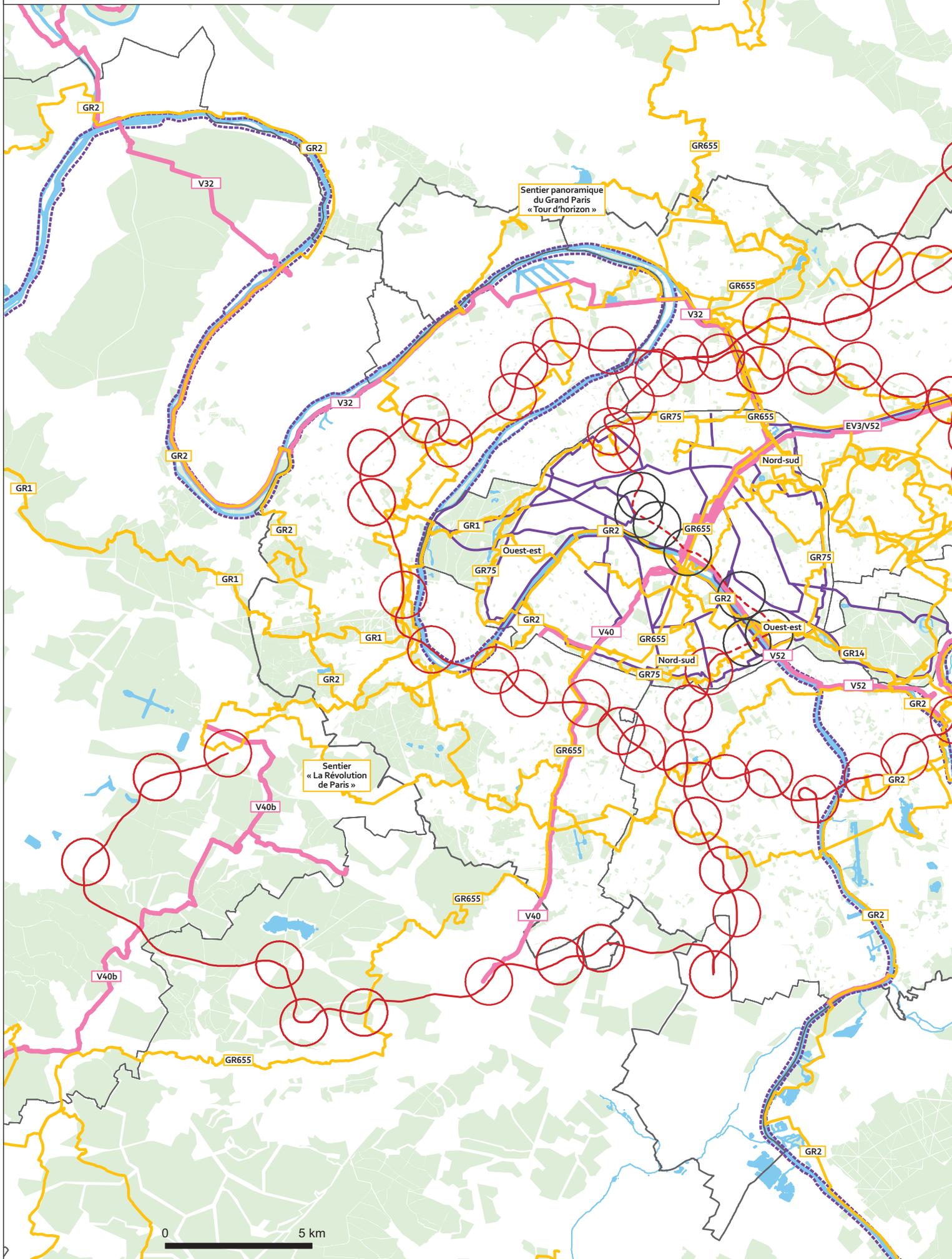
© Apur



Parc forestier de la Poudrerie, Sevrans - Sevrans-Livry (ligne 16)

© Apur

# Les grands itinéraires (randonnée, véloroute, parcours sportifs)



## Plusieurs quartiers de gare seront des portes d'entrée pour de grands itinéraires de promenades à pied ou en vélo

La pratique sportive peut prendre des formes très diverses dans la métropole: dans des équipements ponctuels, dans l'espace public, dans un espace très limité comme sur de plus grandes distances. Elle peut nécessiter des infrastructures et des structures plus ou moins lourdes, des aménagements légers, des simples balisages ou s'intégrer au territoire sans trace particulière. **Cette carte non exhaustive de grands itinéraires sportifs dans la métropole met en évidence plusieurs initiatives portées par des acteurs divers (du local à l'international), qui mettent toute en valeur le territoire comme support de pratiques sportives de loisir et comme patrimoine.**

Depuis quelques années à Paris, une signalétique et des aménagements légers, intégrés dans la ville jalonnent un parcours ponctué d'agès accessibles et appropriables par tous, reliant les grands espaces verts, les terrains de sport ou de grands équipements. Les parcours peuvent se déployer sur différentes échelles mais en soutien à la candidature Paris 2024 trois parcours sportifs d'échelle métropolitaine sont actuellement envisagés :

- Un parcours de Bois à Bois, (Vincennes, Boulogne).
- Un parcours qui longe les bords de Seine et « dédoublerait » une partie du tracé de la ligne 15 sud entre les bords de Marne à l'est du côté de Saint-Maur Créteil, Champigny Centre, Nogent-Le Perreux voire Chelles (lignes 15 est, 15 sud et 16) pour aller jusqu'à l'extrémité ouest de la ligne 15 sud à Issy RER, Pont de Sèvres et Saint-Cloud en suivant le cours de la Seine (ligne 15 sud).
- Un parcours qui relie Paris à la Seine-Saint-Denis, à partir du bassin de la Villette en suivant le Canal Saint-Denis vers les quartiers de Mairie d'Aubervilliers ou Stade de France (ligne 15 est) ou bien le Canal de l'Ourcq vers les quartiers de gare de Bobigny Pablo Picasso, Pont de Bondy (ligne 15 est), voire Sevran Livry (ligne 16).
- un parcours empruntant la ceinture verte et croisant le tracé de la ligne 14 en deux endroits: au nord, au niveau du quartier de gare de Porte de Clichy, et, au sud, celui de Maison Blanche Paris XIII<sup>e</sup>.

La métropole est également traversée par des itinéraires de grande randonnée (GR), comme le GR 1 au départ de la Porte Maillot et décrivant une boucle dans l'Île-de-France, le GR2 longeant la Seine ou encore le GR655, un des sentiers de Saint-Jacques-de-Compostelle. D'autres sentiers de randonnée ont récemment cherché à mettre en lumière le Grand Paris plus spécifiquement, à l'image du sentier métropolitain « la Révolution de Paris », créé en 2013 et long de 120 km et conçu comme un « projet de transport » à part entière. Dans la même veine, le sentier panoramique du Grand Paris « Tour d'horizon(s) », vise à faciliter la découverte du Grand Paris à travers ses plus hauts points de vue. **Certains des futurs quartiers de gare du GPE seront des portes d'entrée ou des lieux de destination privilégiés dans le cadre de ces sentiers balisés,** à l'image de Villejuif Institut Gustave Roussy (lignes 14 et 15 sud), Saint-Cloud, Rueil-Suresnes « Mont Valérien » (ligne 15 ouest), Mairie d'Aubervilliers (ligne 15 est), ou La Courneuve « Six Routes » (ligne 16).

De la même manière, des véloroutes irriguent la métropole. On citera par exemple l'Avenue verte Londres-Paris (V32) qui longe le canal Saint-Denis à travers les quartiers de gare de Mairie d'Aubervilliers et Stade de France (ligne 15 est), la Véloscénie/Coulée verte du Sud parisien (V40) passant par Châtillon-Montrouge (ligne 15 sud) et Massy-Palaiseau (ligne 18), la Scandibérique (EuroVéloroute 3/V52) qui suit le canal de l'Ourcq.

### Type d'itinéraires

— sentiers de randonnée

GR, "la Révolution de Paris", traversée de Paris à pied, sentier panoramique du Grand Paris "tour d'horizon(s)"

— parcours sportif à l'étude

— véloroute

Sources : Apur, Fédération Française de Randonnée, La Révolution de Paris – Paul-Henry Lavessière, [www.levoyagemetropolitain.com](http://www.levoyagemetropolitain.com), Association Française pour le développement des Véloroutes et des Voies Vertes, 2016.



## Sports et Grand Paris Express

Selon le Recensement des Équipements Sportifs (RES) du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, la Métropole du Grand Paris compte près de 12 000 équipements sportifs publics et privés, y compris ceux situés dans l'enceinte d'un établissement scolaire, l'Ile-de-France en regroupant près de 28 000. Le Grand Paris Express desservira directement plus de 1 900 équipements sportifs situés dans l'un ou l'autre des 68 quartiers de gare, dont 650, plus d'un tiers, se trouvent dans un des quartiers qui bénéficieront d'une desserte entièrement nouvelle (par opposition aux quartiers d'ores et déjà desservis par un mode de transport en commun lourd auquel le GPE viendra s'interconnecter).

Cette étude vise à faire connaître l'offre en équipements sportifs dans les quartiers de gare du Grand Paris Express (GPE) et à mettre en évidence l'accessibilité nouvelle apportée par le GPE à de nombreux équipements. L'étude souligne aussi l'enjeu que constitue l'aménagement de l'espace public aux abords des gares pour permettre tous les rabattements, particulièrement ceux effectués à pied et en deux roues mais également pour faciliter, voire amplifier, la pratique du sport. Aujourd'hui, le sport se pratique dans les équipements comme dans la ville : dans les grands parcs et les espaces verts accessibles toute la journée, dans la rue, sur les places et les parvis des gares. Dans ce contexte, faut-il encore développer autant l'offre en équipements sportifs si on investit pour améliorer la qualité des espaces publics afin de favoriser le développement de pratiques sportives libres ? Au travers de l'étude il apparaît clairement que dans les quartiers de gare du GPE les deux types d'interventions peuvent être combinés. La rénovation et l'entretien des sites existants ainsi que la mutualisation des équipements les plus coûteux, par exemple entre plusieurs communes desservies par la même ligne de métro, constituent d'autres leviers pour augmenter l'offre en équipements sportifs dans la Métropole.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État (la DRIEA, l'Insee), la Métropole du Grand Paris, le Forum métropolitain du Grand Paris, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France, la Régie Autonome des Transports Parisiens, la Société du Grand Paris, l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, La Caisse des dépôts, Eau de Paris, l'Epauprif, Grand Paris Aménagement, Paris Habitat, Ports de Paris, le SIAAP, le SIPPEREC, SNCF Immobilier, le STIF, le Syctom, le territoire Est Ensemble (T8), le territoire Grand-Orly Seine Bièvre (T12), le territoire Grand Paris Seine Ouest (T3).

